



RAPPORT ANNUEL 2025

Sur l'administration et la situation des affaires de la
commune pour l'année 2025

Province de Namur – Arrondissement de Dinant

2025

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION	5
II. COMPOSITION DES ORGANES COMMUNAUX	6
III. LES COMMISSIONS COMMUNALES	11
IV. LE PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL	12
V. LE PERSONNEL COMMUNAL	26
VI. SERVICE MANIFESTATION/PLANU	28
VII. CONSEILLER EN PRÉVENTION	28
VIII. POPULATION – ETAT CIVIL	35
IX. LES FINANCES	38
X. LES MARCHES PUBLICS	56
XI. L'ENSEIGNEMENT	63
XII. L'URBANISME - ENVIRONNEMENT	78
XIII. PCDR	82
XIV. LOGEMENT - PATRIMOINE	85
XV. LE SERVICE TRAVAUX	89
XVI. L'EXTRASCOLAIRE	93
XVII. OFFICE DE LA CULTURE	100
XVIII. LE CPAS	100
XIX. LA REGIE COMMUNALE AUTONOME	122
XX. LE CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS	129
XXI. L'AGRICULTURE	130
XXII. TOURISME – CULTURE – COMMUNICATION	131
TOURISME.....	133
COMMUNICATION.....	138
CULTURE	143
XXIII. LA MAISON DE LA MEMOIRE	152

I. INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Hamois pour l'année 2025. Les chiffres sont arrêtés au 31 octobre 2025.

II. COMPOSITION DES ORGANES COMMUNAUX

COLLEGE COMMUNAL – LEGISLATURE 2024-2030

COORDONNÉES

CIVILITE	PRENOM	NOM	LOCALITE	MAIL	GSM	GROUPE POLITIQUE	FONCTION
Mme	Valérie	WARZEE-CAVERENNE	Hamois	v.warzee-caverenne@hamois.be	0474/42.10.70	ENSEMBLE 2024	Bourgmestre
M.	Pierre Henri	ROLAND	Schaltin	ph.roland@hamois.be	0479/55.14.10	ENSEMBLE 2024	1er Echevin
Mme	Laurence	CHILIATTE	Mohiville	l.chiliatte@hamois.be	0475/86.02.32	ENSEMBLE 2024	2ème Echevine
M.	Jonathan	GAUTHIER	Schaltin	j.gauthier@hamois.be	0494/59 38 62	ENSEMBLE 2024	3ème Echevin
Mme	Anne-Laure	PESESSE-GROTZ	Hamois	al.pesesse-grotz@hamois.be	0472/76.60.95	ENSEMBLE 2024	4ème Echevine
Mme	Françoise	DAWANCE	Emptinne	f.dawance@hamois.be	0495/85.73.42	ENSEMBLE 2024	Présidente CPAS

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

PRENOM	NOM	FONCTION	ATTRIBUTIONS
Valérie	WARZEE-CAVERENNE	Bourgmestre	officier de l'état civil
			police locale
			zone de secours
			sécurité/prévention
			relations extérieures
			synergies
			ressources humaines
			finances (budget, marchés publics/subsides)
			Commerces – débits de boisson
Pierre Henri	ROLAND	Echevin	aménagement du territoire
			urbanisme
			patrimoine
			petit patrimoine
			logement
			PCDR
			tourisme
			cultes
			jumelage
			développement économique (aspects aménagement du territoire - zoning)
			communication et numérique

			PME - commerces (soutien communicationnel et club entreprises)
Françoise	DAWANCE	Présidente CPAS	affaires et économie sociales
			égalité des chances
			Plan de cohésion sociale
			aînés
			formation liée à l'emploi
			emploi (insertion socio-professionnelle)
			agriculture (essarts)
			calamités (y compris agricoles)
			bien-être animal
Laurence	CHILIATTE	Echevin	assurances
			enseignement
			sports
			RCA
Jonathan	GAUTHIER	Echevin	charroi communal
			voiries
			mobilité (et mobilité douce)
			bâtiments communaux
			commune zéro déchet
			développement durable
			environnement
			énergie
			cimetières
Anne-Laure	PESESSE-GROTZ	Echevin	jeunesse
			activités intergénérationnelles (à l'initiative de la petite enfance)
			associatif (soutien communal communicationnel)

			accueil extrascolaire / ATL
			petite enfance
			plaines communales
			conseil communal des enfants
			intégration, inclusion et santé
			espace convivialité plein air (infrastructures)
			culture/ cérémonies patriotiques
			festivités / marchés (projets évenementiels)
			marchés / ambulants
			maison rurale polyvalente/espace public numérique

COMPOSITION

Présidente : Madame Delphine GOETYNCK

CIVILITE	PRENOM	NOM	LOCALITE	MAIL COMMUNE	GROUPE	FONCTION
Monsieur	Cédric	BERTRAND	Natoye	c.bertrand@hamois.be	7 PLUS	Conseiller
Madame	Christine	CHERMANNE	Schaltin	christine.chermanne@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Conseillère
Madame	Laurence	CHILIATTE	Mohiville	l.chiliatte@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Echevine
Madame	Françoise	DAWANCE	Emptinne	f.dawance@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Présidente CPAS
Monsieur	Laurent	DE KEERSMAEKER	Emptinne	l.dekeersmaeker@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Conseiller
Monsieur	Lionel	DEHALU	Mohiville	l.dehalu@hamois.be	VERT DEMAIN	Conseiller
Monsieur	Christophe	DEVILLE	Schaltin	c.deville@hamois.be	7 PLUS	Conseiller (jusqu'au 17/08/2025)
Monsieur	Didier	DEWEER	Natoye	d.deweer@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Conseiller
Madame	Elodie	DONY	Mohiville	e.dony@hamois.be	7 PLUS	Conseillère
Monsieur	Firmin	FRIPPIAT	Hamois	f.frippiat@hamois.be	7 PLUS	Conseiller
Monsieur	Jonathan	GAUTHIER	Schaltin	j.gauthier@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Echevin
Madame	Delphine	GOETYNCK	Natoye	d.goetynck@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Conseillère
Monsieur	David	JADOT	Hamois	d.jadot@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Conseiller
Monsieur	Samuel	LIGOT	Natoye	s.ligot@hamois.be	7 PLUS	Conseiller (à partir du 07/10/2025)
Monsieur	Patrick	MARESCHAL	Mohiville	p.mareschal@hamois.be	7 PLUS	Conseiller
Madame	Anne-Sophie	MONJOIE	Scy	as.monjoie@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Conseillère
Madame	Laurie	PERAT	Achet	l.perat@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Conseillère
Madame	Anne-Laure	PESESSE-GROTS	Hamois	al.pesesse-grots@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Echevine
Monsieur	Pierre-Henri	ROLAND	Schaltin	ph.roland@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Echevin
Monsieur	Alexandre	VANDERSCHUEREN	Natoye	a.vanderschueren@hamois.be	7 PLUS	Conseiller
Madame	Valérie	WARZEE-CAVERENNE	Hamois	v.warzee-caverenne@hamois.be	ENSEMBLE 2024	Bourgmestre

III. LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION DE LA BOURGMESTRE

- Christine CHERMANNE
- Didier DEWEER
- Cédric BERTRAND
- Lionel DEHALU

COMMISSION DU PREMIER ECHEVIN

- Christine CHERMANNE
- Delphine GOETYNCK
- Samuel LIGOT
- Lionel DEHALU

COMMISSION DE LA PRESIDENTE DU CPAS

- Laurie PERAT
- Delphine GOETYNCK
- Firmin FRIPPIAT
- Lionel DEHALU

COMMISSION DE LA DEUXIÈME ECHEVINE

- Laurent DEKEERSMAEKER
- Anne-Sophie MONJOIE
- Patrick MARESCHAL
- Lionel DEHALU

COMMISSION DU TROISIÈME ECHEVIN

- Laurent DEKEERSMAEKER
- Anne-Sophie MONJOIE
- Alexandre VANDERSCHUEREN
- Lionel DEHALU

COMMISSION DE LA QUATRIÈME ECHEVINE

- Delphine GOETYNCK
- David JADOT
- Elodie DONY
- Lionel DEHALU

IV. LE PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL

Depuis la législature 2019-2024, la démarche « Programme Stratégique Transversal » (PST) a été rendue obligatoire pour toutes les provinces, toutes les communes et tous les CPAS de Wallonie.

« Le PST est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. » (Code de la démocratie locale et de la Décentralisation, article L1123-27, §12, al.2).

Le PST est programme qui est une feuille de route évolutive en fonction des besoins et opportunités. Ce programme est établi en concertation avec l'administration afin de proposer un plan pluriannuel qui tient compte des ressources de notre commune, qu'elles soient humaines, matérielles ou financières.

Les synergies et les fusions envisagées participent à donner à notre commune les moyens de ses ambitions en offrant aux habitants un service public de proximité efficace et efficient.

Le Conseil communal du 24 novembre 2025 a pris acte du du Programme stratégique transversal pour la législature 2024-2030.

Quelques notions essentielles

Objectifs stratégiques (O.S.)

Les objectifs stratégiques = le « DEVENIR DE LA COMMUNE » (à long terme), les « enjeux » : « vers où/quoi voulons-nous aller ? ».

Les objectifs stratégiques traduisent la vision des autorités communales. Ils expriment ce que la commune veut être au terme de la mandature ou à plus long terme.

Objectifs opérationnels (O.O.)

Les objectifs opérationnels = le « FAIRE ÉVOLUER », les « LEVIERS MOBILISÉS » par la commune pour atteindre ses objectifs stratégiques, pour « devenir ce qu'elle veut devenir ».

Les objectifs opérationnels traduisent la finalité des projets/actions, ce que la commune devra atteindre au niveau opérationnel pour réaliser ses objectifs stratégiques.

Projets/actions

Une action = le « FAIRE CONCRÈTEMENT », le « COMMENT FAIRE », le « Moyen de concrétiser l'objectif opérationnel » : « Quels projets/actions développer pour atteindre tel O.O. ? »

Une ou plusieurs actions vont être définies pour atteindre l'objectif opérationnel.

L'action contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel.

Volets internes et externes du PST

Les objectifs, projets et actions du PST sont répartis en deux volets :

- un volet interne qui intègre les objectifs, projets et actions visant à améliorer l'organisation et optimiser le fonctionnement de la commune et des services communaux.
- un volet externe qui reprend les objectifs, projets et actions relatifs aux politiques communales en matière de logement, d'environnement, de cohésion sociale, de culture, de développement économique, de mobilité d'aménagement du territoire, de sport, de tourisme, etc).

Le PST en chiffres

- 2 volets
- 3 objectifs stratégiques
- 18 objectifs opérationnels
- 107 actions

Objectif stratégique 1 : être une commune vivante, avec des villages animés et solidaires où chacun peut s'épanouir tout au long de la vie

OP1 - Encourager le lien social et la collaboration

Externe

Créer une commission inter-jeunesses

Développer un réseau de bénévoles afin de lutter contre l'isolement et favoriser le maintien à domicile

En association avec les jeunes : Organiser un événement par village en favorisant partenariats/inclusion/interG

Interdire les smartphones et montres connectées dans nos écoles de village

Maintenir les "rendez-vous" tels que l'accueil des nouveaux habitants, la chasse aux œufs, les journées thématiques environnement/mobilité

Organiser des réunions d'information et de concertation sur les grands projets (esprit PCDR)

Renouveler le CCCA

Encourager des partenariats entre les associations locales

OP2 - Etre attentif au bien-être de chacun

Externe

Accentuer la prévention contre le (cyber)harcèlement

Accompagner les professionnels de santé dans leurs projets (les aspects urbanistiques de leurs projets)

Collaborer étroitement avec le CPAS pour la mise en œuvre de la politique sociale au bénéfice des plus fragilisés

Développer davantage des activités périscolaires (école de devoirs, cours de langue, animations culturelles)

Favoriser la pratique du sport en promouvant les activités des clubs et de la RCA

Installer des défibrillateurs extérieurs et développer des formations aux premiers secours à destination de tous

Via l'alimentation :

Favoriser les produits locaux et légumes de saison dans les cantines scolaires

Interne

Continuer la modernisation des bureaux et des salles de réunion

Développer les activités communes aux différents services pour la cohésion des équipes

OP3 - Favoriser l'inclusion de tous

Externe

Accompagner la (re)mise à l'emploi

Augmenter le nombre de places d'accueil 0-3 ans

Intégrer l'inclusion à toute réflexion préalable aux mesures à prendre ou travaux à réaliser

Soutenir nos écoles et les équipes pédagogiques dans leur mission éducative

Organiser des activités inclusives pour les aînés dans tous les villages

OP4 - Investir dans les infrastructures en adéquation avec les besoins

Externe

Aménager la Place de la Grette à Natoye

Concrétiser la Maison rurale polyvalente

Finaliser les aménagements de la Place d'Emptinne et ses abords

Placer des jeux adaptés aux tout-petits dans l'espace public

Réaliser la plaine de Schaltin

Réfection de la cour de l'école de Natoye

Mettre en place un espace communautaire pour les aînés au sein de la Maison rurale polyvalente

Construire de nouvelles classes pour l'école de Hamois

Rénover le local Patro de Schaltin et de la Jeunesse de Natoye

Remplacer le toit du local des jeunes d'Achet

Revitaliser le centre de Achet

Objectif stratégique 2 : être une commune active, qui bouge et valorise le secteur associatif et l'économie locale

OP1 - Encourager l'accès à la culture et au sport pour tous

Externe

Cultiver le devoir de mémoire

Dédier un espace spécifique à des expos permanentes

Etre un support logistique

Poursuivre l'entretien et le développement d'infrastructures répondant aux besoins des clubs

Soutenir l'accès aux stages pour les publics fragilisés

OP2 - Fournir un meilleur accès à l'information pour le citoyen

Externe

Assurer une meilleure visibilité des décisions communales

Dynamiser la communication via les réseaux sociaux

Lutter contre la fracture numérique

Refonte du site internet communal

Revoir la charte graphique et le nom du bulletin communal

OP3 - Garantir la sécurité

Externe

Concrétiser les liaisons douces ainsi que les aménagements de sécurité proposés en concertation avec les experts du service de police et validés par le SPW

Encourager la stérilisation & le puçage des animaux, avec une attention particulière pour la problématique des animaux errants et des espèces invasives (frelons asiatiques - rats laveurs)

Investir dans les chemins agricoles avec accent sur la mobilité douce

Réaliser un exercice de gestion de crise

Soutenir les PLP

Déployer de radars répressifs (sur les voiries régionales) et préventifs

Interne

Actualiser le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI)

Remplacer le serveur par un cloud

Mettre en place un service de garde pour les interventions urgentes en dehors des heures de travail sur les infrastructures publiques, les bâtiments ou les voiries

OP4 - Mettre en valeur le patrimoine et l'activité touristique

Externe

Installer des panneaux d'interprétation

Préserver notre patrimoine culturel

Promouvoir les opérateurs touristiques

Créer de nouveaux circuits intégrant la mise en avant de nos sentiers

OP5 - Soutenir l'activité économique et le commerce local

Externe

Concrétiser la zone artisanale de Natoye

Développer des marchés locaux dans nos cœurs de villages

Encourager le réseautage

Favoriser l'installation et le développement des PME et TPE sur le zoning Condrolys et la ZA de Natoye

Fédérer et soutenir nos commerçants par des actions ciblées (COM)

Soutenir l'activité agricole par la sensibilisation au grand public et le développement de filières visant à valoriser les productions

OP6 - Stimuler le dialogue entre les acteurs

Externe

Développer des activités culturelles sous l'égide du conseil culturel communal

Rassembler la commission sportive (RCA), regroupant l'ensemble des clubs sportifs

Revisiter la journée des associations et la remise des mérites culturels/sportifs

Objectif stratégique 3 : être une commune ambitieuse, qui investit pour répondre aux besoins de ses habitants avec une vision à long terme

OP1 - Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics

Externe

Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques

Investir dans des techniques visant des économies des ressources (eau - chauffage - isolation - électricité)

OP2 - Mettre en place des outils de gestion permettant de prioriser nos actions et nos investissements

Externe

Elaborer un plan de mobilité ACTIVE

Mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'entretien de nos voiries communales

Réaliser un plan « trottoirs » notamment vers les écoles et services

Veiller à l'entretien de notre important patrimoine immobilier

Développer un plan de gestion des cimetières

Réaliser un Master Plan Plaine d'Hubinne pour le développement de la plaine HUBINNE

Investir dans le screening des églises

Interne

Activer une stratégie pour la gestion des terres communales

Finaliser la gestion des archives

Voter les règlements-taxes pour la durée de mandature

Intégrer des objectifs de développement durable

Finaliser l'inventaire des bâtiments communaux dans le cadre de la stratégie immobilière globale

S'appuyer sur un outil de gestion efficient pour le suivi budgétaire, la planification des projets et l'utilisation des subsides

Gérer la flotte de véhicules communaux en effectuant la poursuite des investissements nécessaires

Etablir un plan de formation et d'évaluation du personnel

OP3 - Organiser le développement urbanistique de notre commune

Externe

Développer l'habitat pour les aînés et personnes à mobilité réduite

Faciliter l'accès au logement dans des parcelles communales

Mettre en œuvre la fiche pour logements intergénérationnels

Adopter un schéma de développement communal (SDC)

OP4 - Prendre des mesures pour la décarbonation et la protection de l'environnement

Externe

Agir sur les points noirs de nos cours d'eau

Encourager le recours au transport partagé et/ou collectif

Finalisation du remplacement de l'éclairage public (LED)

Mise en place de la démarche "0 déchet"

Moderniser le réseau d'égouttage pour préparer l'arrivée des stations d'épuration

Soutenir le développement d'un réseau de bornes de recharge pour voitures électriques

OP5 - Prévenir les inondations

Externe

Agir sur le ruissellement agricole

OP6 - Simplifier les structures et encourager les synergies

Externe

Accompagner le rapprochement avec les entités périphériques à la commune

Interne

Améliorer l'interaction entre membres du Collège et du Conseil ainsi qu'entre membre du Collège et agent référent

OP7 - Tendre vers une administration centralisée et dématérialisée pour un accès facilité

Externe

Agrandir les infrastructures à Emptinne pour accueillir le CPAS et le Poste de Police de proximité

Encourager l'accès aux documents et à l'information via le site internet communal

Revoir les horaires d'accueil des services ouverts à la Population

S'inscrire dans la démarche de fusion entre commune et CPAS

Interne

Développer des solutions, particulièrement pour le service finances

OP8 - Verdurer, valoriser et préserver nos espaces publics

Externe

Aménager des zones dédiées à la biodiversité

Embellir les cœurs de villages par le fleurissement

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Maintenir le rôle multifonctionnel de nos forêts (partenariat DNF)

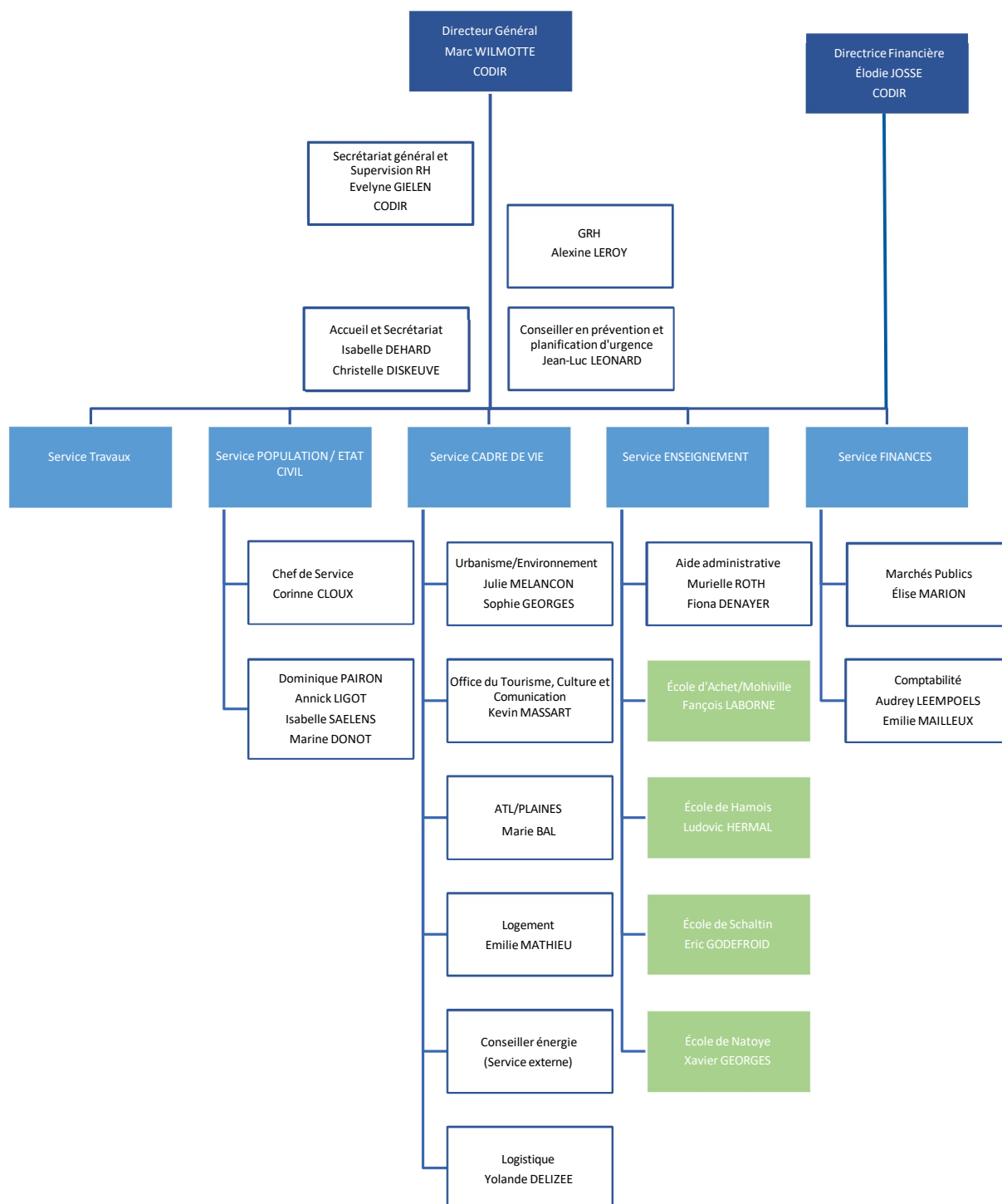
Végétaliser les cimetières

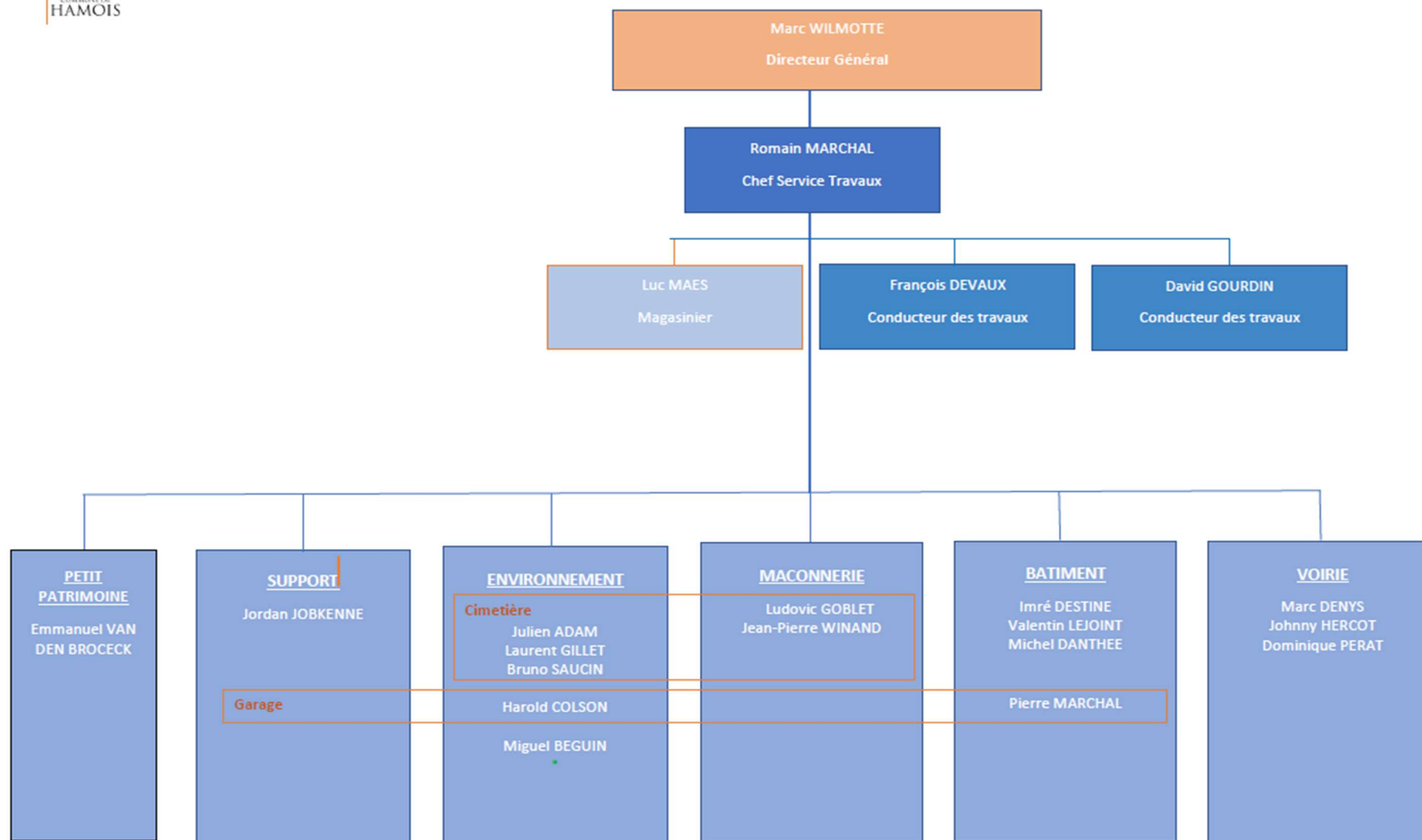
Installer des bulles enterrées

Amplifier la plantation de haies

V. LE PERSONNEL COMMUNAL

ORGANIGRAMME GENERAL AU 31/10/2025





SITUATION GRH

1. Localisation

Maison communale située rue du Relais 1 à 5360 EMPTINNE

2. Composition du service

Evelyne GIELEN – Secrétariat Général et Supervision RH

Tél : 083/61.52.36

E-mail : e.gielen@hamois.be

Alexine LEROY – GRH

Tél : 083/61.52.48

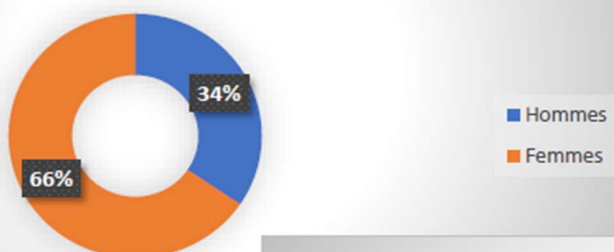
E-mail : a.leroy@hamois.be

3. Situation GRH

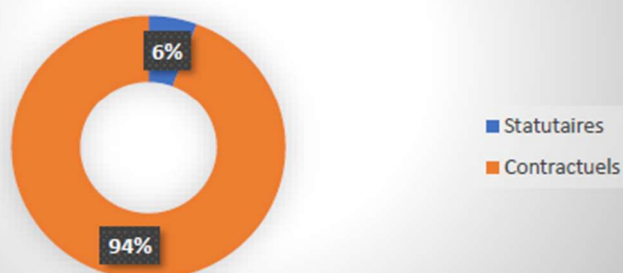
Au 31/10/2025, l'Administration communale occupait 87 travailleurs :

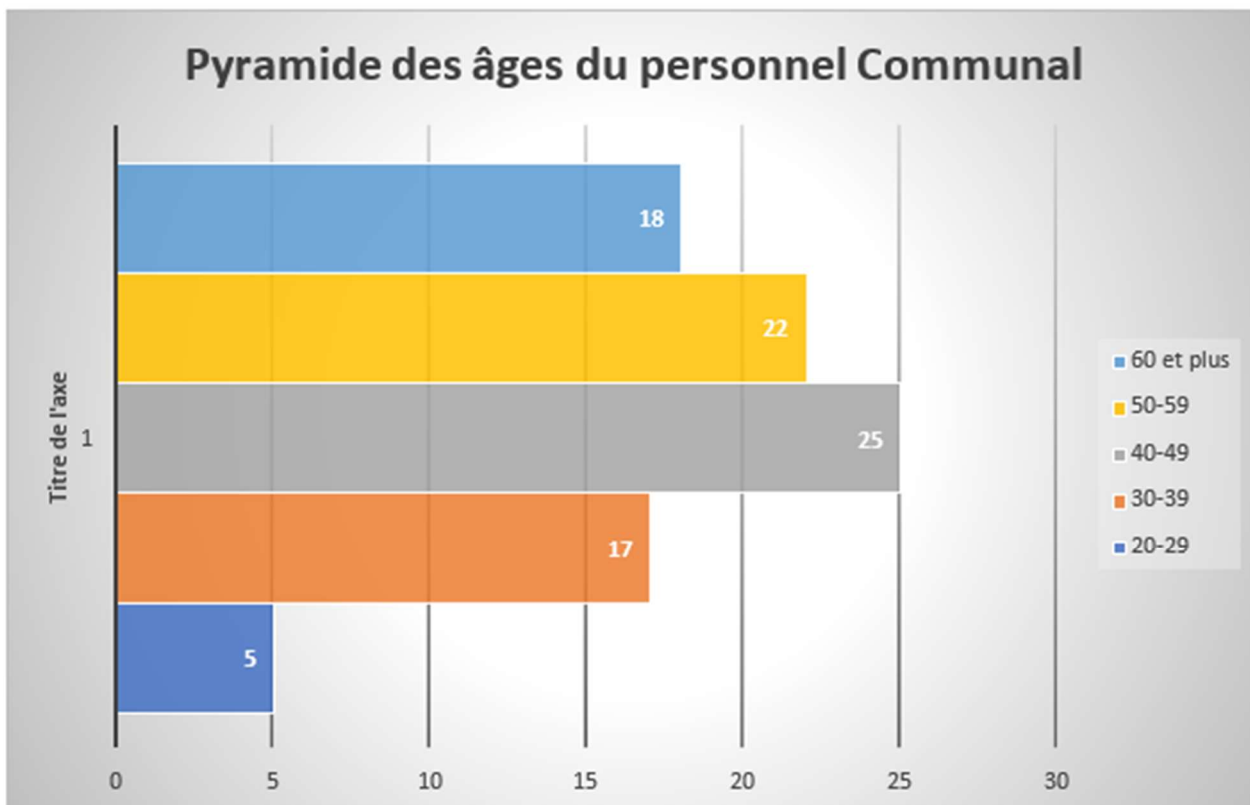
Répartition au 31/10/2022	Nombre
Maison communale Rue du Relais	23
Ateliers - Travaux	23
Office du Tourisme	1
AES	4
Personnel des écoles (surveillances, nettoyage, repas)	36
TOTAL	87

Répartition Hommes et Femmes du personnel Communal



Répartition Contractuels et Statutaires du personnel Communal





4. Les missions du Service GRH

Missions générales du service

- Accompagner le personnel communal depuis l'entrée en service jusqu'au terme de la carrière professionnelle au sein de l'Administration ;
- Gérer administrativement les dossiers des agents mais également développer les ressources humaines au sein de l'Administration et permettre l'épanouissement professionnel de chacun.

I. Administration du personnel

- Elaboration des statuts administratifs et pécuniaires et du règlement de travail du personnel communal ;
- Elaboration et gestion des cadres et des organigrammes du personnel ;
- Elaboration des règlements internes/notes de service ;
- Suivi des dossiers administratifs du personnel communal ;
- Gestion administrative des dossiers d'évolution de carrière, de promotion ;
- Gestion des dossiers de pension, des allocations familiales et de naissance du personnel communal ;
- Gestion des contentieux relatifs au personnel ;
- Gestion des relations avec les syndicats ;
- Gestion des dossiers relatifs aux interruptions de service du personnel ;
- Gestion et calcul des traitements et salaires ;
- Gestion des absences et des prestations supplémentaires ;
- Gestion des déclarations en matière d'accident du travail.

II. Développement des Ressources humaines

- Gestion des recrutements ;
- Accueil des nouveaux travailleurs ;
- Gestion des évaluations des collaborateurs ;
- Formation continuée des collaborateurs ;
- Elaboration de descriptifs de fonction et de profils de compétence ;
- Suivi du plan d'évolution de carrière du personnel ;
- Soutien au management et à la gestion de projets ;
- Gestion des candidatures d'emplois spontanées.

5. Quelques statistiques

RECRUTEMENTS – ENGAGEMENTS

- **8 épreuves de recrutement** organisée
- **Engagements**
 - 1 aide au secrétariat général
 - 1 employé au service finances/marchés publics
 - 1 employé au service finances/comptabilité
 - 1 employé RH
 - 1 employé secrétariat général/Accueil
 - 1 employé aide administrative aux directions
 - 1 chauffeur de car
 - 1 cuisinier
 - 1 technicien de surface
- **Fin de contrat :**
 - 2 ruptures de commun accord
 - 1 fin de contrat à durée déterminée – non renouvelé
 - 1 rupture de contrat pour raison de force majeure médicale
 - 1 démission
- **Agents nommés :** Procédure de nomination d'une Directrice financière locale ($\frac{3}{4}$ Commune – $\frac{1}{4}$ CPAS)
- **Etudiants :**
 - *Office du Tourisme* : 1 étudiant pendant les congés de détente, 2 étudiants pour les vacances de printemps, 3 étudiants pour Juillet-Août, 1 étudiant pour les vacances d'automne et 1 étudiant pour les congés d'hiver pour assurer les permanences de l'Office du Tourisme
 - *Plaines* :
 - *Désignation de coordinateur* : 0 coordinateur
 - *Désignation des moniteurs* : Pour animer les plaines de vacances, 15 moniteurs ont été engagés pendant les vacances d'été
 - *Désignation d'une technicienne de surface* : Pour le nettoyage des locaux occupés dans le cadre des plaines de vacances d'été, 1 prestataire a été désigné pour assumer le nettoyage du site.
 - *Opération « Eté solidaire, je suis partenaire »* : 4 étudiants (2 filles et 2 garçons) engagés et répartis en 2 équipes en juillet (22/07 au 01/08/2025) et en août (04/08 au 14/08/2025). Tâches réalisées :
 - Entretien et nettoyage des cimetières

- Travaux de propreté publique
- Aide aux travaux d'été dans les écoles (peintures etc.)
 - *Opération « Well camps 2025 »* : engagement d'un étudiant en qualité de personne- relais du 07/07 au 01/08/2025
- **Désignation des « articles 60 » mis à disposition par le CPAS** : Aucun prestataire article 60 mis à disposition de la Commune sur la période de référence.
- **Désignation de bénévoles** : L'administration communale recourt aux services de bénévoles pour les garderies scolaires.
- Par ailleurs, l'Administration a reçu 63 candidatures spontanées depuis le 01/01/2025, constituant une base de données permettant dans certains cas, de trouver rapidement des prestataires pour assurer des remplacements voire de surseoir à un emploi temporairement vacant.

III. GESTION DU PERSONNEL

- **Interruptions de carrières :**

Sept agents ont continué de bénéficier d'une interruption de carrière pendant la période de référence :

- 1 agent administratif (secrétariat général) IC 1/5^e temps à pd 03/07/2025
- 1 agent administratif (enseignement) IC 1/5^e temps à pd 01/04/2025
- 1 ouvrier polyvalent (régime fin de carrière) IC 1/5^e temps
- 1 ouvrier polyvalent (régime fin de carrière) IC 1/5^e temps
- 1 agent administratif (régime fin de carrière) IC 1/5^e temps
- 1 agent administratif (RH) IC complète toute l'année 2025
- 1 agent administratif (Office du Tourisme et Communication) IC complète jusqu'au 13/09/2025
- **Réductions des prestations pour raisons médicales** : un agent administratif a exercé un horaire à prestations réduites (mi-temps) en raison de problèmes de santé à partir du 01/11/2025.
- **Congé parental** : Deux agents ont continué de bénéficier d'un congé parental pendant la période de référence :
 - 1 agent du Service Finances (1/5^e temps) jusqu'au 31/12/2025
 - 1 ouvrier polyvalent (1/5^e temps) jusqu'au 23/02/2026
- **Congé d'allaitement** : aucun.
- **Accidents de travail** : 7 dossiers accidents de travail ont été ouverts depuis le 1^{er} janvier 2025.
- **Pension** :
 - 1 cuisinier a pris sa pension le 31/12/2024.
- **Formations** :
 - **Formations organisées à l'extérieur en 2024** :
 - Formation « Phenix » pour 1 agent
 - Formation « Comptabilité budgétaire et générale » pour 1 agent
 - Formation « Conseiller en Prévention » pour 1 agent
 - Formation « Intégrer l'IA dans sa communication digitale » pour 1 agent
 - Formation « Marchés Publics » pour 1 agent
 - Formation « Droit des étrangers » pour 1 agent
 - Formation sur le schéma de développement communal (2 parties) pour 1 agent
 - Formation « Phenix/Patrimoine et dettes » pour 3 agents

- Formation EXCEL pour 7 agents
- Formation « Cimetières » pour 2 agents
- Formation « Sciences Administratives » pour 1 agent
- Formation Apschool pour 1 agent
- Formation « Accompagnement au démarrage de la Stratégie Immobilière Globale à Long Terme (SIGLT) » (2 modules) pour 1 agent
- Formation « L'accord-cadre : aperçu théorique et mise en pratique » pour 1 agent
- Formation « Gestion des salaires PERSÉE » pour 1 agent
- Formation « Prévenir et intervenir face aux violences et au harcèlement » pour 1 agent
- Formation « Phenix : Clôture » pour 1 agent
- **Formation RGB**
 - 0 agents ouvriers inscrits en 2025
- **Formation en ligne**
 - Webinaire « Les infractions en voirie » pour 1 agent
- **Plateformes interservices** : Organisation de plateformes interservices en vue d'un échange entre services sur les projets communaux et partage de connaissances
 - 1 plateformes organisées pour les agents des services administratifs : 16/10/2025
 - 1 plateforme organisée pour les agents du service Travaux : 14/10/2025
- **Journée du personnel** :
 - Une journée du personnel (Admins et ST) a été organisée le 05/09/2025. Au programme : Déjeuner à l'Ac, départ vers Durbuy Adventure pour une activité accrobranche, ou jeux participatifs dans le centre de Durbuy, suivi d'un BBQ et d'une après-midi libre
 - Une journée du personnel (personnel technique) a été organisée le 23/05/2025. Au programme : Déjeuner à l'OCTC, départ vers Dinant Evasion pour une activité accrobranche et énigmes, lunch et après-midi libre dans le centre de Dinant
- **Dossiers disciplinaires** : aucun
- **Evolutions de carrière et de promotions** : aucun

ACTIVITES SYNDICALES

- Aucun Comité de concertation/négociation n'a eu lieu en 2025

VI. SERVICE MANIFESTATION/PLANU

MANIFESTATION

L'année écoulée a confirmé une fois de plus le dynamisme remarquable des habitants et associations de la commune de Hamois. De nombreuses initiatives ont rythmé la vie locale, témoignant de l'attachement de la population à la convivialité et au vivre-ensemble. Les festivités traditionnelles telles que les kermesses, les grands feux, les fêtes des voisins ou encore les chasses aux œufs ont rencontré un franc succès. À celles-ci se sont ajoutées des activités variées : expositions, soirées culturelles, marches ADEPS, courses cyclistes et autres manifestations sportives ou récréatives, qui ont contribué à renforcer le tissu social et à animer nos villages tout au long de l'année.

Notre territoire a également accueilli des événements organisés par des structures extérieures. Plusieurs balades cyclotouristes, rallyes touristiques ou de régularité, ainsi que le prestigieux Rallye de Wallonie ont traversé la commune, offrant une visibilité supplémentaire à Hamois et mettant en valeur ses paysages et son patrimoine.

Chaque demande d'organisation est examinée avec soin par l'administration communale. Lorsque l'ampleur de l'événement le requiert, une réunion de sécurité est convoquée afin de garantir la bonne coordination entre les différents acteurs et d'assurer la sécurité des participants et des riverains. En 2025, pas moins de **190 demandes** ont été traitées, illustrant l'importance et la diversité des activités menées sur notre territoire.

Pour les manifestations autorisées, le service des travaux apporte un soutien logistique en livrant le matériel nécessaire sur site, principalement en matière de signalisation et de barrières de sécurité. Ce dispositif contribue à la fluidité et à la sécurité des événements, tout en facilitant le travail des organisateurs.

Une évolution significative est intervenue cette année : la réalisation en interne des arrêtés de police. Ces documents, indispensables au bon déroulement des festivités et des travaux sur l'espace public, sont désormais établis directement par nos services. Cette nouvelle responsabilité a représenté un investissement conséquent, avec **220 arrêtés** produits au cours de l'année. Elle témoigne de la volonté de la commune de renforcer son efficacité administrative et de répondre de manière proactive aux besoins des citoyens et des associations.

En somme, l'année 2025 aura été marquée par une activité associative et événementielle particulièrement riche, soutenue par une administration attentive et réactive. Ce dynamisme contribue à la vitalité de la commune et à la qualité de vie de ses habitants, tout en consolidant l'image de Hamois comme un territoire accueillant et animé.

PLAN D'URGENCE (PLANU)

Au cours de l'année écoulée, il n'a pas été nécessaire de déclencher le plan d'urgence communal. Toutefois, plusieurs réunions préparatoires ont été organisées afin d'anticiper différents événements et de réduire au maximum les risques de crise. Cette démarche proactive a permis de renforcer la coordination entre les services et d'assurer une meilleure maîtrise des situations sensibles.

Par ailleurs, une collaboration avec l'ASBL AMR est inscrite au budget 2026. Cette association sera intégrée dans notre Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI) en appui à la discipline 4. Leur expertise et leur équipement constitueront un soutien précieux, non seulement en cas de crise, mais également dans le cadre d'interventions spécifiques où leur valeur ajoutée renforcera l'efficacité de notre administration.

VII. CONSEILLER EN PRÉVENTION

INTRODUCTION

Conformément à la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, chaque employeur doit désigner un conseiller en prévention. Dans une administration communale, cette fonction vise à garantir la sécurité, la santé et le bien-être des agents communaux, tout en assurant la conformité aux obligations légales.

MISSIONS PRINCIPALES

Le conseiller en prévention exerce un rôle de conseil et d'accompagnement auprès de l'autorité communale et des travailleurs. Ses missions couvrent l'analyse des risques liés aux postes de travail, la planification d'un plan global de prévention et de plans annuels d'action, l'organisation de formations et de sensibilisations sur la sécurité incendie, l'utilisation des équipements ou la prévention des risques psychosociaux. Il assure également le suivi des accidents de travail en proposant des mesures correctives, participe aux réunions du Comité pour la Prévention et la Protection au Travail et coordonne, si nécessaire, avec les services externes de prévention. Enfin, il supervise des exercices pratiques tels que les évacuations et les simulations d'urgence dans les bâtiments communaux.

ACTIONS SPÉCIFIQUES DANS UNE ADMINISTRATION COMMUNALE

Dans le contexte communal, le conseiller en prévention adapte ses interventions aux réalités locales. Il veille à la sécurité des ouvriers communaux lors des travaux de voirie ou de l'entretien des espaces verts, à l'ergonomie et au bien-être des employés administratifs, à la protection des enseignants et des élèves dans les établissements scolaires, ainsi qu'à la sécurité des usagers des infrastructures sportives. Lors de l'organisation d'événements publics, il coordonne les mesures de sécurité afin d'assurer la protection des citoyens et du personnel.

CONCLUSION

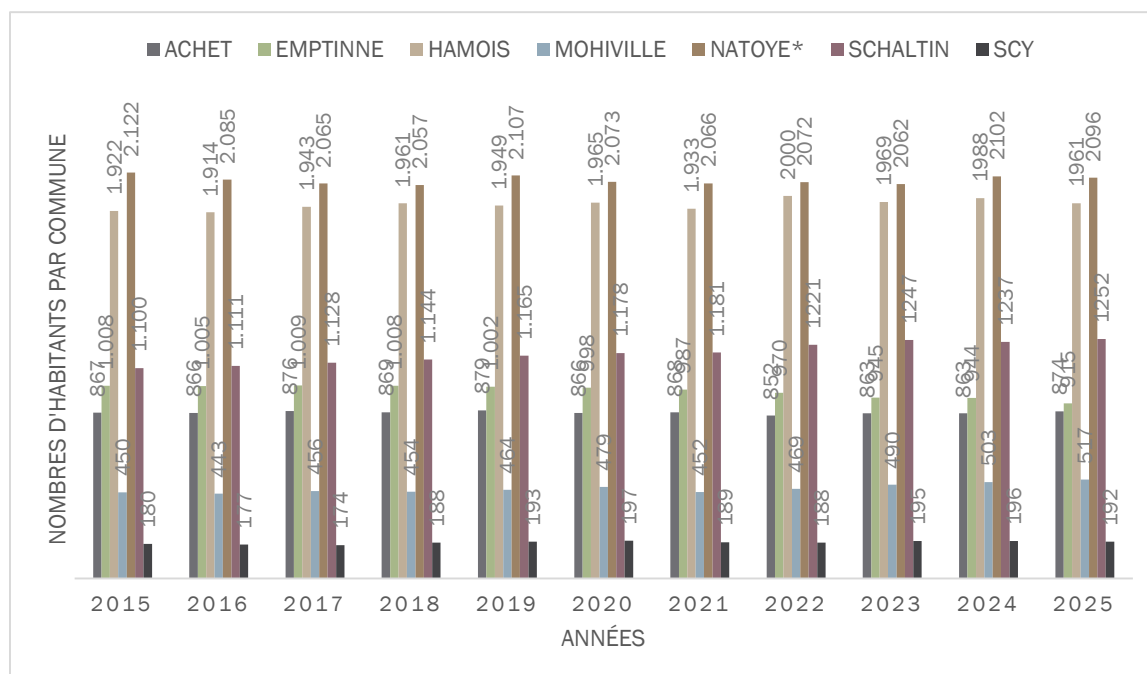
Le conseiller en prévention constitue un acteur essentiel du bon fonctionnement de l'administration communale. Par ses analyses, ses conseils et ses actions de sensibilisation, il contribue à instaurer un environnement de travail sûr et conforme à la législation belge. Son rôle dépasse la seule protection des agents : il participe également à la qualité du service rendu aux citoyens en garantissant la sécurité et le bien-être dans toutes les activités communales.

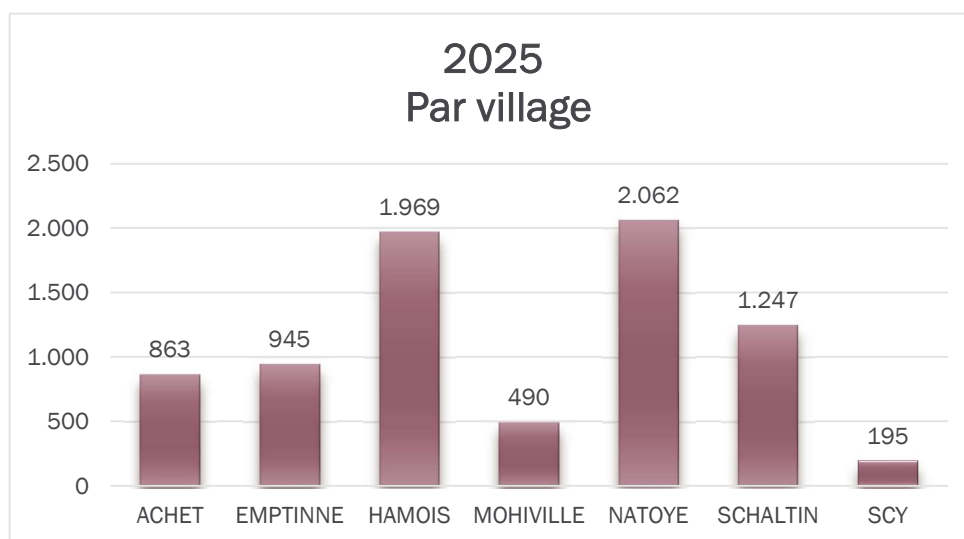
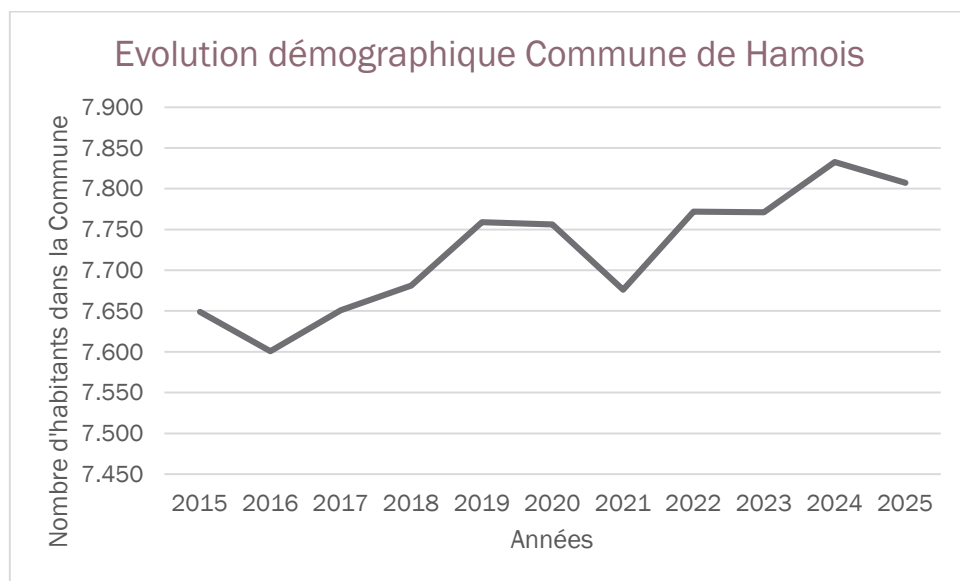
VIII. POPULATION – ETAT CIVIL

EVOLUTION DE LA POPULATION PAR VILLAGE (AU 01/11)

Année	ACHET	EMPTINNE	HAMOIS	MOHIVILLE	NATOE*	SCHALTIN	SCY	TOTAL
2015	867	1.008	1.922	450	2.122	1.100	180	7.649
2016	866	1.005	1.914	443	2.085	1.111	177	7.601
2017	876	1.009	1.943	456	2.065	1.128	174	7.651
2018	869	1.008	1.961	454	2.057	1.144	188	7.681
2019	879	1.002	1.949	464	2.107	1.165	193	7.759
2020	866	998	1.965	479	2.073	1.178	197	7.756
2021	868	987	1.933	452	2.066	1.181	189	7.676
2022	852	970	2000	469	2072	1221	188	7.772
2023	863	945	1969	490	2062	1247	195	7.771
2024	863	944	1988	503	2102	1237	196	7833
2025	874	915	1961	517	2096	1252	192	7807*

*Y compris les personnes en registre d'attente





Du 01/11/2024 au 31/10/2025	Nombre
Nombre de naissances	66
Nombre de naissances sur le territoire de la commune	1
Nombre de décès	51
Nombre de décès sur le territoire de la commune	14
Nombre de mariages	22
Nombre de déclarations de mariage	19
Nombre de divorces	28
Nombre de reconnaissances prénatales	48
Nombre de reconnaissances postnatales	3
Déclaration de nationalité	6
Déclaration de changement de prénom	1
Déclaration de changement de sexe	1
Entrées	776
Sorties	668
Nombre de radiations pour l'étranger	17
Nombre de radiations d'office	50
Nombre de mutations intérieures	162

➤ Attestations d'immatriculation (= carte de séjour temporaire pour demandeur d'asile)

Attestations d'immatriculation	
2023	217
2024	223
2025	269

Demandes	2023	2024	2025
Bulletins de renseignements	7	2	8
Casiers	578	426	493
Permis	656	481	817
Passeports	449	533	476
TOTAL	1690	1444	1794



Demandes cartes d'identité et cartes de séjours	2023	2024	2025
EID	418	858	1489
KIDS	255	307	293
TOTAL	673	1165	1782

Demandes réalisées sur e-guichet	Nombre 2023	Nombre 2024	Nombre 2025
Casier judiciaire	317	432	512
Etat civil	68	111	172
Population	593	690	812
TOTAL	978	1233	1496

PRÉSENTATION DU SERVICE FINANCES

Au 31/10/2025, le Service Finances se compose de l'effectif suivant :

- La Directrice financière, Elodie JOSSE
- Une attachée à la direction financière (2/5^e temps) depuis le 01/10/2024, Joëlle BEAUJEAN
- Deux comptables, Audrey LEEMPOELS et Emilie MAILLEUX
- Un agent en charge des marchés publics, des subsides et des subventions, Elise MARION

Présentation du Service Finances :

Le Service Finances est un service essentiellement tourné vers l'interne qui est sous l'autorité de la Directrice financière pour lui permettre d'exercer les missions qui lui sont confiées dans le cadre du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et du Règlement Général de la Comptabilité Communale (RGCC). Des contacts avec l'externe sont toutefois fréquents : contribuables et redevables, fournisseurs, bénéficiaires de subventions, prestataires de services dans le cadre des missions du service.

La Directrice financière assure un rôle de conseillère budgétaire et financière auprès du Collège et de l'Autorité en général.

Le Service Finances de la commune de Hamois regroupe les cellules "Comptabilité", "Taxes et Redevances" et "Marchés Publics". Il assure plusieurs missions :

- Contrôle des pièces et exécution de paiements aux fournisseurs
- Etablissement et engagement de tous les bons de commande communaux
- Passation, exécution et suivi des marchés publics
- Emission, contrôle et recouvrement des factures émises par l'Administration
- Perception des taxes, redevances et loyers
- Liquidation des traitements
- Comptabilité budgétaire et générale de l'Administration et des services para-communaux
- Gestion de la trésorerie
- Elaboration du projet du budget communal et ses annexes à soumettre au Conseil Communal
- Elaboration des modifications budgétaires et annexes à soumettre au Conseil Communal
- Vérification des budgets et comptes des Fabriques d'église
- Assistance à l'élaboration des projets de règlements-taxes et redevances communaux à soumettre au Conseil Communal
- Contentieux fiscal communal

Le Service Finances prépare et assure le suivi du budget communal et ses modifications budgétaires (ci-après « MB »). Il établit également les rapports annexes à ces dossiers.

Dans le cycle comptable, **le budget** constitue le document financier initial et revêt donc à cet égard une importance particulière dans la vie communale. **Le budget** est la pierre angulaire de la gestion communale.

BUDGET INITIAL 2025

Le budget initial 2025 a été adopté par le Conseil en sa séance du 16 décembre 2024. Le budget 2025 a été approuvé par l'Autorité de Tutelle le 14 janvier 2025.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Exercice : 2025

Service : Ordinaire

		2023	2024			2025
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2023						
Droits constatés nets (+)	1	12.187.571,29				
Engagements à déduire (-)	2	10.672.447,27				
Résultat budgétaire au 01/01/2024 (1 – 2)	3	1.515.124,02				
Budget 2024						
Prévisions de recettes	4		12.610.023,49		12.610.023,49	
Prévisions de dépenses (-)	5		12.190.039,84		12.190.039,84	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2025 (4 + 5)	6		419.983,65		419.983,65	
Budget 2025						
Prévisions de recettes	7					11.806.022,33
Prévisions de dépenses (-)	8					11.786.229,72
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2026 (7 + 8)	9					19.792,61

ANNEXE AU TABLEAU DE SYNTHESE

Service Ordinaire

RECETTES

ARTICLE	LIBELLE	EN PLUS
1. Total des recettes en PLUS		0,00

ARTICLE	LIBELLE	EN MOINS
2. Total des recettes en MOINS		0,00
SOLDE DES ADAPTATIONS EN RECETTES EXERCICE		0,00
AN_EXERC_M_1		
(1 – 2) à reporter au tableau de synthèse		

DEPENSES

ARTICLE	LIBELLE	EN PLUS
3. Total des dépenses en PLUS		0,00

ARTICLE	LIBELLE	EN MOINS
4. Total des dépenses en MOINS		0,00
SOLDE DES ADAPTATIONS EN DEPENSES EXERCICE 2024		0,00
(3 – 4) à reporter au tableau de synthèse		

La Directrice financière ff soussigné certifie avoir pris connaissance des adaptations du budget de l'exercice 2024 ci-dessus,
 Fait à , le

La Directrice financière ff,

COMMUNE DE HAMOIS

Numéro INS : 91059

TABLEAU DE SYNTHESE

Exercice : 2025

Service : Extraordinaire

		2023	2024			2025
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2023						
Droits constatés nets (+)	1	4.193.329,65				
Engagements à déduire (-)	2	5.637.515,88				
Résultat budgétaire au 01/01/2024 (1 – 2)	3	-1.444.186,23				
Budget 2024						
Prévisions de recettes	4		10.900.106,44	-3.892.070,48	7.008.035,96	
Prévisions de dépenses (-)	5		10.900.106,44	-3.892.070,48	7.008.035,96	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2025 (4 + 5)	6					
Budget 2025						
Prévisions de recettes	7					5.854.539,63
Prévisions de dépenses (-)	8					5.854.539,63
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2026 (7 + 8)	9					

ANNEXE AU TABLEAU DE SYNTHESE

Service Extraordinaire

RECETTES

ARTICLE	LIBELLE	EN PLUS
1. Total des recettes en PLUS		0,00

ARTICLE	LIBELLE	EN MOINS
2. Total des recettes en MOINS		3.892.070,48
SOLDE DES ADAPTATIONS EN RECETTES EXERCICE 2024		3.892.070,48
(1 – 2) à reporter au tableau de synthèse		

DEPENSES

ARTICLE	LIBELLE	EN PLUS
3. Total des dépenses en PLUS		0,00

ARTICLE	LIBELLE	EN MOINS
4. Total des dépenses en MOINS		3.892.070,48
SOLDE DES ADAPTATIONS EN DEPENSES EXERCICE 2024		3.892.070,48
(3 – 4) à reporter au tableau de synthèse		

La Directrice financière ff soussigné certifie avoir pris connaissance des adaptations du budget de l'exercice 2024 ci-dessus,

Fait à, le

La Directrice financière ff,

n° art budgétaire	N° Projet		Dépenses	Subsides/PIMACI	Emprunts	Fds. Rés. Ext.	FRIC/PIC
104/742-53	20240004	Achat matériel informatique	3.107,38 €			3.107,38 €	
104/742-52	20240038	Achat Photocopieurs	2.045,31 €			2.045,31 €	
104/747-60	20160028	Archives communales	5.000,00 €			5.000,00 €	
124/735-60	20240037	Entr extraord pompes / puit r des prés Schallin	20.000,00 €	5.000,00 €		15.000,00 €	
421/721-60	20110021	Atelier Cheumont / amén au terrain	40.000,00 €			40.000,00 €	
421/723-60	20110021	Atelier de cheument / amen bâtiment	25.000,00 €			25.000,00 €	
421/741-51	20240032	Achat mobilier	13.942,00 €			13.942,00 €	
421/731-60	20240028	Réenduisage 2024	400.000,00 €			400.000,00 €	
421/731-60	20110020	Lotissement rue de la Gozée ZONE HABITAT	110.000,00 €			110.000,00 €	
421/742-53	20240006	Matériel informatique	2.500,00 €			2.500,00 €	
421/744-51	20240007	Matériel d'exploitation	10.000,00 €			10.000,00 €	
421/731-60	20220024	PIC 2022-2024 Rue Trou Maroît à Hamois	687.350,66 €	172.946,89 €	290.068,51 €		224.335,26 €
421/731-60	20230025	PIC 2022-2024 Rue de Miécrot à Hamois	850.263,03 €		577.488,43 €		272.774,60 €
422/741-98	20240011	Abris aux haltes des autobus	6.000,00 €			6.000,00 €	
425/731-60	20220034	PIMACI 2022-2024 bande cyclo à Emptinne	676.220,81 €	317.449,49 €	358.771,32 €		
425/731-60	20240012	PIMACI 2022-2024 trottoir rue St Barbe	165.439,82 €	54.871,20 €		110.568,62 €	
425/711-60	20180014	Achat terrain	1.555,41 €			1.555,41 €	
425/725-60	20180014	Aménagement place d'Emptinne	11.000,00 €			11.000,00 €	
425/725-60	20220007	Cœur de Village Hamois	6.646,06 €			6.646,06 €	
425/725-60	20240036	Amen parking Hamois	50.000,00 €			50.000,00 €	
722/724-60	20240017	Maintenance Ecole de Natoye	5.000,00 €			5.000,00 €	
722/742-53	20240018	Matériel informatique écoles	8.000,00 €			8.000,00 €	
722/741-98	20240019	Mobilier scolaire	15.000,00 €			15.000,00 €	
722/724-52	20240020	Achat équipement écoles	13.000,00 €			13.000,00 €	
722/724-60	20240021	Eclairage Hall Hamois	20.000,00 €			20.000,00 €	
790/721-60	20240042	Equip. Et Maint extraor Chapelle Notre-dame	300.000,00 €			300.000,00 €	

790/724-60	20240026	Maintenance Eglise de Scy	25.000,00 €			25.000,00 €	
790/633-51	20240027	Subside extraord pour bâtiment FE Hamois	25.000,00 €			25.000,00 €	
844/724-60	20220030	Travaux extension milieu d'accueil rue relais 8	395.000,00 €	50.000,00 €	285.000,00 €	60.000,00 €	
TOTAUX			3.892.070,48 €	600.267,58 €	1.511.328,26 €	1.283.364,78 €	497.109,86 €

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 1

Les modifications budgétaires n°1 (ordinaire et extraordinaire) introduisant les résultats du compte 2024 et portant sur les premiers ajustements de l'exercice ont été adoptées à la séance du Conseil du 26 mai 2025 et approuvées par l'Autorité de Tutelle le 30 juin 2025.

COMMUNE DE HAMOIS
MB

91059

Modification Budgétaire n° 1

Exercice : 2025

Service ordinaire

Extrait du registre aux délibérations du conseil de : COMMUNE DE HAMOIS à la date du 26/05/2025.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide :

Le budget ordinaire est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISION			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	11.806.022,33	11.786.229,72	19.792,61	11.806.022,33	11.786.229,72	19.792,61	11.806.022,33	11.786.229,72	19.792,61
Augmentation	653.592,92	534.812,64	118.780,28	653.592,92	534.812,64	118.780,28	653.592,92	534.812,64	118.780,28
Diminution	39.326,54	243.713,20	204.386,66	39.326,54	243.713,20	204.386,66	39.326,54	243.713,20	204.386,66
Résultat	12.420.288,71	12.077.329,16	342.959,55	12.420.288,71	12.077.329,16	342.959,55	12.420.288,71	12.077.329,16	342.959,55

Modification Budgétaire n° 1

Exercice : 2025

Service extraordinaire

Extrait du registre aux délibérations du conseil de : COMMUNE DE HAMOIS à la date du 26/05/2025.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide :

Le budget extraordinaire est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISION			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	5.854.539,63	5.854.539,63		5.854.539,63	5.854.539,63		5.854.539,63	5.854.539,63	
Augmentation	3.506.693,84	3.485.693,84	21.000,00	3.506.693,84	3.485.693,84	21.000,00	3.506.693,84	3.485.693,84	21.000,00
Diminution	176.000,00	155.000,00	-21.000,00	176.000,00	155.000,00	-21.000,00	176.000,00	155.000,00	-21.000,00
Résultat	9.185.233,47	9.185.233,47		9.185.233,47	9.185.233,47		9.185.233,47	9.185.233,47	

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 2

La modification budgétaire n°2 portant uniquement sur des ajustements au niveau du service extraordinaire a été adoptée à la séance du Conseil du 01/07/2025. Ces modifications ont été approuvées par l'Autorité de Tutelle le 06 août 2025.

COMMUNE DE HAMOIS

91059

Modification Budgétaire n° 2

Exercice : 2025

Service extraordinaire

Extrait du registre aux délibérations du conseil de : COMMUNE DE HAMOIS à la date du 01/07/2025.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide :

Le budget extraordinaire est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISION			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	9.185.233,47	9.185.233,47		9.185.233,47	9.185.233,47		9.185.233,47	9.185.233,47	
Augmentation	153.870,06	153.870,06		153.870,06	153.870,06		153.870,06	153.870,06	
Diminution									
Résultat	9.339.103,53	9.339.103,53		9.339.103,53	9.339.103,53		9.339.103,53	9.339.103,53	

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 3

Les modifications budgétaires n°3 (ordinaire et extraordinaire) portant sur les ajustements de fin d'exercice ont été adoptées à la séance du Conseil du 07 octobre 2025. Ces modifications ont été approuvées par l'Autorité de Tutelle le 07 novembre 2025.

Modification Budgétaire n° 3

Exercice : 2025

Service ordinaire

Extrait du registre aux délibérations du conseil de : COMMUNE DE HAMOIS à la date du 07/10/2025.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide :

Le budget ordinaire est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISION			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	12.420.288,71	12.077.329,16	342.959,55	12.420.288,71	12.077.329,16	342.959,55	12.420.288,71	12.077.329,16	342.959,55
Augmentation	142.561,94	409.921,60	-267.359,66	142.561,94	409.921,60	-267.359,66	204.632,64	409.921,60	-205.288,96
Diminution	67.445,97	328.161,53	260.715,56	67.445,97	328.161,53	260.715,56	67.445,97	328.161,53	260.715,56
Résultat	12.495.404,68	12.159.089,23	336.315,45	12.495.404,68	12.159.089,23	336.315,45	12.557.475,38	12.159.089,23	398.386,15

Modification Budgétaire n° 3

Exercice : 2025

Service extraordinaire

Extrait du registre aux délibérations du conseil de : COMMUNE DE HAMOIS à la date du 07/10/2025.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide :

Le budget extraordinaire est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISION			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	9.339.103,53	9.339.103,53		9.339.103,53	9.339.103,53		9.339.103,53	9.339.103,53	
Augmentation	1.133.002,16	1.193.002,16	-60.000,00	1.133.002,16	1.193.002,16	-60.000,00	1.133.002,16	1.193.002,16	-60.000,00
Diminution	1.133.250,00	1.193.250,00	60.000,00	1.133.250,00	1.193.250,00	60.000,00	1.133.250,00	1.193.250,00	60.000,00
Résultat	9.338.855,69	9.338.855,69		9.338.855,69	9.338.855,69		9.338.855,69	9.338.855,69	

Le budget initial 2026 sera adopté par le Conseil communal en sa séance du 16 décembre 2025.

LES RECETTES COMMUNALES

LES ADDITIONNELS À L'IPP ET AU PRI

C'est l'essentiel des recettes fiscales communales.

Au total, les additionnels pèsent pour **44,44 % des rentrées globales de notre commune.**

Concernant le précompte immobilier, le montant initialement prévu en début d'année 2025 était de 1.650.534,90 € et il a été réestimé à 1.734.033,49 € (MB1) et à 1.796.221,13 € (MB3). Au 31/10/2025, nous avons perçu 1.113.512,66 €.

Quant aux additionnels à l'impôt des personnes physiques, le montant initialement prévu en début d'année 2025 était de 3.265.873,90 € et il a été réestimé à 3.226.638,23 € (réformation MB1) et à 3.184.217,00 € (réformation MB3). Nous avons perçu au 31/10/2025, 1.504.203,13 €.

LES FONDS ET SUBSIDES

Le deuxième grand poste des recettes communales ordinaires est constitué de fonds et subsides, c'est-à-dire de moyens financiers qui leur sont octroyés en provenance de l'extérieur.

LE FONDS DES COMMUNES

Les communes wallonnes bénéficient d'une dotation émanant des autorités régionales : le Fonds des communes, de façon à ce que chaque commune puisse couvrir les coûts récurrents de ses missions légales. Il couvre **21.83 % des moyens financiers de notre commune.**

L'estimation 2025 porte à un montant de 2.468.214,05 €. Ce montant a été revu à la baisse lors de la MB n°3 et s'élève à 2.466.619,37 €. Nous avons perçu au 31/10/2025 un montant de 2.466.619,37 €.

SUBVENTION UNIQUE AIDE À LA PROMOTION DE L'EMPLOI (APE)

L'Aide à la Promotion de l'Emploi (APE) est une aide de la Wallonie, accordée sous la forme d'une subvention forfaitaire annuelle (libérée en 4 tranches trimestrielles). Cette subvention est calculée sur base de la formule de calcul reprise dans le décret du 10 juin 2021 régissant le nouvel APE.

Concernant la subvention forfaitaire unique APE, le montant initialement prévu en début d'année 2025 était de 737.537,68 €.

LES TAXES ET REDEVANCES LOCALES

Le contribuable les connaît bien. Chaque commune jouit d'une grande liberté en la matière, et veille naturellement à ajuster ces taxes à ses réalités de terrain.

Une taxe constitue aussi un instrument utile aux communes pour impulser des politiques. La taxe sur les immeubles inoccupés permet par exemple d'éviter l'apparition de chancres urbains susceptibles d'entraîner une série de phénomènes connexes nuisibles en termes de salubrité, de sécurité et d'image.

Cela étant dit, la finalité première d'une taxe est bien évidemment de faire rentrer de l'argent dans les caisses communales pour mener des politiques.

Cette catégorie de recettes locales est classiquement subdivisée en prestations et en recettes financières (dividendes).

Les **recettes de prestations** sont des rentrées récurrentes générées par les biens communaux (loyers, location de matériel, coupes de bois, baux de chasse, location d'essarts communaux, ...). Les redevances dues pour l'occupation de la voirie par les opérateurs des réseaux de gaz et d'électricité entrent également dans cette catégorie.

Les **recettes financières** sont principalement constituées de revenus de participations financières (dividendes gaz et électricité e.a.), de bénéfices des régies communales, ...

ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- Centimes additionnels au précompte immobilier : 2600 centimes
- Impôt personne physique : 8 %

TAXES COMMUNALES

Les nouveaux règlements-taxes depuis le 01/07/2025 sont consultables sur le site web de la Commune à l'adresse suivante : www.hamois.be dans la rubrique « Services communaux » sous la sous-rubrique « Publications officielles ».

Les anciens règlements-taxes sont consultables sur le site web de la Commune à l'adresse suivante : <https://www.hamois.be/vie-communale/services-communaux/service-des-finances/taxes-et-redevances/reglements-taxes>

Les principales taxes communales sont les suivantes :

- Ecrits publicitaires non adressés
 - 29 articles de rôles - Montant du rôle : 10.870,97 € (exercice 2024)
 - 26 articles de rôle - Montant du rôle : 8.478,96 € (exercice 2025 – semestre 1)
- Panneaux publicitaires
 - 16 articles de rôle
 - Montant du rôle : 21.304,95 € (exercice 2024)
- Immeubles bâtis inoccupés
 - 5 articles de rôle
 - Montant du rôle : 18.750,00 € (exercice 2024)
- Immondices
 - Forfait Exercice 2025 :
 - 3213 articles de rôles
 - Montant du rôle : 336.425,00 €
 - Kilos (Exercice 2024)
 - 2978 articles de rôle
 - Montant du rôle : 143.117,42 €
- Secondes résidences
 - 49 articles de rôle
 - Montant du rôle : 29.400,00 € (exercice 2025)

REDEVANCES COMMUNALES

Les nouveaux règlements-redevances depuis le 01/07/2025 sont consultables sur le site web de la Commune à l'adresse suivante : www.hamois.be dans la rubrique « Services communaux » sous la sous-rubrique « Publications officielles ».

Les anciens règlements-redevances sont consultables sur le site web de la Commune à l'adresse suivante : <https://www.hamois.be/vie-communale/services-communaux/service-des-finances/taxes-et-redevances/reglements-taxes>

Les principales redevances communales sont les suivantes :

- Redevance pour les garderies scolaires
0.35 €/15 minutes
- Redevance pour les services offerts par l'Accueil Extra-Scolaire (AES)

Mercredi après-midi	Journée pédagogique ou stage inférieur à 4 jours	Stage
2.50 € si l'enfant quitte l'accueil extrasolaire avant 15h	10 €/journée	35 € - Stage de 4 jours
5.00 € si l'enfant quitte l'accueil extrasolaire après 15h		40 € - Stage de 5 jours

- Redevance pour l'accueil des enfants dans les plaines de vacances communales

	Enfants de 2.5 à 12 ans	Adolescents de 13 à 15 ans
Domicilié sur la Commune	35 €	60 €
Domicilié en dehors de la Commune	50 €	75 €

- Octroi de concessions
- Redevance permis d'urbanisme, déclaration de classe 3 etc.

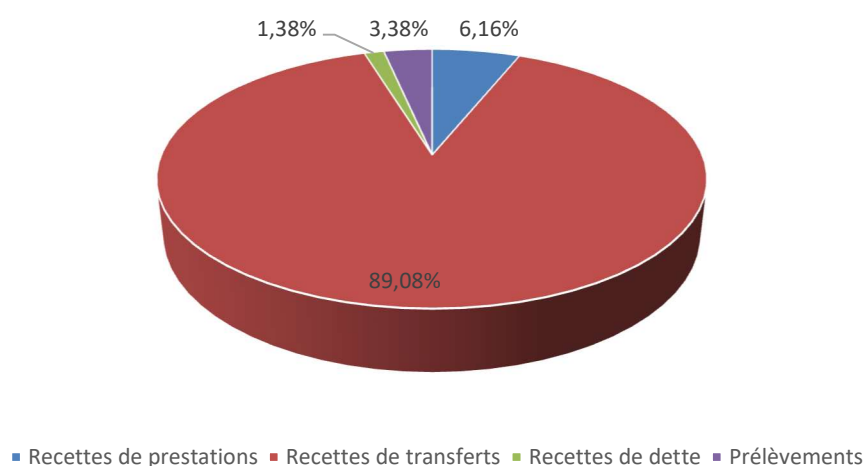
En 2025, le service « taxes communales », c'est aussi :

- Office wallon des déchets – préparation et élaboration des rapports pour :
 - FEDEM : questionnaire annuel adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers
 - Coût-vérité réel : Formulaire annuel adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers.
 - Coût-vérité budget : Formulaire annuel adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir.
- Assistance à la rédaction des règlements-taxi et des règlements-redevance
- Envoi des rappels de paiement (toutes taxes)
- Envoi de sommations (toutes taxes)
- Elaboration de plans de paiement : 30

Depuis le 01/01/2025 et jusqu'au 31/10/2025, le Service des Finances pris plus largement et sans être exhaustif :

- 244 invitations à payer
- 1518 mandats imprimés
- 780 demandes de bons de commande

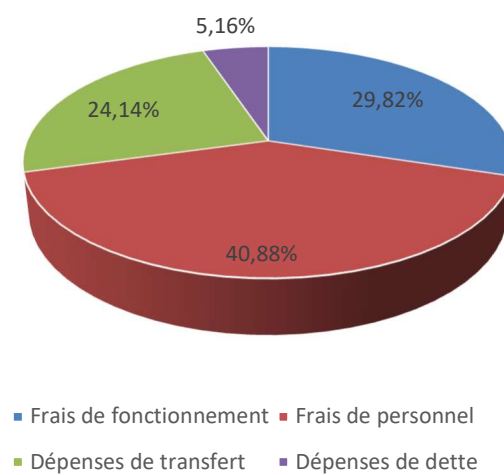
Répartition des recettes communales



LES DÉPENSES COMMUNALES

Les dépenses communales peuvent être classées en quatre catégories :

Répartition des dépenses communales



LES FRAIS DU PERSONNEL

Les dépenses de personnel assurent l'engagement et la rémunération des agents communaux, des mandataires ainsi que le paiement des assurances et des cotisations patronales.

Les frais de personnel prévus au budget 2025 s'élèvent à un montant total de 4.643.407,14 €, montant revu à 4.484.914,28 € en MB3, ce qui représente une part relative des dépenses communales (exercice propre) de **40,88 %**.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement permettent à la commune d'assurer les frais de fonctionnement administratif et l'entretien des infrastructures.

Les dépenses de fonctionnement prévues au budget 2025 s'élèvent à un montant de 3.109.874,42 €, montant revu à 3.270.991,49 € en MB3, ce qui représente une part relative des dépenses communales (exercice propre) de **29,82 %**.

LES DÉPENSES DE TRANSFERT : DOTATIONS COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Les dépenses de transfert financent les nombreuses entités qui gravitent autour de la commune et qui en dépendent directement, comme par exemple les CPAS ou les zones de police.

Le Service Finances traite notamment de la tutelle financière prévue par le CDLD sur des entités telles que le CPAS et les Fabriques d'église ou encore l'octroi et le contrôle des subventions financières octroyées au monde associatif.

Les dépenses de transfert prévues au budget 2025 s'élèvent à un montant total de 2.567.065,70 €, montant revu à 2.648.314,60 € en MB3, ce qui représente une part relative des dépenses communales (exercice propre) de **24,14 %**.

SUBVENTIONS OCTROYÉES AU MONDE ASSOCIATIF

En 2025, plus de 30 dossiers de demande ont été transmis au Service des Finances/Marchés Publics. La Commune a octroyé des subsides en numéraire pour un montant global 468.800,67€ (inclus RCA pour 402.800 €) pour les associations locales, clubs sportifs et autres entités partenaires.

Conseil communal	Article budgétaire	Organismes	Montants octroyés	montants liquidés
27-01-25	352/332-02	Centre médical hélicopté	400,00 €	400,00 €
27-01-2025 + erratum 07/10/2025	561/33202-01	Maison du tourisme	6.367,24 €	6.367,24 €
27-01-25	561/33203-01	Centre culturel Dinant	2.700,00 €	2.562,00 €
27-01-25	561/33206-01	Maison du tourisme	2.600,00 €	2.600,00 €
27-01-25	722/332-02	Comité scolaire Schaltin	1.552,00 €	1.552,00 €
31-03-25	722/332-02	Comité scolaire Schaltin	411,00 €	411,00 €
31-03-25	722/332-02	Comité scolaire Natoye	526,50 €	526,50 €
31-03-25	722/332-02	Comité scolaire Hamois	754,50 €	754,50 €
31-03-25	722/332-02	Achet Cantine	570,50 €	570,50 €
27-01-25	760/332-02	Club Saint Martin	500,00 €	
27-01-25	760/332-02	ASBL la Concordia	500,00 €	
27-01-25	760/332-02	RCS Schaltin	500,00 €	
27-01-25	760/332-02	MDJ Hamois	500,00 €	500,00 €
27-01-25	762/33204-01	G.A.L.	1.300,00 €	
27-01-25	762/33205-01	G.A.L.	2.500,00 €	
27-01-25	762/33206-01	Cœur de Condroz	6.911,43 €	13.524,00 €
27-01-25	762/33202-01	Parc naturel	6.673,60 €	
27-01-25	764/332-02	Royal vélo club Gais Wallons	500,00 €	379,56 €
27-01-25	764/435-01	Régie communale autonome (hors 4T/2025)	362.626,00 €	347.095,43 €
	764/435-01	Régie communale autonome	40.174,00 €	
27-01-25	777/332-01	Contrat Rivières Haute-Meuse	2.339,00 €	2.339,00 €
27-01-25	835/332-02	ONE	7.500,00 €	7.437,64 €
27-01-25	844/332-02	Les P'tits Loups	5.500,00 €	2.692,52 €
27-01-25	849/332-02	Les Arsouilles (hors 4T/2025)	12.000,00 €	5.883,25 €
27-01-25	930/332-01	Agence immobilière sociale	2.894,90 €	2.894,90 €
		total:	468.800,67 €	398.490,04 €

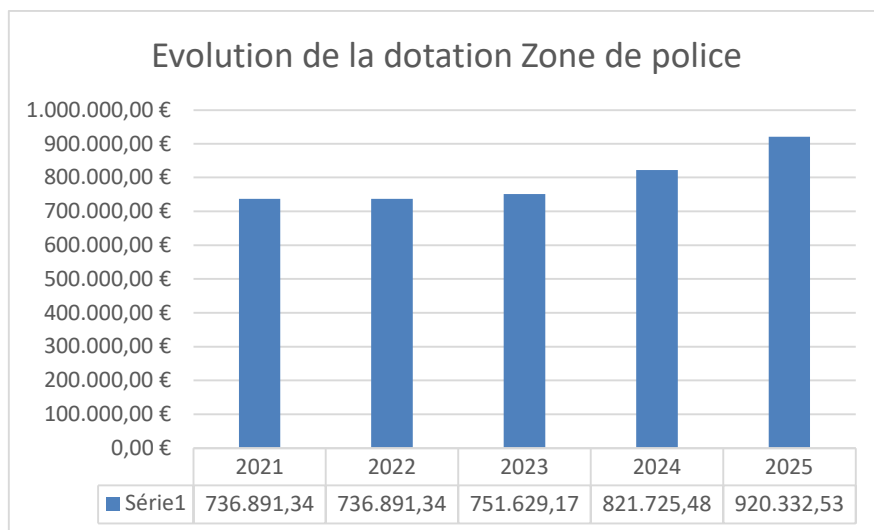
FABRIQUES D'EGLISE :**Dotations communales 2025**

	Budget 2025	MB 1/2025
Fabrique d'Eglise de HAMOIS Budget 2025 voté en C.C. du 16/12/24	18.499,29 €	néant
Fabrique d'Eglise de NATOYE Budget 2025 voté en C.C. du 16/12/24 (Hamois : 15.007,48€ - Ciney : 1.324,85€)	15.007,48 €	néant
Fabrique d'Eglise de SCHALTIN Budget 2025 voté en C.C. du 24/11/25	15.991,82 €	néant
Fabrique d'Eglise d'ACHET Budget voté en C.C. du 16/12/24 MB 1/2025 votée en C.C du 24/11/25	7.712,33 €	+1.044,40 €
Fabrique d'Eglise de SCY Budget voté en C.C. du 16/12/24 MB 1/2025 votée en C.C. du 24/11/25	6.193,46 €	+ 1.708,20 €
Fabrique d'Eglise de MOHIVILLE Budget voté en C.C. du 07/10/24 MB 1/2025 votée en C.C. du 24/11/25	0,00 €	0,00 €
Fabrique d'Eglise d'EMPTINNE Budget voté en C.C. du 16/12/24 MB 1/2025 votée en C.C. du 24/11/25	7.236,93 €	+ 4.230,00 €

ZONE DE POLICE CONDROZ-FAMENNE

La dotation communale de la Commune de Hamois à la zone de police Condroz-Famenne s'élève à 920.332,53 € (budget 2025).

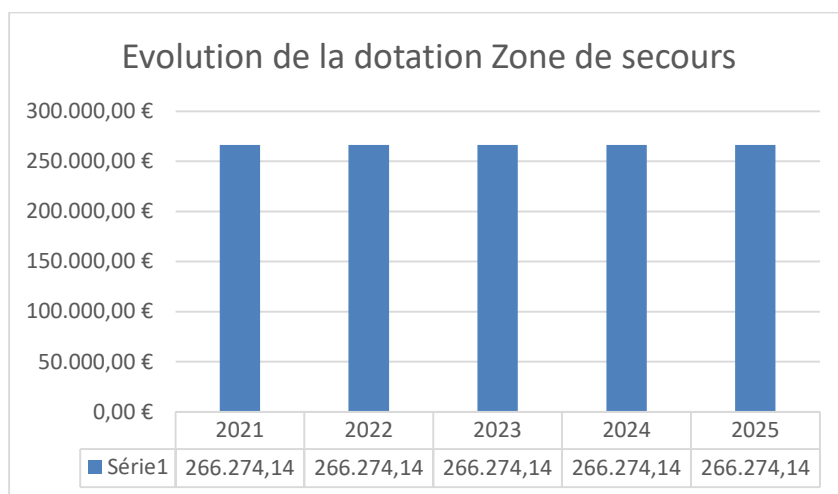
Evolution de la dotation à la zone de police sur les 5 dernières années :



ZONE DE SECOURS DINAPHI

La dotation communale de la Commune de Hamois à la zone de secours Dinaphi s'élève à 266.274,14 € pour 2025.

Evolution de la dotation à la zone de secours sur les 5 dernières années :

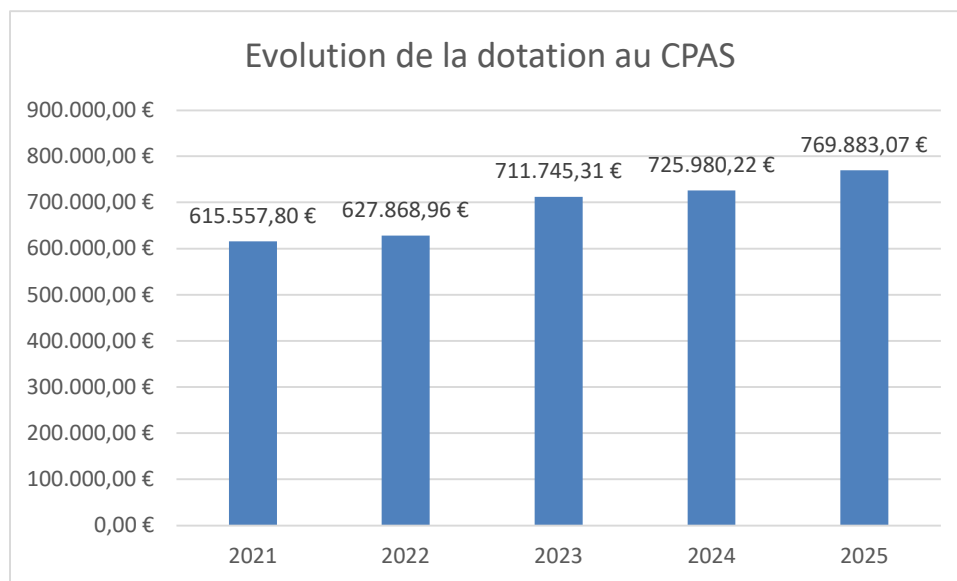


DOTATION CPAS

La participation de la commune s'élève à 740.499,83 € en 2025. A ce montant s'ajoutent :

- 16.563,59 € : dotation pour intervention dans le déficit de l'ILA
- 12.819.65 € : dotation pour intervention dans les charges d'emprunts de 2 bâtiments

Evolution de la dotation au CPAS sur les 5 dernières années :



RCA

La participation de la commune s'élève à 362.626 € en 2025. Un montant additionnel de 40.174 € a été prévu en MB n°3.

LES DÉPENSES DE DETTE

Les dépenses de dette permettent de rembourser les charges d'emprunts contractés par la commune dans le cadre de ses investissements.

Les dépenses de dette prévues au budget 2025 s'élèvent à un montant total de 585.739,22 €, montant revu à 565.808,37 € en MB3, ce qui représente une part relative des dépenses communales (exercice propre) de **5,16 %**.

X. LES MARCHES PUBLICS

RAPPORT D'ATTRIBUTIONS 30/11/2024 AU 01/12/2025

Référence	Description	Procédure	Attribution	Attribué à	Montant de commande
IH/2024/S/03	AMO - BEP - Désignation d'un auteur de projet - Réparation des murs de la Chapelle Notre-Dame de Lourdes à Schaltin	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	09-12-2024	BEP, Avenue Sergent Vrithoff, 2, à 5000 Namur	€ 30.250,00
ID: 1029	Centrale de marché SPAQUE - Atelier de Cheumont - Contrôle qualité des terres (RQT)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	10-02-2025	SWECO BELGIUM, Arenberstraat/rue d'Arenberg 11 à 1000 Bruxelles	€ 4.698,70
MP/2024/T/08	Rue Sainte-Barbe - Création d'un trottoir - CV-24.005b - PIC PIMACI 2022/2024	procédure négociée directe avec publication préalable	24-02-2025	TRDP sprl, Rue de l'Industrie, 42 à 5330 Assesse	€ 163.063,23
MP/2025/S/004	Désignation d'un prestataire de service d'entretien et réparation de matériel HORECA (1 an, reconductible 2 fois)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	24-03-2025	B.DOUXFILS SPRL, Rue Du Bois D'ausse 31 à 5330 Assesse	€ 1.150,71
MP/2025/S/007	Fourniture et maintenance équipement de géolocalisation	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	24-03-2025	BUMP SPRL, Rue Des Fideles 44 à 1180 Uccle	€ 12.126,14
MP/2025/T/005	Désignation d'un couvreur-Réfection toiture de la maison des jeunes d'Achet	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	07-04-2025	TITEUX OLIVIER SPRL, Rue De La Tourlouette 7 à 5362 Achet	€ 18.278,26

MP/2025/F/012	Accord cadre - Fourniture d'enrobés et émulsion	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	07-04-2025	FAMENNE ENROBES SA, Rue Saint-Isidore 101 à 6900 Marche-En-Famenne	€ 28.241,40
MP/2025/S/021	Auteur de Projet "in house" BEP - Projet d'extension crèche les P'tits Loups à Hamois	procédure négociée sans publication préalable	14-04-2025	BEP, Avenue Sergent Vrithoff, 2, à 5000 Namur	€ 42.229,00
MP/2025/S/022	AMO-"in house" BEP-Dde de permis pour l'aménagement et l'exploitation du service technique de Hamois (site de Cheumont)	procédure négociée sans publication préalable	14-04-2025	BEP, Avenue Sergent Vrithoff, 2, à 5000 Namur	€ 9.292,80
MP/2024/T/05	Liaison cyclopiétonne au centre du village d'Emptinne et remplacement de l'égouttage - PIC PIMACI 2022/2024	procédure ouverte	28-04-2025	ROBERTY, Rue des Boussines, Vaux-Chavanne 54 à 6960 Manhay	€ 745.472,77
MPC/2025/F/010	Accord cadre - Fourniture de matériel chauffage et sanitaire (stock - 4 ans)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	28-04-2025	SUPERSANIT SA, Avenue Des Princes 28 à 1300 Wavre	€ 36.298,79
MPC/2025/F/011	Accord cadre - Fourniture de matériel électrique	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	28-04-2025	DARDENNE Ciney, Saint-Gilles 51 à 5590 Ciney	€ 37.000,00
MP/2025/T/017	Fourniture et pose de tarmac à chaud	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	28-04-2025	ENTREPRISES Jean NONET et FILS, Rue de la Vieille-Sambre,Morn. 162 à 5190 Jemeppe-Sur-Sambre	€ 11.020,68
MP/2025/T/019	Réalisation d'une installation photovoltaïque pour l'Atelier de Cheumont (placement et fournitures)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	12-05-2025	WIART ELECTRICITE SPRL, Rue Du Try-D'andoy 9 à 5530 Durnal	€ 11.664,40

MP/2025/S/024	AP_Réparation des murs de soutènement de la Chapelle Notre-Dame de Lourdes à Schaltin	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	12-05-2025	Optibim, Rue de Fleurus 87 à 5030 Gembloux	€ 6.860,70
MP/2024/T/06	Rue du Trou Maroit - Réfection de voirie, égouttage et création de trottoir - PIC PIMACI 2022/2024	procédure ouverte	19-05-2025	SOTRAPLANT SA, Rue Des Dizeaux 2 Z.I à 1360 Perwez	€ 917.211,49
MP/2025/S/061	AMO-BEP-Plans d'aménagement de l'Administration communale de Hamois en vue d'y réunir les services de l'administration, du CPAS et de la Police	procédure négociée sans publication préalable	19-05-2025	BEP, Avenue Sergent Vrithoff, 2, à 5000 Namur	€ 45.600,00
MP/2025/F/013	Fourniture d'un bras faucheur débroussailleur	procédure négociée sans publication préalable	26-05-2025	FP SERVICES, Zoning rue Triche, 5 à 5370 Havelange	€ 61.321,59
MPC/2025/S/014	Désignation d'un prestataire de Service en chauffage et sanitaire pour les bâtiments de la commune, CPAS, RCA et fabrique d'église de Hamois (1 an, reconductible 3 fois)	procédure négociée sans publication préalable	26-05-2025	Bouwens Remy, Rue Piron 8 à 5361 Hamois	€ 101.591,60
MPC/2025/S/015	Désignation d'un prestataire de Service en toiture pour les bâtiments de la commune, CPAS, RCA et fabrique d'église de Hamois	procédure négociée sans publication préalable	26-05-2025	TITEUX OLIVIER SPRL, Rue De La Tourlouette 7 à 5362 Achet	€ 114.345,00
MPC/2025/S/016	Désignation d'un prestataire de Service en électricité pour les bâtiments de la commune, CPAS, RCA et fabrique d'église de Hamois	procédure négociée sans publication préalable	26-05-2025	CÔTE Ludovic, Rue de Serinchamps, 10A à 5377 Hogue	€ 59.895,00
MP/2025/S/025	STP_Plan de modification de voiries_Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	16-06-2025	ST³P - Service Technique du Territoire et de la Transition - Province de Namur, BP 50.000 à 5000 Namur	€ 530,00

MP/2024/T/04	Rue de Miécrot - trottoir, voirie et extension du réseau d'égouttage - PIC PIMACI 2022/2024	procédure ouverte	14-07-2025	ENTREPRISES COLLEAUX SA, Ancien Chemin De Wellin 34 à 6929 Daverdisse	€ 937.577,82
MP/2025/F/023	Achat de manuels scolaires subsidiés et non-subsidiés 2025/2026	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	14-07-2025	ETABLISSEMENTS FREDERIX SPRL, Chaussee De Vilvorde 80, Bte 3 à 1120 Neder-Over-Heembeek	€ 9.006,85
MP/2025/F/029	Fourniture d'enrochements bruts - 1 an (accord-cadre)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	18-08-2025	CARRIERES DU BOCQ SA, Rue Ferme Du Mont 10 à 5530 Yvoir	€ 10.030,90
MP/2025/S/030	Réalisation d'un inventaire d'amiante destructif dans le cadre de la rénovation et l'extension de la crèche les P'tits Loups à Emptinne	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	18-08-2025	WASCOS SPRL, Rue Bel Air 24 à 7190 Ecaussinnes-D'enghien	€ 1.149,50
MP/2025/S/032	Consultance en matière de dispense de versement de précompte professionnel pour le travail en équipe-travaux immobiliers” – 1 an reconductible 3 fois	procédure négociée sans publication préalable	18-08-2025	Forecast Consulting SA, Chaussée de la Hulpe 150 à 1170 Bruxelles	15,13 % du montant récupéré
MP/2025/F/040	Achat de 2 PCs fixes et 2 packs biométriques (Service Population)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	01-09-2025	CIVADIS SA, Rue De Neverlee 12 à 5020 Suarlee	€ 1.867,20
1039- MP/2025/F/034	Achat d'éléments préfabriqués en béton	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	08-09-2025	LIZIN, Rue de la Fagne, 32 à 5330 Assesse	€ 7.955,37
1040- MP/2025/F/035	Achat de mobilier scolaire divers	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	08-09-2025	ALVAN DIFFUSION SPRL, Rue De Berlaimont 2 (Z.I. de Martinrou) à 6220 Fleurus	€ 9.736,07

MP/2025/F/036	Fourniture et installation d'un lave-vaisselle industriel (collectivité) pour l'école communale de Schaltin	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	08-09-2025	B.DOUXFILS SPRL, Rue Du Bois D'ausse 31 à 5330 Assesse	€ 4.011,15
MP/2025/F/027	Accord-cadre - Fourniture de matériel de signalisation (1 an, reconductible 3 fois)	procédure négociée sans publication préalable	15-09-2025	VIRAGE SA, Zoning de Biron - Rue De La Croix Limont 21 à 5590 Ciney	€ 113.571,28
MP/2025/S/038	Désignation de prestataires de service hivernal pour le déneigement et/ou d'épandage (2025/2026)	procédure négociée sans publication préalable	13-10-2025	voir descriptif dans les lots	€ 81.982,25
	<i>* Lot 1 (Déneigement et épandage secteur principal Nord)</i>	<i>procédure négociée sans publication préalable</i>	13-10-2025	<i>ENTREPRISE LOUIS BAUDOIN (SRL), Chaussée de Huy, 1b à 5360 Natoye</i>	<i>€ 23.172,00</i>
	<i>* Lot 2 (Déneigement et épandage secteur principal Sud)</i>	<i>procédure négociée sans publication préalable</i>	13-10-2025	<i>ENTREPRISE LOUIS BAUDOIN (SRL), Chaussée de Huy, 1b à 5360 Natoye</i>	<i>€ 24.132,00</i>
	<i>* Lot 3 (Déneigement et épandage secteur secondaire)</i>	<i>procédure négociée sans publication préalable</i>	13-10-2025	<i>ENTREPRISE LOUIS BAUDOIN (SRL), Chaussée de Huy, 1b à 5360 Natoye</i>	<i>€ 24.132,00</i>
	<i>* Lot 4 (Déneigement secteur de NATOYE / SKEUVRE)</i>	<i>procédure négociée sans publication préalable</i>	13-10-2025	<i>MARTEAUX Etienne, Rue du Pont, 9b à 5360 Natoye</i>	<i>€ 2.410,00</i>
	<i>* Lot 6 (Déneigement secteur de EMPTINNE / EMPTINAL / HAMOIS / MAIBELLE)</i>	<i>procédure négociée sans publication préalable</i>	13-10-2025	<i>WARZEE Hubert, Chaussée d'Andenne, 11 à 5363 Emptinne</i>	<i>€ 2.611,25</i>
	<i>* Lot 7 (Déneigement secteur de MONIN / ACHET / HAMOIS)</i>	<i>procédure négociée sans publication préalable</i>	13-10-2025	<i>Beck association, Rue de Monin, 72 à 5362 Achet</i>	<i>€ 2.762,50</i>

	<i>* Lot 8 (Déneigement secteur de SCY / MOHIVILLE / ACHET)</i>	<i>procédure négociée sans publication préalable</i>	13-10-2025	SCS WARZEE Camille et Cie, Rue de la Vallée du Bocq, 2 à 5361 Scy	€ 2.762,50
MP/2025/F/039	Fourniture de sel de déneigement (hiver 2025/2026)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	13-10-2025	K+S Benelux NV/SA, Culliganlaan 2G, Box 1 à 1831 Diegem	€ 20.407,86
MP/2025/F/041	Accord-cadre_Fournitures de plantes (1 an)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	13-10-2025	Fleurs GILLES, Chaussée de Marche, 186 à 5100 Jambes (Namur)	€ 8.928,40
IH/2025/S/050	Collaboration avec l'intercommunale iMio - Recours à la procédure « in house » - Construction d'un nouveau site internet communal incluant un package espace citoyen et un téléservice	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	13-10-2025	IMIO SCRL, Rue Leon Morel 1 à 5032 Bossiere	€ 11.508,54
MP/2025/F/042	Accord-Cadre_Désignation d'un prestataire de service pour la fourniture de boissons et la location de matériel horeca (1 an)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	20-10-2025	Brasserie Maziers, Rue Des Minieres 2 à 6832 Sensenruth	€ 413,69
1038-MPC/2025/S/033	Désignation d'un prestataire en prévention et lutte contre les nuisibles pour la commune, le CPAS, la RCA et la fabrique d'église de Hamois	procédure négociée sans publication préalable	03-11-2025	voir descriptif dans les lots	€ 116.934,40
	<i>* Lot 1 (RONGEURS)</i>	<i>procédure négociée sans publication préalable</i>	03-11-2025	ERADICATION SRL, Rue des pieds d'Alouette (NN) 18 à 5100 Jambes	€ 45.447,60
	<i>* Lot 2 (INSECTES)</i>	<i>procédure négociée sans publication préalable</i>	03-11-2025	A.P.C. SRL (ANIMAL PEST CONTROL), Rue De Clairvaux 14 à 1348 Louvain-La-Neuve	€ 32.524,8

	* Lot 3 (ANIMAUX SAUVAGES)	<i>procédure négociée sans publication préalable</i>	03-11-2025	EDN Group SRL, Rue de la Pépinière, 2 à 1370 Jodoigne	€ 38.962,00
MP/2025/S/046	Désignation d'un prestataire de service hivernal pour le déneigement – secteur de SCHALTIN / FRISEE / CHAMPION / BURESSE (2025/2026)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	03-11-2025	Pirson Jean, Rue Flaminette 4 à 5374 Maffe	€ 2.762,50
MP/2025/F/047	Fourniture d'équipements et de mobilier destinés au milieu d'accueil provisoire situé rue d'Achet 13 à Hamois	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	10-11-2025	IKEA, Porte de Liège à 4342 Hognoul	€ 6.738,20
MP/2025/F/049	Fourniture d'une plaque vibrante	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	10-11-2025	HERBIET, Rue de Lustin, 47b, à 5330 Maillen	€ 651,90
MPC/2025/S/031	Désignation d'un prestataire d'entretien des vitrages des bâtiments de la Commune, du CPAS et de la RCA - 1 an, reconductible 2 fois	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	17-11-2025	Kifaitou, Place de l'Armistice 8/a à 5170 Profondeville	€ 29.784,15
MP/2025/F/053	Accord-Cadre_Fourniture de registres de délibérations et feuilles (1 an, reconductible 3 fois)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	24-11-2025	INNI GROUP NV, Industrielaan 5 à 8501 Heule	€ 4.836,37
MP/2025/S/054	Accord-cadre_Désignation d'un avocat en matière de droit du travail (1 an, reconductible 2 fois)	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	01-12-2025	Steve GILSON, Place D'Hastedon 4/1 à 5000 Namur	€ 5445,00



ENSEIGNEMENT

Mon Ecole, Mon Village

Ce rapport présente l'état de l'enseignement fondamental dans les écoles primaires de la commune de Hamois pour l'année 2025, en mettant en lumière les ressources humaines, les évolutions, l'encadrement et les moyens financiers mobilisés.

I. CORPS ENSEIGNANT

ECOLE ACHET / MOHIVILLE - Rue de la Creugette,12 - 5362 ACHET / Rue Albert-François de Maillen, 6 - 5361 MOHIVILLE

- Direction : 24 périodes
- **Implantation d'ACHET:**
 - Classes primaires : Trois classes organisées + 7 périodes de reliquat + 1 période d'aide complémentaire (primo arrivant et/ou FLA) + 1 période Missions collectives (SEE) + 7 périodes d'accompagnement personnalisé.
 - Classes maternelles : 1 classe organisée +13 période d'aide complémentaire (*)
- **Implantation de MOHIVILLE:**
 - Classes primaires : Tois classes organisées + 7 périodes de reliquat + 2 périodes Missions collectives (SEE) + 7 périodes d'accompagnement personnalisé.
 - Classes maternelles : Deux classes organisées + 0 périodes d'aide complémentair (*).

ECOLE de HAMOIS - Rue d'Hubinne n°1a à 5360 HAMOIS

- Direction : 24 périodes
- Classes primaires : Sept classes organisées + 7 périodes reliquat + 4 périodes Missions collectives (SEE) + 14 périodes d'accompagnement personnalisé.
- Classes maternelles: Quatre classes + 13 périodes.

ECOLE de SCHALTIN - Rue de l'Ancienne Commune n°5 à 5364 SCHALTIN

- Direction : 23 périodes avec 1 période de classe
- Classes primaires : Cinq classes organisées +1 période de reliquat + 1 période d'aide complémentaire (primo arrivant et/ou FLA) + 2 périodes Missions collectives (SEE) + 8 périodes d'accompagnement personnalisé P1P2.
- Classes maternelles : Trois classes organisées

ECOLE de NATOYE - Chaussée de Namur n°23 à 5360 NATOYE

- Direction : 24 périodes
- Classes primaires : Six classes organisées + 5 périodes d'aide complémentaire (primo arrivant et/ou FLA) + 3 périodes Missions collectives (SEE) + 11 périodes d'accompagnement personnalisé.
- Classes maternelles: Quatre classees organisées + 3 périodes de primo arrivant.
- Classe DASPA: dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants : Octroi de 12 périodes d'aide complémentaire pour l'école de NATOYE

Aides complémentaires:

- Natoye: 1 emploi de puéricultrice APE 4/5ème temps
- Hamois: 1 emploi de puéricultrice APE 4/5ème temps
- Schaltin / Achet: 23H30: d'aide maternel sur fonds propres
- Mohiville: 10h00 d'aide maternel sur fonds propres
- Partenariat POOL: 6 semaines de remplacement en primaire à temps-plein.

MAITRES SPECIAUX :

- Maître d'éducation physique : 56 périodes
- Maître de Psychomotricité : 26 périodes
- Maître de Morale : 12 périodes
- Maître de Religion catholique : 13 périodes
- Maître de Religion islamique : 3 périodes
- Maître de CPC et de dispense :
 - CPC : 24 périodes
 - Dispense : 13 périodes
- Maître de seconde langue (néerlandais) : 34 périodes

II. EVOLUTIONS DE CARRIERE

Nominations à titre définitif à partir du 01/04/2025

- 2 en maternel
- 1 en primaire
- 2/26 en psychomotricité (solde)

Personnel en DPPR

- Deux institutrices en primaire
- Une institutrice en maternel

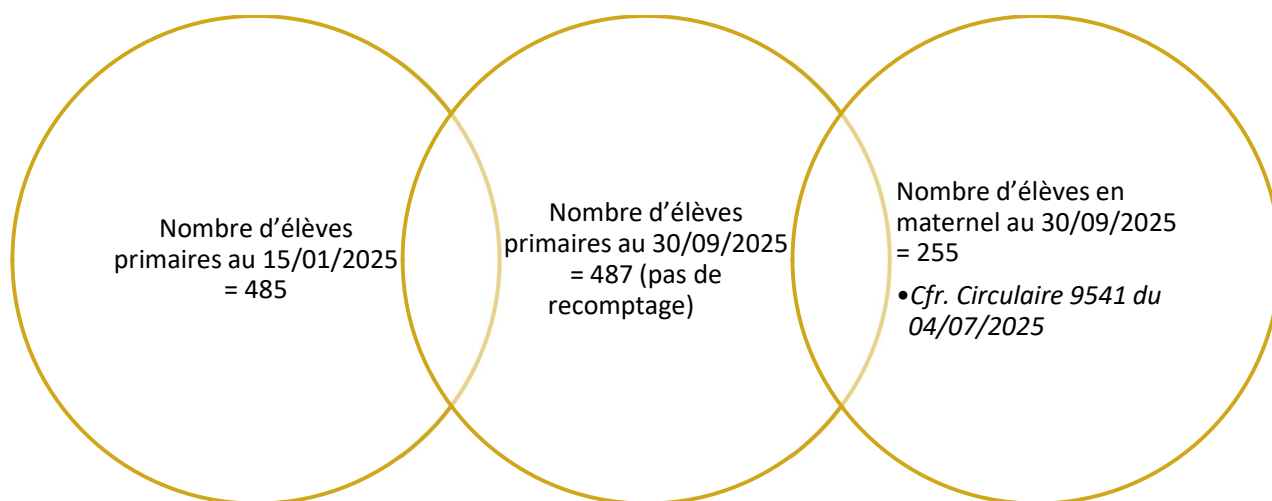
Personnes pensionnées en 2025

- Trois institutrices maternelles
- une Directrice

Congé pour mission

- Une institutrice primaire, au CECP

III. ENCADREMENT



Quatre augmentations de cadre en maternelle, sont prévues au cours de l'année scolaire 2025/2026 :

le 11^e jour de classe après les vacances d'automne, soit le lundi 18/11/2025

le 11^e jour de classe après les vacances d'hiver, soit le lundi 19/01/2026

le 11^e jour de classe qui suit les vacances de carnaval, soit le lundi 16/03/2026

le 11^e jour de classe qui suit les vacances de printemps, soit le lundi 27/05/2026

Les emplois supplémentaires ainsi obtenus sont maintenus jusqu'au 03/07/2026

La réforme des rythmes scolaires à partir de la rentrée 2025/2026

- Rentrée: 25/08/2025
- Congé d'automne: 20/10/2025 au 02/11/2025
- Congé d'hiver: 22/12/2025 au 01/01/2026
- Congé détente: 16/02/2026 au 01/03/2026
- Vacances de printemps: 27/04/2026 au 10/05/2026
- Fin de l'école: 03/07/2026

LETTRÉ DE MISSION

Accord unanime du C.C. de confier aux directeurs (trices) une lettre de mission, valable de 2024 à 2030, qui spécifie leur mission générale et leurs missions spécifiques ainsi que les priorités qui leurs sont assignées en fonction des besoins de l'établissement qu'ils (elles) sont appelé(e)s à gérer (article 30 du décret du 02.02.2007 fixant le statut des directeurs).

RÈGLEMENT DE TRAVAIL

Approuvé par la CO.PA.LOC. du 24/04/2025 et le Conseil communal du 28/04/2025.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (ROI)

Approuvé par le Conseil communal du 24/11/2025. Remarque: un nouveau ROI est en cours de réalisation.

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DU PO

Approuvé par le Conseil communale du 30/08/2020.

Ce règlement s'applique aux élèves, parents, enseignants et à toutes personnes se trouvant dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

V. DEPÊCHES ET CIRCULAIRES

DÉPÊCHES DE MADAME LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE (C. FR) 2025

Deux puéricultrices à 4/5 temps dans l'enseignement maternel : **A.P.E.**

Période d'autorisation d'engagement : 25/08/2025 au 03/07/2026.

Engagement : deux agents nommés

DÉPÊCHE DE MADAME LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE (C. FR) 2024

Néant

STATUT DES MEMBRES DU PERSONNEL SUBSIDIÉ DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL SUBVENTIONNÉ

Cfr. Décret du 6 juin 1994.

VI. COMMISSIONS

CO.PA.LOC.

- Les commissions paritaires locales sont composées d'un nombre égal de représentants des pouvoirs organisateurs et des organisations syndicales; leur nombre respectif **s'élève** à 6 dans les communes de moins de 75.000 habitants
- Les représentants communaux sont : législature 2018-2024
 - @WARZEE-CAVERENNE Valérie, Bourgmestre
 - @CHILIATTE Laurence, Echevine de l'Enseignement
 - @WILMOTTE Marc, Directeur general
 - @PESESSE-GROTZ Anne-Laure, Conseillère communal
 - @PERAT Laurie, Conseillère communal
 - @MARESCHAL Patrick, Conseiller communal

Conseils de participation

- Décret du 24.07.1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental
- Article 1 : arrêter d'un C.P. pour les établissements suivants :
 - @NATOYE / HAMOIS / SChALTIN /ACHET-MOHIVILLE
- Article 2 : arrêter comme suit du nombre de représentants des différentes catégories :
 - @membres de droit : 3
 - @représentants du personnel d'éducation : 3
 - @représentants des parents : 3
 - @représentants de l'environnement : 3
- Article 3 : de ne pas faire appel à des représentants des élèves
- Article 4 : Membres de droit
 - @Chefs d'établissements, délégué du PO et membres représentant l'environnement social, économique et culturel.

Adhésion à l'ASBL "Conseil de l'enseignement des communes et provinces" de l'Union des Villes et Communes belges

- Mme CHILIATTE Laurence, échevine de l'instruction publique, est mandatée par le Conseil communal pour participer aux assemblées du conseil de l'enseignement

Adhésion aux Pôles territoriaux

- Adhésion à la nouvelle convention de coopération avec l'école Les Forges de Ciney - :
Conseil communal du 05/09/2022

VII. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

1. SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE À L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.

Les élèves à prendre en compte seront les élèves régulièrement inscrits au 15 janvier 2025 comptabilisés à 100 % pour le primaire et 3^{ième} maternel et à 88,6 % pour le maternel (1^{ière} et 2^{ième}).

Depuis l'année scolaire 2004-2005, les subventions sont en outre différenciées en fonction de l'indice socio-économique (ISE) et de la taille de chaque implantation. Le pourcentage maximum de différenciation est de 10 % ; selon le classement de l'implantation, le taux réel des subventions varie donc entre 90 et 110 % du taux de base.

Subvention gratuité de l'enseignement maternel ordinaire : 62,58€ par élèves régulièrement inscrit au 30/09/2024. Cfr circulaire : 7134

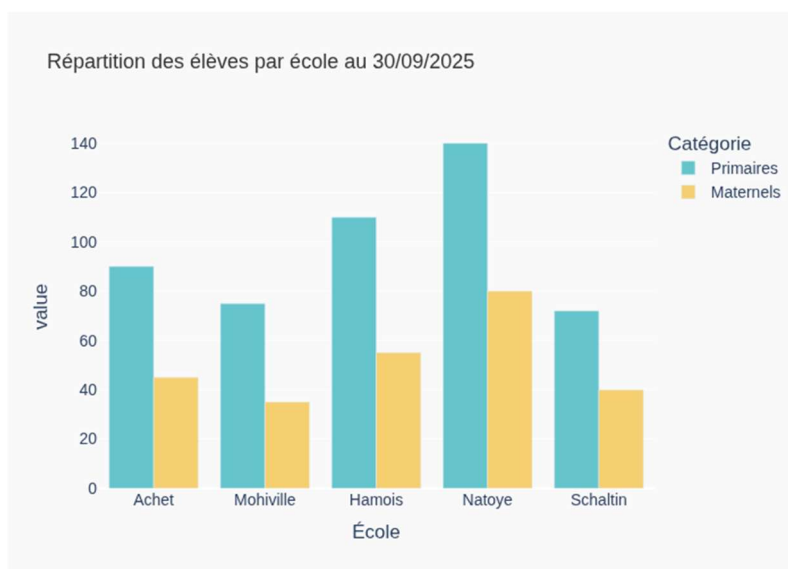
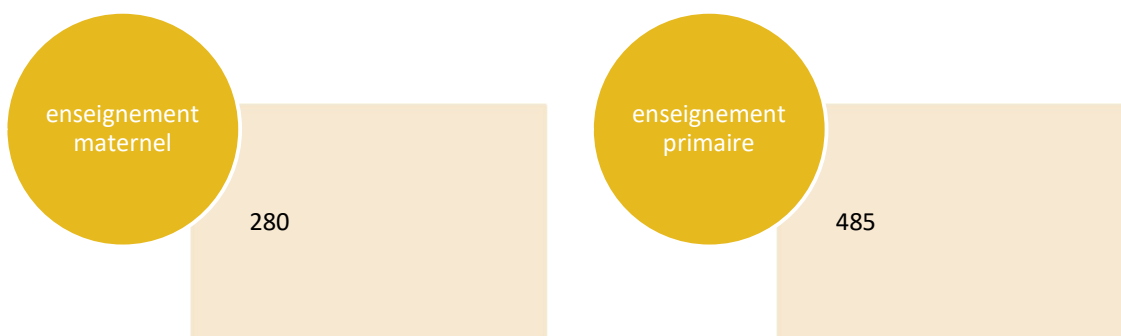
Nouvelle subvention gratuité de l'enseignement primaire ordinaire (P1 à P3) : 79,43€ par élèves régulièrement inscrit au 30/09/2024. Cfr circulaire : 9206.

Une subvention spécifique est attribuée aux directeurs sans classe pour l'année 2025/2026=95,32€ par élève régulièrement inscrit au 15/01/2025.

Indice socio-économique moyen des implantations – art. 4 du décret du 30.04.2009 organisant un encadrement différencié. Calcul basé sur les données relatives à l'inscription des élèves au 15.01.2023.

12	17	16	16	19
5623 - chée de Namur 23 NATOYE	5619 - rue A.F. de Maillen 6 MOHIVILLE	5620 - rue de la Creugette 12 ACHET	5621 - rue d'Hubinne 1A HAMOIS	5622 - rue de l'Ancienne Com. 5 SCHALTIN

2. LA POPULATION SCOLAIRE AU 15/01/2025 :



3. UTILISATION DES SUBVENTIONS ET PART COMMUNALE

a) Fournitures classiques:

Intervention de 83€ par élève en primaire P1 à P3 (dont 65€ cfr circulaire 9206), 58€ par élève en primaire P4 à P6 et 58€ par élève en maternelle (circulaire 8157 du 24/06/2021 décret du 24 juillet 1997, modifié par le décret du 14 mars 2019).

ACHET	MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE	SCHALTIN	Classe DASPA	Fournitures cours philosophique s
M: 1.320€ P: 4.894€	M: 1.240€ P: 4.827€	M: 3.480€ P: 10.376€	M: 2.920€ P: 8.037€	M: 2.240€ P: 6.387€	500€	500€

Frais de voyages scolaires, excursions, classes de plein air:

Intervention de 20€ par élève primaire et de 20€ par élève en maternelle (dont 10€ cfr circulaire 9206) + 250€ par classe organisée.

ACHET	MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE	SCHALTIN
M: 1.160€ P: 2.110€	M: 1.120€ P: 2.130€	M: 2.290€ P: 4.690€	M: 2.200€ P: 4.030€	M: 1.870€ P: 2.780€

Fournitures scolaires pour le plumier des enseignants(es):

Intervention de 65€ par classe organisées

ACHET	MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE	SCHALTIN
325€	325€	780€	715€	455€

Achat de manuels et de logiciels

HAMOIS	ACHET/MOHIVILLE	NATOYE	SCHALTIN
1.191,45€	962,53 €	983,34 €	707,59 €

Décret du 7 février 2019, relatif à l'agrément et la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire

Cours philosophiques

HAMOIS	ACHET/MOHIVILLE	NATOYE	SCHALTIN
4.063,76€	3.395,04 €	2.983,52 €	2.006,16€

Décret du 12 juin 2001

b) Aide spécifique aux directions d'école sans classe (décret du 02.02.2007) :

ACHET / MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE	SCHALTIN
18.301,44€	23.353,40€	17.538,88€	transformation en capital période: 5P/S

c) Excursions :

Ce volet a été adapté aux besoins et est intégré dans les « *Frais de voyages scolaires, excursions, classes de plein air* ».

d) Bassin de natation:

SCHALTIN	ACHET /MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE
3.750,00€	3.000,00€	4.250,00€	4.300,00€

e) Surveillance de midi :

L'allocation pour surveillance de midi s'élève désormais à 7,99 €, quels que soient les titres des personnes appelées à assurer ces surveillances.

ACHET / MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE	SCHALTIN
3.235,95€	3.211,98€	3.140,07€	2.125,34€

f) Pharmacies :

SCHALTIN	ACHET	MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE
200€	200€	200€	300€	300€

g) Frais de réception et de représentation:

Si besoin réel et immédiat : sera examiné par le Collège communal.

h) Soutien au Comité scolaire:

Si besoin réel et immédiat : sera examiné par le collège communal.

i) Location pour l'utilisation du hall omnisports de NATOYE:

Toutes les sections de l'entité utilisent les salles précitées pour le cours de gymnastique.

Taux horaire : 6,00 € pour le hall omnisports de NATOYE.

Facturation entre le mois de janvier et le mois d'octobre 2025.

j) Achat matériel nouvelle pédagogie (PdP):

Si besoin réel et immédiat : sera examiné par le collège communal.

k) CROSS Communal - selection + finale:

Collations saines pour tous les enfants de primaire du PO pour leur engagement sportif communal, la location d'un car et l'achat de t-shirt : 1.809,94€

l) Mission du Conseiller en prévention/délégué à la protection des données:

Un montant forfaitaire de 2.655 euros est octroyé par tranche entamée de 350 élèves calculée sur la base du nombre d'élèves régulièrement inscrits au 15 janvier 2025 dans l'ensemble des écoles d'un même pouvoir organisateur.

PO
8.322,00€

Décret-programme du 12 décembre 2018

m) Après midi du 04/07/2025:

Prise en charge de la restauration, des boissons et du moment de convivialité : 1.461,91€

n) Semaine sportive:

Location d'un car + réservation du terrain synthétique : 360,04€

o) Manuels non-subsidiés et JDC:

Achat pour un montant total (hors manuels subsidiés) : 4.570,41€

Achat de JDC pour les enfants et les enseignants : 1.568,73€

p) Mobilier scolaire:

Achat pour un montant total de : 12.574,66€

q) Cuisines collectives scolaires:

Achat d'un lave-vaisselle : 4.011,15€

Achat de mobilier de cuisine : 1.182,65€

Entretien du matériel dans les cuisines : 2.601,49€

r) Fournitures scolaires et divers:

Achat de matériel scolaire pour les enfants (1^{ière} commandes 2025) : 25.509,12€

Achat de matériel pour les enseignants : 1.860,84€

Achat de papier A4 : 5.115,37€.

s) Produits d'entretien des bâtiments scolaires:

Achat de produits (3 commandes s/4 en 2025) : 5.456,90€

Conclusion :

En conclusion, la Commune de Hamois poursuit ses efforts pour garantir un enseignement fondamental de qualité, en veillant à l'encadrement, aux ressources pédagogiques et à la bonne gestion des subventions.

XII. L'URBANISME - ENVIRONNEMENT

PERMIS D'URBANISME – STATISTIQUES

	TOTAL
PERMIS D'URBANISME	94
Délivrance par le Collège communal :	79
o Nouvelles habitations :	20
ACHET	4
EMPTINNE	6
HAMOIS	3
NATOYE	3
MOHIVILLE	0
SCHALTIN	3
SCY	1
o Autres :	59
ACHET	10
EMPTINNE	8
HAMOIS	7
NATOYE	12
MOHIVILLE	5
SCHALTIN	13
SCY	4
Refus par le Collège communal :	2
Dossiers déclarés irrecevables :	3
Délivrance par le Fonctionnaire délégué :	8
o Construction de cabines électriques	3
o Construction d'une habitation sise sur 2 communes	1
o Démolition des bâtiments OXFAM	1
o Création d'un parking et d'un merlon à la Plaine d'Hubinne	1
o Rénovation de l'OCTC en maison rurale polyvalente	1
o Elagage d'une haie	1
Refus par le Fonctionnaire délégué :	0
Refus sur saisine du Fonctionnaire délégué :	1
Permis refusés sur recours par le Ministre :	1
PERMIS D'URBANISATION	0
Délivrance par le Collège communal :	0
Refus par le Collège communal :	0
Refus par le Ministre sur recours :	0
PERMIS UNIQUES	9
Délivrance par le Collège communal :	3
Refus par le Collège communal :	1

Délivrance par les Fonctionnaires technique et délégué :	1
Refus par les Fonctionnaires technique et délégué :	0
Recours - délivrance par le Ministre :	4
Recours - refus par le Ministre :	0
PERMIS D'ENVIRONNEMENT	4
Délivrance par le Collège communal :	3
Refus par le Collège communal :	1
Délivrance par le Fonctionnaire technique :	0
DECLARATIONS DE CLASSE 3 :	79
o Citernes à gaz :	22
o Citernes à mazout :	11
o Stations d'épuration individuelles :	18
o Combinés citerne à gaz <u>et</u> station d'épuration individuelle :	2
o Combiné citerne à mazout <u>et</u> station d'épuration individuelle:	0
o Exploitation agricole bovine :	7
o Détention d'équidés :	1
o Détention de moutons :	0
o Commerces/réparations de véhicules automobiles :	0
o Atelier de menuiserie :	1
o Transformateurs électriques :	8
o Station télécommunications (antennes GSM) :	3
o Boulangerie/pâtisserie :	0
o Piscines en location :	0
o Forage géothermique :	1
o Produits phytopharmaceutiques :	1
o Centre de regroupement et de tri de déchets :	1
o Evacuation de terres :	2
o Enlèvement d'amiante :	1
CERTIFICATS D'URBANISME	1
Certificats d'urbanisme n° 1 :	1
Certificat d'urbanisme n° 2 :	0
DEMANDES NOTARIALES	241
Renseignements urbanistiques :	223
Divisions :	18

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.)

Nombres de réunion : 5 séances

- 25 novembre 2024 – 03 février 2025 – 24 mars 2025 – 19 mai 2025 – 08 septembre 2025

Principales activités :

- Remise d'avis sur demandes de permis :
 - Permis d'urbanisme : 8
 - Permis unique : 3
 - Permis d'urbanisation : 0
- Suivi des décisions urbanistiques sur les dossiers soumis à l'avis de la CCATM
Charte sur l'hébergement touristique

Composition de la CCATM :

O	PRESIDENT : WANBECQ Marc
---	--------------------------

EFFECTIFS

1^{ers} SUPPLEANTS

2^e SUPPLEANTS

O BAUDOIN Chantal	O YSEBAERT Dany	O GRAFE Dominique
O DEGOTTE Jean-Paul	O JOTTARD André	O HORWART André
O JACQUES Dominique	O WATHELET René	
O MARTEAUX Etienne	O BONNECHERE Marcel	O CHILIATTE José
O NOEL Dominique	O MOUREAU Muriel	O DUCHATEAU Sophie
O PERAT Larissa	O FAMEREE Cédric	O THURN VALSASSINA Hedwige

« Quart communal »

O MONJOIE Anne-Sophie	O DE KEERSMAEKER Laurent	O PROESMANS Marie-Dominique
O WARZEE-CAVERENNE Valérie	O ALHADEFF Serge	O

Voix consultatives

- O ROLAND Pierre-Henri, échevin de l'urbanisme
- O GAUTHIER Jonathan, échevin de la mobilité
- O MELANCON Julie, conseillère en urbanisme
- O GEORGES Sophie, conseillère en urbanisme

Modification de la composition de la CCATM

Depuis le changement de législature en décembre 2024, Pierre-Henri ROLAND, membre effectif du quart communal de la C.C.A.T.M., est devenu échevin de l'urbanisme, en remplacement de David JADOT ; l'échevin de l'urbanisme ne pouvant siéger qu'avec voix consultative, c'est Valérie WARZEE-CAVERENNE sa 1^{ère} suppléante, qui le remplace comme membre effectif, et Serge ALHADEFF, le 2^e suppléant devient 1^{er} suppléant.

De plus, Jonathan GAUTHIER, nouvel échevin de la mobilité, remplace Cédric BERTRAND, et siège avec voix consultative.

Ces changements ont été approuvés par le Conseil en date du 27 janvier 2025.

Renouvellement de la CCATM :

Le Conseil communal du 24 février 2025 a décidé de renouveler la CCATM, comme prévu dans les 3 mois du changement de législature. Un appel à candidature a été lancé entre le 24 mars et le 24 avril 2025.

Le Conseil communal du 26 mai 2025 et du 07 octobre 2025 a désigné les membres et a adopté le Règlement d'Ordre Intérieur, conformément aux articles D.I.7 à D.I.10 et R.I.10-1 à R.I.10-5 du Code du Développement Territorial (CoDT).

Au 31.10.2025, le dossier est en attente de l'approbation ministérielle.

XIII. PCDR

ACTIVITES 2024



OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁶
2013	2013	Suite aux élections communales, le quart communal a été recomposé le 18 février 2019 La partie citoyenne a fait l'objet d'une actualisation au Conseil communal le 17 février 2020.	2021 (nouvelle mouture liée à la Circulaire 2020/01 relative au PCDR)

Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ⁷	Réunions de CLDR	Nombre de présents	
	Réunion 1 : 13 mars 2024		8 présents (3 excusés)
	Réunion 2 : 22 mai 2024		10 présents
	Groupes de travail		
	GT Patrimoine : 16 janvier 2024 GT Patrimoine : 20 février 2024 GT Patrimoine : 4 juin 2024 GT Patrimoine : 24 septembre 2024		3 présents (1 excusé) 4 présents 3 présents 3 présents
	GT Biodiversité : 29 novembre 2024		40 présents
	Consultation citoyenne		
	Consultation des habitants d'Achet : 28 novembre 2024		37 présents

Réflexion sur l'opération de développement rural	
	L'année 2024 a été marquée par l'inauguration de deux projets d'aménagement ; tout d'abord la Place d'Emptinne, projet emblématique du PCDR mais aussi la place d'Hubinne, aménagée dans le cadre de l'appel à projet cœur de village. L'avant-projet de la Maison Rurale Polyvalente d'Hamois a été approuvé par la CLDR au mois de mai et les habitants d'Achet se sont vu présenter l'avant-projet de l'aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au centre du village.

Les réunions de CLDR	Réunion 1 : 13 mars 2024 Lors de cette première réunion de l'année, la CLDR a eu l'occasion de remettre un avis positif quant à l'arrêté ministériel, validant ainsi le périmètre et le futur aménagement du SAR de l'Esplanade des Quatre Vents à Natoye. S'en est suivi de la présentation de l'état d'avancement des futures conventions ; la Maison Rurale Polyvalente d'Hamois, la désignation d'un auteur pour l'espace de convivialité d'Achet et l'aménagement de la place de la Grette à Natoye. La réunion s'est clôturée par une information relative aux subsides Biodiversité. Réunion 2 : 22 mai 2024 Cette réunion était essentiellement consacrée à la présentation de l'Avant-Projet de la future Maison Rurale Polyvalente d'Hamois. Les membres de la CLDR ainsi que les utilisateurs de la salle ont pu poser leur question à l'auteur de projet et suggéré des pistes d'amélioration. La CLDR a remis un avis favorable sur l'avant-projet. Suite à la période électorale et la mise en place de la période de prudence, la CLDR ne s'est réunie que 2 fois.
Les Groupes de Travail	Le Groupe de Travail Patrimoine Le GT PAT s'est réuni à 3 reprises en 2024 de manière à poursuivre ses travaux initiés depuis 2012. Le projet Bibliotheca se poursuit et la base de données ne cesse de s'alimenter. Un partenariat s'est créé entre le GT Patrimoine et l'école communale de Schaltin dans le cadre d'un projet de l'AWAP : Adoptons un monument. Le travail portera sur la Chapelle Notre Dame de Lourdes, situé à Schaltin. Pour finir un travail sur les arbres remarquable est en cours de réalisation.

SERVICE LOGEMENT

La déclaration de politique de logement 2025-2031 a été approuvée par le Conseil communal le 1^{er} juillet 2025.

LOGEMENT PUBLICS

Chaque année la commune organise une réunion de concertation avec les opérateurs immobiliers publics afin de faire le point sur la situation des logements publics et les projets éventuels.

Il y a actuellement 82 logements publics sur la commune de Hamois.

La commune remplit son obligation des 2 logements de transit.

SALUBRITÉ

Sur base du Code Wallon de l'Habitation Durable – Arrêté du Gouvernement Wallon du 30 août 2007

Le Service Public de Wallonie - Département du logement peut être sollicité pour effectuer des enquêtes de salubrité. Les enquêteurs se rendent sur place réalisent une analyse poussée du logement pour déceler d'éventuels problèmes intrinsèques au logement (humidité, stabilité,...) mais également que les logements ont une superficie minimale, que les pièces sont suffisamment éclairées et que certains critères de sécurité sont respectés. Ces analyses sont appliquées à toutes les créations de logements mais visent en priorité les logements destinés à être mis en location pour éviter les marchands de sommeil.

Généralement ces enquêtes de salubrité sont initiées suite aux plaintes des locataires.

Deux enquêtes de salubrité ont été sollicitées auprès du Service Public de Wallonie / Département du Logement - Direction des Etudes et de la Qualité du Logement (SPW).

L'une a déclaré un bien Inhabitable / Améliorable. Le propriétaire souhaite vendre et la locataire quitte le logement.

L'autre logement a été déclaré salubre.

Salubrité et sécurité publique basées sur l'Article 135 de la Nouvelle Loi Communale

Lorsque la salubrité ou la sécurité publique sont en jeu, la Bourgmestre a le devoir de prendre des mesures pour imposer au propriétaire en cause de pallier les manquements.

Cette législation est relative aux constructions, aux arbres, aux nuisibles, ... qui engendreraient un risque pour la sécurité ou la salubrité publique.

Un arrêté de Police a été dressé pour imposer à un propriétaire de sécuriser un mur qui s'était effondré. Le propriétaire a reconstruit très rapidement le mur et tout est rentré dans l'ordre.

Un autre arrêté de police a été dressé pour interdire l'accès à un bois et au « Sentiers d'Art » car des arbres sur propriété privée étaient menaçants. L'abattage a été effectué rapidement et le Sentier a pu être réouvert.

Un arrêté de police a été dressé pour interdire l'accès à un bien en déshérence. La commune a dû matérialiser un périmètre de sécurité.

Le propriétaire de ce bien est décédé sans héritiers ni successeurs. L'Etat Belge peut accepter la succession mais s'il refuse, le bien reste à l'abandon et il est nécessaire de désigner un avocat pour que le bien soit vendu en vente publique.

Bâtiments inoccupés

Un listing des bâtiments inoccupés est réalisé dans le but de pallier le manque de logements en Wallonie. En effet, il est nécessaire d'inciter les propriétaires de biens inoccupés à les remettre sur le marché de l'immobilier au plus vite. Cela évite également les chancres sur la commune et de ce fait des problèmes de salubrité et de sécurité publique.

Lors de l'envoi des constats d'inoccupation aux propriétaires des biens, il leur est expliqué la possibilité de mettre leur bien en gestion à l'Agence Immobilière Sociale.

Une taxe est d'application pour les propriétaires qui laissent leur bien à l'abandon, celle-ci s'élève à 100€ par mètre courant de façade à chacun des niveaux inoccupés pour la 1^{ère} taxation (150€ la 2^{ème} taxe et 180€ les suivantes). Toutefois, rare sont les cas où une taxe est appliquée.

Généralement les biens inoccupés sont en passe d'être mis en vente, en instance de succession, en travaux,...etc.

La commune a également accès aux consommations d'eau et d'électricité situées sous les seuils minimaux.

Douze 1^{er} constat ont été dressés.

Deux 2^{ème} constat ont été dressés.

Un 4^{ème} constat a été dressé.

Quatre 5^{ème} constats ont été dressés.

Cinq taxes ont été appliquées.

Secondes résidences

Hamois comptabilise 47 secondes résidences en 2025.

Une taxe annuelle est d'application et s'élève à 600€ par an.

Un nouveau règlement taxe sera d'application au 1^{er} janvier 2026 et la taxe sera de 700€.

De nombreuses de ses missions sont régies par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD)

<https://wallex.wallonie.be/eli/loi-decret/2004/04/22/200427184/2018/06/05>

Missions :

- **Vente** de biens communaux

La commune possède des terrains à bâtir mais aussi des excédents de voiries et des parcelles de très petites contenances qu'il n'est plus nécessaire de conserver et qui généralement « entravent » des propriétés privées.

Pour les ventes de biens communaux, des mesures de publicité sont obligatoires (sauf cas spécifiques) pour ouvrir la possibilité à tous de prétendre au bien vendu.

Une estimation doit être réalisée par un professionnel pour vendre au prix juste.

- **Acquisition** de biens

Pour la réalisation de projets, il est parfois nécessaire d'acquérir des biens ou des terrains.

Une estimation doit être réalisée par un professionnel pour acquérir au prix juste.

- **Mise à disposition** de biens communaux

Des biens communaux sont mis à disposition d'associations, de co-accueillantes, de clubs, d'asbls,... via des conventions

Les essarts : Des terrains communaux sont mis disposition de citoyens (depuis des temps immémoriaux) pour l'agriculture ou la détention d'animaux et sont appelés essarts communaux et essarts patrimoniaux.

Pour les essarts communaux un cahier des charges reprend les conditions d'octroi, un loyer modeste est demandé, la période d'occupation est de 9 ans.

Un co-accueil a été créé sur le site de l'école de Mohiville via une convention de mise à disposition.

Deux conventions pour des co-accueillantes (Ecole de Natoye et centre de Hamois) ont été modifiées suite au changement de statut des accueillantes.

La commune a octroyé une subvention à l'Asbl « Les Murmures du Bocq » dans le cadre de la rénovation de leur salle à Mohiville et une convention a été établie afin que l'école de Mohiville puisse bénéficier desdits locaux.

- **Etablissement de baux emphytéotiques et servitudes** notamment avec la société ORES pour l'implantation de cabines électrique, essentielles pour l'intérêt général, sur domaine privé communal.

- **Elaboration de la SIGLT** (Stratégie Immobilière Globale à Long Terme) C'est le recensement de tous les documents concernant les bâtiments communaux afin d'établir un inventaire des travaux réalisés, des consommations d'énergie, ...et ce dans le but d'avoir un cadastre des bâtiments public c'est-à-dire une vision globale de l'existant. Cet inventaire permettra de prioriser les travaux futurs, de réduire les coûts d'énergie donc de mieux gérer le patrimoine communal.

- **Biens en déshérence** Ce sont des biens dont le propriétaire est décédé sans héritiers ni successeurs. L'Etat Belge peut accepter la succession mais s'il refuse, le bien reste à l'abandon et il est nécessaire de désigner un avocat pour que le bien soit vendu en vente publique. Pour une Chapelle à l'abandon, une déclaration de possession trentenaire a été sollicité auprès du Comité d'Acquisition d'Immeubles afin que la commune puisse devenir propriétaire et réhabiliter celle-ci.

- **De la gestion des forêts**
 Les forêts communales sont certifiées PEFC
 Un Plan d'Aménagement forestier est existant et devrait bientôt être actualisé
 La commune compte 5 territoires de chasse. Ce sont des bois communaux et des plaines qui sont loués pour la chasse. Ceux-ci ont été attribués en 2022 et cours jusqu'au 30 juin 2031.
Vente de bois marchand et vente de bois de chauffage. La commune effectue des ventes publiques pour vendre ses arbres en forêts.

- **Vérification et autorisations de débits de boissons et de tabacs.**
 Lorsque de l'alcool est servi (Bières, vins, mousseux, spiritueux,...) il est parfois nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de la commune. Cette autorisation permet de vérifier que les débiteurs et employés ont un casier judiciaire vierge et peuvent exercer ce type d'activité.

- **Les Chemins communaux** sont repris à l'Atlas. Dans certains cas, ils doivent être réhabilités, d'en d'autres cas supprimés ou encore confirmés. Une procédure de décret voirie est alors nécessaire.

INTRODUCTION

Dans le cadre de cette année 2025, le Service Travaux a poursuivi ses missions d'entretien, aménagement, équipement, embellissement, sécurisation et constructions d'infrastructures.

Le Service Travaux est reconnaissant pour la confiance apportée et remercie chaque membre du service pour l'implication permettant la concrétisation de nos missions. Celles-ci ont pu également faire l'objet d'une intégration au sein du Service d'3 personnes devant réaliser des peines de travail ainsi que l'accueil de 4 étudiants au travers « Été solidaire ».

ACTIVITÉS

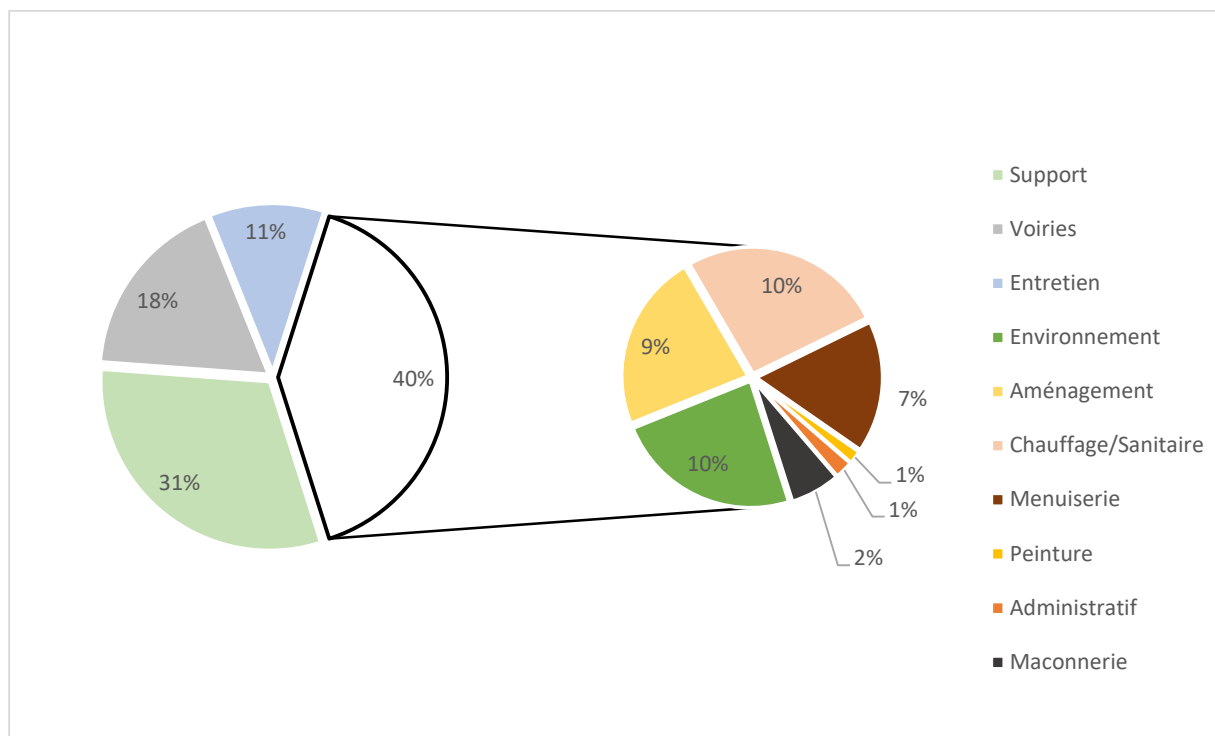
Le bilan met en évidence la concrétisation de projets clés, tels que :

- Bâtiments communaux :
 - o Aménagement de 2 milieux d'accueil.
 - o Réfection de la toiture de la Maison des Jeunes d'Achet.
 - o Installation de panneaux photovoltaïques à l'Atelier de Cheumont.
- Voirie et réseaux :
 - o Curage du Rau d'Asneux et finalisation du Saint-Remacle.
 - o Pose de 5 chantiers de filets d'eau (400m) et aménagement de 2 trottoirs.
- Espaces verts et cimetière :
 - o Plantations de plus de 3600 plantes (indigènes, vivaces, bulbes, annuelles).
 - o Création d'une prairie fleurie pilote et implantation de zones de gestion différenciée.
 - o Exhumation (phase 2) et habillage de l'ossuaire au cimetière de Schaltin.
 - o Réfection partielle du mur et de la chapelle du cimetière de Scy.
 - o Engazonnement de l'ancien cimetière d'Hamois et sursemis à celui d'Achet pour atteindre 18% de surface végétalisée.
- Autres interventions :
 - o Suivi des demandes dans les écoles communales.
 - o Renouvellement des copeaux dans les plaines de jeux.

Cela a pu être mené à bien en parallèle des interventions récurrentes telles que l'entretien des espaces verts, cimetières, forêts, voiries, bâtiments et support aux diverses manifestations.

L'encadrement des chantiers est également assuré au niveau du chantier d'aménagement de la plaine Saint-Remacle. Un suivi des chantiers de voirie avec les impétrants est mené en cas de problématique. Ce n'est pas moins de 35 chantiers déclarés sur la plateforme POWALCO pour lequel le suivi a été assuré.

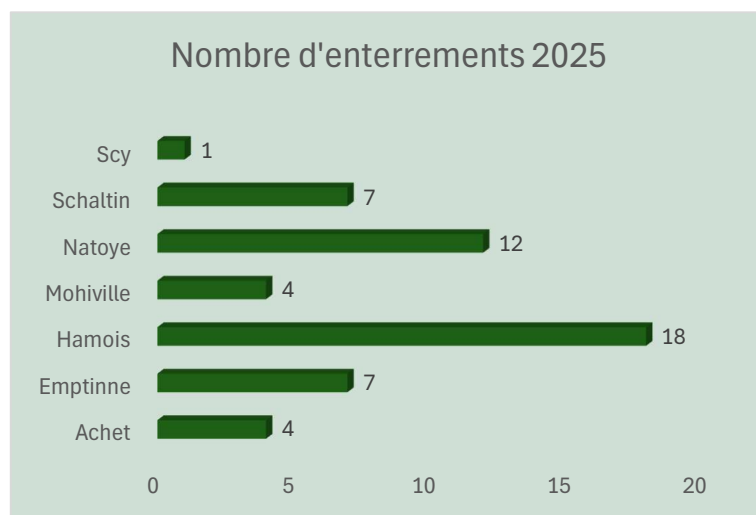
Il a été répertorié 456 demandes au sein de l'administration dont la réparation est la suivante (%/Thématique) :



Il est à noter que le volet « bâtiment » (40% ventilé) fait l'objet d'une organisation structurée au travers des demandes d'information permettant un suivi administratif complet.

En outre, le Service Travaux a mené 53 enterrements (Nbr/cimetière) :

Achet	4
Emptinne	7
Hamois	18
Mohiville	4
Natoye	12
Schaltin	7
Scy	1



DONNÉES D'EXPLOITATION

Le budget mobilisé par le service travaux dans le cadre de ses missions est de l'ordre de 275.000€ et se ventile au travers les groupes d'activité suivants :

Infrastructure (Travaux, Voirie)	55%	Parcs et Plantation	3%
Enseignement primaire	7%	Désinfection, Nettoyage	3%
Sports	2%	Culte	1%
Eaux Usées	1%	Tourisme et culture	0,3%
Service pers.,serv.soc., etc.	0,2%	Enlèvement et traitement des immondices	1%
Secrétariat communale	2%	Signalisation routière et bande de circulation	1%
Bâtiments patrimoine privé	1%		

La répartition de l'activité propre au Service Travaux (55%) est liée à la mobilisation des articles budgétaires suivants (€TVAc) :

achat mobilier et four. bureau	1.071 €	lutte c/neige et verglas	46.865 €
achat outillage.equip.atelier	9.627 €	prest.de tiers pour batiments	19.927 €
aménagement extérieur de cheumont	4.699 €	prest.de tiers.rep.outillage	1.413 €
carburant vehicules voirie	8.702 €	prest.de tiers/voirie	2.672 €
entretien vehicule voirie	20.555 €	prest.tiers pour vehicules	17.692 €
equipement et vetement de travail	2.129 €	tvx ord. de voirie	42.624 €
loc.entret.materiel technique	2.471 €		

A titre informatif, ce n'est pas moins de 109 acteurs qui ont été retenus à la suite de 380 consultations concrétisées. Ils ont donc participé au fonctionnement de l'administration :

Allmat	Desco	Manutan	(vide)	HM	Sewertech
Animals	Distrilub	Manuval	BEP	Service	
Control	Ecodream	Marteaux Etienne	Noblesse Benelux	VHR	
Autosécurité	Famenne Enrobes	Nutal	K-plus-S	WC Loc	
Batipro	Gravaubel	Qteam	LG Motor	Cipac	
Baudoin Adrien	Guilmin	Rexel	BPR	Rolland Warnon	
BTV	Herbiet	Sarri pneus	Seton	Au Stock	
CGMAT	ICT	Stasse	Fondatel Lecomte	Rouffin	
Comfort Energy	Jardisart	Supersanit	Lecomte Fossion	Lecocq Sylvain	
Covalux	Lambert	Titeux	Baudoin Louis	EPC	
Culligan	Leboutte	Vandaele	ADMS	FP Services	
Dannemark	Lecot	Virage	SWECO	Bouwens	Remy
Dardenne	Lens Car	Wansart	Ludopneu	SPRL	
Debry	Lizin	Warzée Hubert			

Poncelet	BUMP Géoservices	Eggo	Ludovic COTE	Fleurs Gilles
Signalisation	Carlier Bois	Interbeton	Lyreco	Loast
Warzée	Polissou	Wattiaux	AD Steel	Maziers Brasserie
Monfort	Wurth	STG	Rousseau	Bourguignon
Servio-Vit	Nonet	Glorieux	BPR	PACT Solution
Vandescure	Cowalca	DISTRILUB SPRL	Colin Marot	Carrières du Bocq
Autos-Pièces et	Beck Damien	Babylux	Créer Coller	
Industries	Sodelux	EDN Group	Promazinc	
Remacle	Pirson	Laconte Pierre	Septon	
Orga	Warzée Laurent	Walmart	Nature a moi	

PERSPECTIVES

Le Service Travaux s'engagera dans la mise en œuvre du Plan de Gestion des Risques d'Inondation prévu pour la période 2025-2027, ainsi que dans la réalisation d'aménagements visant à renforcer la sécurité durable. Parallèlement, nous poursuivrons les aménagements extérieurs du site de Cheumont afin d'optimiser la logistique des flux entrants (matières premières) et sortants (regroupement des déchets).

De manière générale, différents états des lieux seront réalisés pour établir une vision claire des investissements à prévoir (véhicules, équipements, voiries, axes de ruissellement, etc.). L'élaboration d'un cadastre du patrimoine immobilier et de ses équipements s'avère également indispensable.

Une attention particulière sera portée à l'accueil des nouveaux collègues et à la valorisation de chaque membre du Service Travaux. Enfin, une formation aux premiers secours sera prochainement dispensée.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE COMMUNAL

L'accueil du mercredi après-midi

Accueil organisé tous les mercredis de 12h30 à 18h à l'Office de la culture.

Encadrement :

Une accueillante présente de 12h à 18h et deux accueillantes présentes de 12h30 à 16h30.

Les partenariats mis en place en 2025 :

- RCA des sports de Hamois : cours de parkour proposés aux enfants.
- Les bêtises de Nicolas : activité cuisine.
- Plan de cohésion sociale d'Hamois : organisation de gouters intergénérationnels un mercredi par mois.

Excursion organisée :

Après-midi à la plaine de jeux intérieure « Ludimax » à Ciney à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Nombre d'enfants accueillis :

En 2025, nous avons accueillis au minimum 16 enfants et au maximum 35 enfants lors d'un mercredi après-midi.

Accueil du matin et du soir dans les écoles

Accueil organisé dans chaque école de 7h à 8h et de 16h à 18h.

Encadrement :

Une accueillante référente dans chaque école communale, donc 5 au total, et 6 bénévoles réparties dans les différentes écoles afin d'épauler les accueillantes référentes entre 16h et 17h. 2 accueillants volants afin d'assurer les remplacements.

Formations suivies par les accueillant.e.s :

- « Sortir par tous les temps » les 26 et 27 février avec RIEPP asbl.
- « Prodiguer les premiers soins aux enfants au quotidien et repérer les signes de gravité » les 28 avril et 2 mai avec Save My Life asbl.
- Réunions mensuelles avec les accueillantes référentes.

Application APSchool :

Gestion de l'application APSchool pour la prise de présences des enfants et les paiements.

Journée Extrascool :

Journée du 24 janvier qui met à l'honneur les accueillants extrascolaires. Le thème de la journée était « rendre visible l'invisible ». Les accueillantes ont réalisé des activités avec les enfants afin qu'ils expriment pourquoi l'accueil extrascolaire est important pour eux. Un apéritif a également été organisé dans les écoles par les accueillantes et accueillants.

Nombre d'enfants accueillis :

Ecoles	Matin (7h – 8h)	Soir (16h – 18h)
<i>Achet</i>	4 à 10 enfants	12 à 36 enfants
<i>Hamois</i>	10 à 44 enfants	41 à 82 enfants
<i>Mohiville</i>	6 à 20 enfants	20 à 45 enfants
<i>Natoye</i>	3 à 23 enfants	11 à 38 enfants
<i>Schaltin</i>	5 à 23 enfants	28 à 59 enfants

Journées pédagogiques

Accueil organisé lors des journées pédagogiques des écoles communales de 7h30 à 18h à l'Office de la culture.

12 journées d'accueil organisées. Les journées sont encadrées par les accueillantes référentes des écoles.

Stages

Congé de détente :

- Du 3 au 7 mars 2025 (5 jours).
- Partenariat avec l'ASBL Jin Chi : 1h d'activités musicales par groupe sur la semaine.
- 61 enfants.
- 8 animatrices.
- 3 groupes réalisés en fonction de l'âge des enfants.

Vacances de printemps :

- Du 5 au 9 mai 2025 (5 jours).
- Stage nature. Activité avec un guide nature pour chaque groupe, excursion à la ferme de Buresse pour les tout-petits, châteaux gonflables de « Chatopi Namur » le lundi, Jeux en bois de « Les jeux de Papalou » le mardi, collaboration avec la ferme de la Préale pour les groupes des moyens et des grands.
- 60 enfants.
- 9 animatrices.
- 3 groupes réalisés en fonction de l'âge des enfants.

Congé d'automne :

- Du 27 au 31 octobre 2024 (5 jours).
- Stage Halloween. Présence d'une conteuse, Charlotte Vergote, le mardi après-midi.
- Subsidés reçus de l'ONE dans le cadre d'un PAD (Partenariat automne-détente) avec le Plan de Cohésion Social (PCS). 4 places ont été réservées pour le PCS afin qu'il puisse les donner à des familles défavorisées.
- 82 enfants.

- 10 animatrices.
- 4 groupes réalisés en fonction de l'âge des enfants.

Coordination de l'accueil temps libre

Renouvellement de la commission communale de l'accueil (CCA)

- Les différentes composantes :



- Les membres de la CCA de Hamois :

Composante	Rôle	Statut	Nom	Prénom	Titre/ AP ou MEP
1	Président·e de la CCA	Effectif·ve	PESESSE-GROTZ	Anne-Laure	Échevin·e
1	Président·e de la CCA	Suppléant·e	CHILIATTE	Laurence	Échevin·e
1	Représentant·e 1	Effectif·ve	PERAT	Laurie	Conseiller·ère communal·e
1	Représentant·e 1	Suppléant·e	DAWANCE	Françoise	Échevin·e
1	Représentant·e 2	Effectif·ve	JADOT	David	Conseiller·ère communal·e
1	Représentant·e 2	Suppléant·e	ROLAND	Pierre-Henri	Échevin·e
2	Représentant·e 1	Effectif·ve	LABORNE	François	directeur
2	Représentant·e 1	Suppléant·e	GEORGES	Xavier	directeur
2	Représentant·e 2	Effectif·ve	HERMAL	Ludovic	directeur
2	Représentant·e 2	Suppléant·e	GODEFROI	Eric	directeur
2	Représentant·e 3	Effectif·ve	LOUIS	Julien	coordinateur pédagogique
3	Représentant·e 1	Effectif·ve	LODI	Laura	AP
3	Représentant·e 1	Suppléant·e	HALIN	Marjorie	AP
3	Représentant·e 2	Effectif·ve	WATTERMAN	Yves	mvt d'éduc. perm.
4	Représentant·e 1	Effectif·ve	YSEBAERT-DE CAUSMAECKER	Florence	Coordinatrice d'un centre de vacances
4	Représentant·e 2	Effectif·ve	MORÉAS	Laurence	Assistante sociale
4	Représentant·e 3	Effectif·ve	LALOUX	Marie	Accueillante extrascolaire
4	Représentant·e 3	Suppléant·e	MONTANT	Ariane	Accueillante extrascolaire
5	Représentant·e 1	Effectif·ve	HOTTON	Théo	Membre de la régionale des patros
5	Représentant·e 1	Suppléant·e	COLLARD	Apolline	Responsable du PCS
5	Représentant·e 2	Effectif·ve	CORFDIR	Anais	Présidente de l'ASBL
5	Représentant·e 2	Suppléant·e	MARTIN	Louis-Pierre	Responsable du club sportif
5	Représentant·e 3	Effectif·ve	TATON	Quentin	responsable du club sportif
5	Représentant·e 3	Suppléant·e	MACORS	Christophe	Responsable du club sportif
Membres avec voix consultative	Coordinateur·trice ATL		BAL	Marie	CATL
Membres avec voix consultative	Coordinateur·trice Accueil		BUFFET	Bénédicte	CA
Membres avec voix consultative	Représentant·e Provincial·e		VANESSE	Isabelle	représentante provinciale

Plan d'action de la CCA

- Rédaction du rapport d'activité et du plan d'action annuel.
- Diffusion des offres de stages sur le territoire communal.
- Réédition de la brochure de l'accueil temps libre.
- Mise à jour du site internet de la commune.
- Communications avec et vers les associations, ASBL, clubs sportifs, parents, écoles (tous réseaux confondus) en contact avec l'accueil temps libre sur le territoire communal.
- Formation de la coordinatrice ATL : gestion de projets et mener des réunions efficaces et agréables.
- Participation de la coordinatrice ATL aux plateformes provinciales des CATL.
- Lancement des rencontres entre les différents comités de parents.
- Rencontre avec le coordinateur pédagogique de l'école Claire d'Assise.

Conseil communal des enfants

Le Conseil communal des enfants compte 12 élus de cinquième et sixième primaire. Ceux-ci se rassemblent 2 fois par mois afin de travailler sur la mise en place de leurs projets.

La prestation de serment a eu lieu le 7 novembre 2024.



Les projets du Conseil communal des enfants

- Réalisation des bancs de l'amitié présents dans chaque école.
- Aide au service lors du goûter des aînés le 14 mai 2025.
- Organisation d'une rencontre avec le SAJA Solignac de Schaltin.
- Participation à la journée Bewapp.
- Participation au rassemblement des CCE à Messancy.
- Organisation d'un bal de fin de 6^{ème} primaire le 27 juin 2025.
- Organisation des « jeux de la vache » pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire le 30 juin 2025.

Petite enfance

- Mise à jour des données concernant les milieux d'accueil.
- Mise à jour du site internet de la commune.
- Suivi des demandes de pompiers.
- Suivi des courriers et des demandes concernant les milieux d'accueil.
- Suivi de la création d'un nouveau co-accueil au sein de l'école communale de Mohiville.
- Inauguration du co-accueil situé au sein de l'école communale de Mohiville.

Evènements organisés par le service enfance

Chasse aux œufs en collaboration avec l'Institut de Schaltin

Organisation d'une grande chasse aux œufs en collaboration avec l'Institut de Schaltin, le lundi 21 avril, lundi de Pâques.

Presque 200 enfants participants.

Participation de la confrérie de la Gatte d'or pour l'apéritif et du patro de Schaltin pour l'encadrement des enfants et la préparation.



Place aux enfants à Natoye

La matinée « Place aux enfants » a eu lieu le samedi 4 octobre 2025 dans le village de Natoye. Les enfants ont pu découvrir différents métiers et passions comme pompier, policier, fermier, masseuse, responsable d'une ASBL, Ebéniste et sculpteur, animateur sportif, mais aussi du yoga, shiatsu et NEI ainsi que le tissage sur métier à tisser. Les animateurs du patro de Hamois étaient présents afin d'assurer l'encadrement des enfants.

Plaines communales

Les plaines communales se sont déroulées à l'école communale de Hamois du 22 juillet au 8 août 2025. Trois semaines entre pluie et soleil mais sous le thème « camping Hamois Beach », l'esprit vacances était donc bien au rendez-vous !

Plusieurs activités spécifiques étaient prévues chaque semaine : activité avec les chevaux avec l'asbl Nature à Moi, Ludimax (plaine de jeux intérieure) ou visite de la ferme de Buresse pour les plus petits et le domaine de Chevetogne pour les plus grands. Le mardi, une activité spéciale camping : châteaux gonflables, animation cirque avec l'ASBL Bric à Brac et spectacle de magie avec Julien le magicien et même, pour les plus grands, une initiation au cheerleading grâce à la fédération belge. Le vendredi : le traditionnel pain saucisse et le camion de glace du Mont Blanc Cinacien.

Beau succès pour nos plaines avec 66 enfants la première semaine, 117 la deuxième et 101 la dernière semaine.

La coordinatrice et la cheffe des plaines étaient à la tête d'une équipe de 15 animateurs.



Gestion des salles

Prise de contact, gestion des réservations, du planning, des conventions et de la facturation des activités organisées à l'Office de la culture de Hamois.

Activités hebdomadaires organisées à l'Office de la culture (hors vacances scolaires)

- Lundi de 9h30 à 15h30 : les lundis de la convivialité (CPAS)
- Lundi de 9h à 12h : Tai Ji (Mr Mathot)
- Lundi de 18h à 20h : pilates (Mme Henrard)
- Mardi de 10h à 11h : danse Nia (Mme Jans)
- Mardi de 11h à 13h : danse pour les personnes à mobilité réduite (SAJA Solignac - activité gratuite)
- Mardi de 19h à 20h30 : yoga (Mme Flasse)
- Mercredi de 12h30 à 18h : accueil extrascolaire
- Mercredi de 9h à 10h15 : yoga (Mme Masson)
- Mercredi de 10h30 à 11h30 : pilates (Mme Henrard)
- Mercredi de 17h30 à 20h : yoga (Mme Klein)
- Jeudi de 18h30 à 19h30 : yoga (Mme Callebaut)
- Vendredi de 9h à 11h45 : yoga (Mme Masson)
- Vendredi de 16h40 à 21h : musique (ASBL Jin Chi)
- Vendredi matin : atelier de peinture (non ouvert au public)
- Samedi de 10h à 12h : musique (ASBL Jin Chi)
- Samedi de 10h à 11h : danse Nia (Mme Jans)
- Samedi de 11h à 13h : karaté (Mr Fossion)

Activités occasionnelles

- Dépistage visuelle de l'ONE
- Réunions des Arsouilles
- Réunion des ADMR
- Réunion de la Commission Communale de l'Accueil
- Réunion du Conseil Communal des Enfants
- Marché du gratuit organisé par le SEL d'Hamois
- Confrérie de la Gatte d'or
- Location des salles par des particuliers pour des réunions et des évènements ouverts au public



RAPPORT ANNEE 2024.

SIÈGE : rue d'Hubinne, 3/5, 5360 Hamois – 083/ 61.53.60.

cpas.hamois@cpas-hamois.be

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Présidente : Madame Françoise DAWANCE, chaussée de Marche, Emptinne - 0495/85.73.42

françoise.dawance@hamois.be

Membres :

Madame	Christine CHERMANNE	Rue des Prés, 36	5364	SCHALTIN
Monsieur	Philippe MACORS	Rue de Miécrot, 38	5360	HAMOIS
Madame	Marie-Eve BAUDOIN-MAZUIN	Rue de la Blanchirie, 4	5360	NATOYE
Madame	Florine COLLARD	Rue de Spontin, 37	5360	NATOYE
Monsieur	Théo HOTTON	Clos des Princes Evêques, 20	5360	HAMOIS
Monsieur	Cédric BERTRAND	Rue de Lenny, 91	5360	NATOYE
Monsieur	Serge ALHADEFF	Rue Notre-Dame, 1	5360	NATOYE
Madame	Isabelle MASSART	Chaussée de Marche, 48	5363	EMPTINNE

Madame Valérie WARZEE-CAVERENNE, Bourgmestre, peut siéger aux réunions du Conseil de l'Action sociale avec voix consultative.

LE PERSONNEL

La Directrice générale :

- Véronique DACHELET 083/ 61.53.64

Les travailleurs sociaux :

- Françoise ARTS, 083/61.53.62
pour Emptinne et Natoye.
Pour le service Médiation de dettes
- Patricia GOFFIN, 083/61.53.61
pour Hamois, Achet, Mohiville, Schaltin, Scy.
- Nathalie COOREMANS, 083/ 61.53.65
pour la réinsertion professionnelle, l'I.L.A. (Initiative locale d'Accueil)
- Caroline LEBAILLY, 083/ 61.53.67
Pour le service Médiation de dettes
- Apolline COLLARD, 083/ 61.53.67
Service social de 1^{er} ligne

La Cheffe de projet – Plan de cohésion sociale

- Apolline COLLARD

083/61.53.67

L'employée administrative :

- Christelle DISKEUVE

083/ 61.53.60

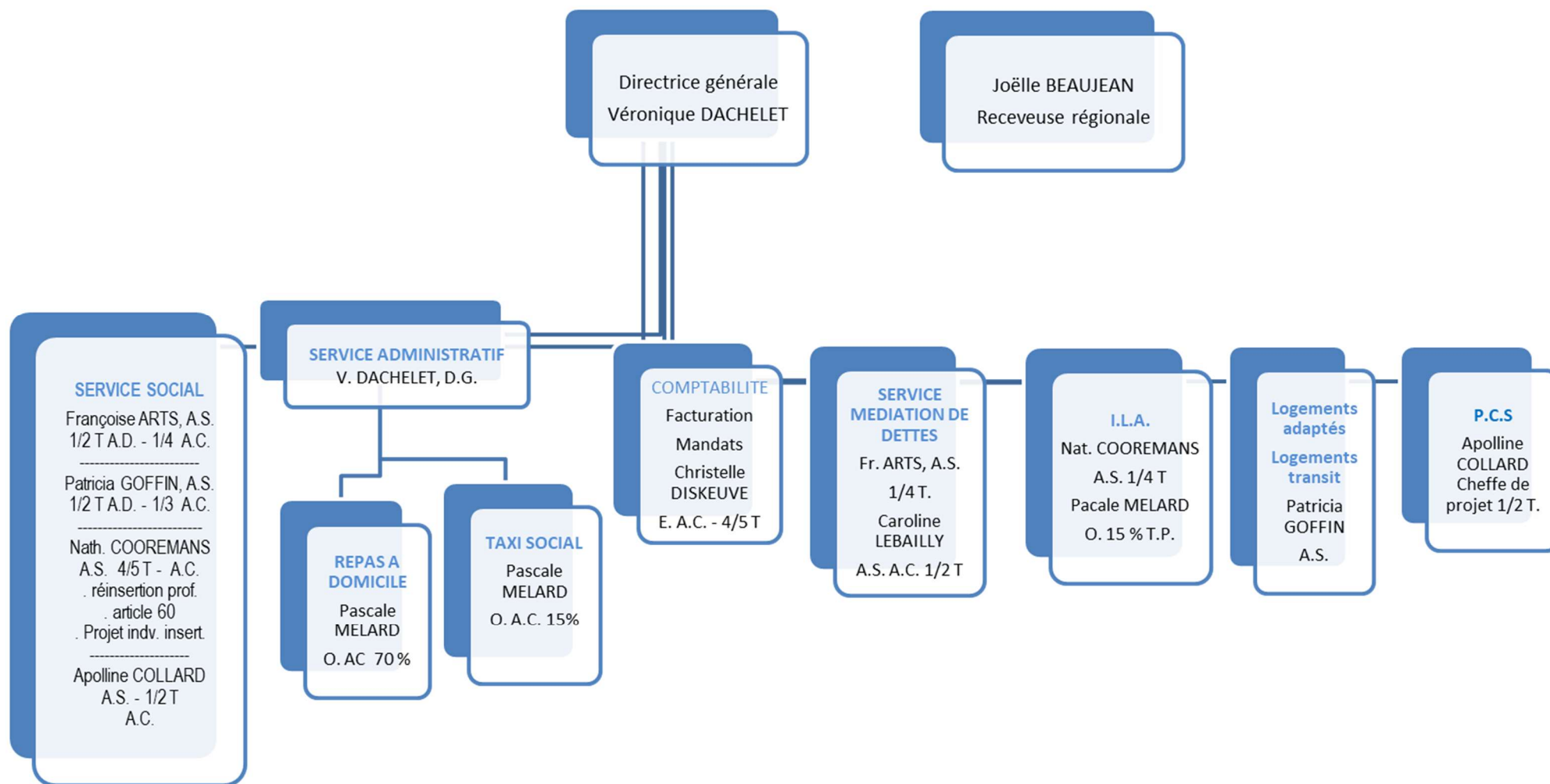
L'ouvrière attachée aux services « distribution de repas » et « taxi social » :

- Pascale MELARD

La Receveuse régionale :

- Elodie JOSSE, Administration communale de Hamois -

083/ 61.52.58



Le résultat global : un aperçu sur 10 ans ...

Année	Résultat budgétaire	Résultat comptable
2014	26.608,09 €	68.123,03 €
2015	2.322,01 €	44.009,55 €
2016	0.00 €	47.673,06 €
2017	48.276,09 €	101.055,89 €
2018	-12.508,67 €	42.995,98 €
2019	-47.559,98 €	20.827,48 €
2020	9.576,40 €	86.142,53 €
2021	2.714,82 €	92.424,05 €
2022	-13.730,99 €	141.611,86 €
2023	93.017,67 €	163.901,29 €
2024	832,25 €	97.373,41 €

Le résultat de l'exercice propre :

Résultat budgétaire (Droits nets – engagements) =

En 2024 : 1.848.000,25 € - 1.858.247,31 € = 10.247,06 = MALI

Résultat comptable (Droits nets – imputations) :

En 2024 : 1.848.000,14 € - 1.780.770,75 € = 67.229,50 € = BONI

Le résultat des exercices antérieurs :

2024 : 171.683,91 € - 134.604,60 € = 37.079,31 € = BONI

Le résultat global : exercice propre + exercices antérieurs

-10.247,06 € (MALI exercice propre 2024)

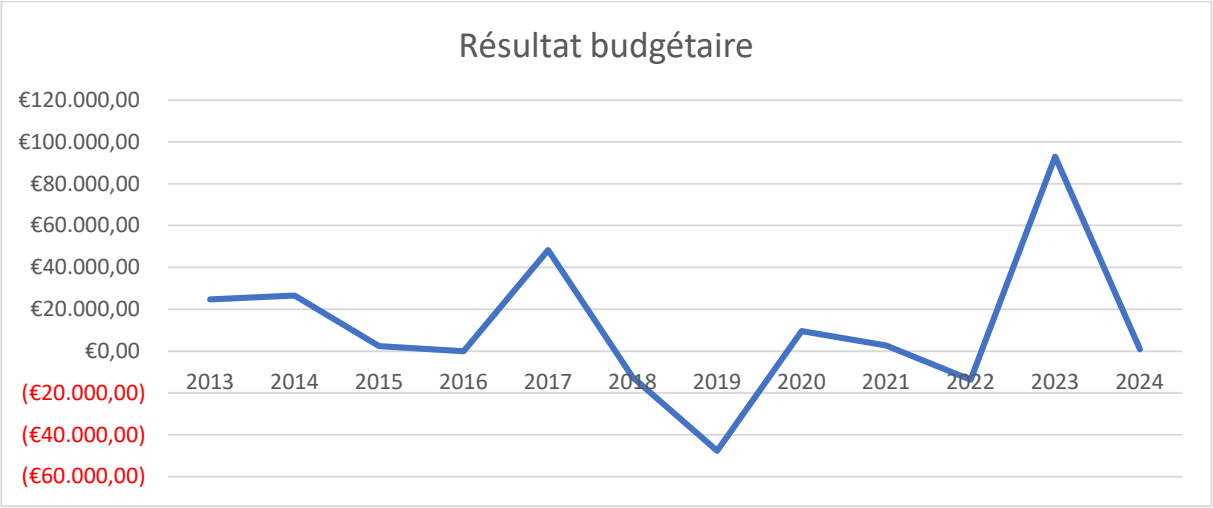
37.079,31 € (BONI exercices antérieurs)

26.832,25 €

**1.596,84 € (prélèvement dans le Fonds de réserve ordinaire pour
Équilibrer la MB. N°2**

**- 27.596,84 € (prélèvement de l'ordinaire pour le Fonds de réserve
Extraordinaire)**

832,25 € = BONI GENERAL



1. RÉPARTITION SELON LA CLASSIFICATION FONCTIONNELLE ET ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE PROPRE :

Fonctions	Dépenses totales 2024	Recettes totales 2024
000 – Général (Subsides Adm. Com.)	560.95 €	833.186,79 €
020 – Fonds (F.S.A.S.)		41.542,49 €
050 - Assurances	9.020,08 €	692.84 €
10-121 - Administration générale	369.285,71 €	11.123,01 €
131 – Services généraux	26.264,14 €	1.364,16 €
8013 - Médiation de dettes	32.519,34 €	20.868,22 €
8015 – Fonds Energie – Allocations chauffage	30.005,90 €	4.888,90 €
8019 – Épanouissement culturel	71.606,96 €	71.722,63 €
831 - Aides sociales	5.607,37 €	5.155,00 €
837 – I.L.A.	1.097.185,26 €	679.906,53 €
84010 – Plan de Cohésion sociale	69.883,68 €	74.323,98 €
8441 – Subsides Aides familiales	11.734,94 €	
8443 - Repas à domicile	106.984,90 €	54.439,16 €
8449 – Taxi social	3.351,20 €	4.027,93 €
845 - Réinsertion professionnelle (article 60§7)	11.727,85 €	6.376,33 €
924 - Logements adaptés pour personnes âgées	5.398,09 €	27.881,94 €
928 – Logement de transit	7.110,94 €	10.140,34 €
TOTAL =	1.858.247,31 €	1.848.000,25 €

1. L'octroi du revenu d'intégration.

Année		Dépenses	Recettes	Nature
2024	R.I. 55%	564.537,82 €	297.146,74 €	Ministère 55%
	R.I. 100% étrangers	41.812,51 €	24.576,30 €	100 %
	R.I. 100% sans abri	37.895,53 €	40.968,47 €	100 %
			26.125,71 €	Frais personnel
			31.439,62 €	Remb.bénéficiaires
			21.593,72 €	Subs.PIIS 10%
		644.245,86 €	441.850,56 €	

Année	Isolé	Cohabitant	avec famille À charge	Isolé avec garde alternée	Total
2020	20	23	15	0	58
2021	17	16	13	0	46
2022	14	25	15	2	56
2023	14	19	11	3	47
2024	17	14	15	2	48

32 femmes – 16 hommes

17 bénéf. < à 25 ans (dont 13 étudiants)

19 bénéf. de 25 à 50 ans

12 > à 50 ans

2. L'octroi des aides sociales ordinaires.

Année	Dépenses	Récupérations
2021	122.638,21 €	106.354,99 €
2022	155.498,13 €	100.586,33 €
2023	80.197,15 €	71.653,94 €
2024	113.889,38 €	68.769,85 €

Nature de l'aide	2024	2023
En espèces	2.410,96 €	4.830,00 €
En nature	4.128,62 €	3.894,98 €
Av. cot.sociale		529,26 €
Frais hospitalisation	3.104,16 €	208,94 €
Héberg. Maison d'accueil	16.901,00 €	4.545,54 €
Héberg. Maison de repos	76.528,78 €	58.537,35 €
Charges locatives	3.638,99 €	1.515,34 €
Frais médicaux	1.788,25 €	4.347,48 €

Loyers	1.603,62 €	500.00 €
Garanties locatives	3.785,00 €	2.526,46 €
	113.889,38 €	80.197,15 €

PROGRAMME REDI

REDI est un outil en ligne qui permet de déterminer pour chaque famille dans quelle mesure le revenu familial est suffisant pour vivre dans la dignité.

À cet effet, l'outil compare les revenus des ménages avec le niveau des budgets de référence. Les budgets de référence sont des paniers tarifés de biens et de services qui, sur la base de recherches scientifiques, répondent à la question de savoir de quel revenu minimum une famille a besoin pour participer pleinement à la société.

Grâce à l'outil REDI, les travailleurs sociaux des CPAS peuvent adapter les budgets de référence élaborés pour les familles types aux besoins et aux situations de vie individuels. Lorsque le revenu du ménage est insuffisant, l'outil donne un solde négatif.

En outre, REDI fournit un aperçu structuré des revenus et des dépenses nécessaires.

Ainsi, l'outil aide les travailleurs sociaux et les bénéficiaires à trouver des moyens efficaces d'améliorer structurellement le pouvoir d'achat des familles financièrement démunies.

La principale valeur ajoutée de REDI est qu'il permet la personnalisation et se fonde sur des critères uniformes pour la prise en compte des revenus et des dépenses nécessaires. Par conséquent, les situations des clients sont traitées de la même manière par les CPAS et les travailleurs sociaux.

- ✓ **Arrêté royal du 22 janvier 2023 portant une subvention afin d'utiliser l'outil REDI en vue d'octroyer une aide financière complémentaire aux bénéficiaires des CPAS.**
- ✓ **Circulaire relative à l'arrêté royal du 22 janvier 2023 portant une subvention afin d'utiliser l'outil REDI en vue d'octroyer une aide financière complémentaire aux bénéficiaires des CPAS**

Le C.P.A.S. de Hamois s'est inscrit à cet appel à projet et a perçu un subside total de 14.500,36 € qui permet de financer l'acquisition du programme au montant de 1.581,85 € et de financer les aides sociales pour un montant de 12.918,76 €.

Période couverte de mars 2024 à décembre 2024.

Nous avons accordé des aides pour un montant total de 13.441,73 € mais seulement 9.145,29 € ont été accepté par le SPP.

8 familles ont pu percevoir une aide financière mensuelle afin d'équilibrer leur budget mensuel.

3. Les distributions alimentaires.

Dons du S.P.P. Intégration sociale (F.E.AD. excédents C.E.E.)

Lait – spaghettis – riz – huile de maïs, salade de riz et thon – tomates pelées – pois et carottes – sardines – haricots verts – huile d'olive – chocolat au lait – soupe de tomates-légumes – pâtes penne – pois chiches – biscuits secs – café moulu – boulettes à la sauce tomate – maquereaux à l'huile – confiture aux fraises – pâtes à tartiner au chocolat – céréales au miel – poulet façon curry – thé – concentrée de tomates – confiture aux abricots – compotes individuelles –

fournis par le F.E.A.D., Fonds Européen d'aides aux plus démunis du SPP is, entreposés au Dépôt à

Rocheft, et les dons de surplus de magasins par la **Banque Alimentaire Namur-Luxembourg (BANL)**, située à Suarlée, entreposés également au Dépôt à Rocheft.

Le CPAS s'est engagé à participer aux frais de fonctionnement de la BANL par le biais d'une participation financière annuelle, fixée à 2.00 €/bénéficiaire/an (400.00 €).

Le transport de ces denrées de Rochefort à Hamois est organisé par les ouvriers communaux dans le cadre de la synergie des services.

Des légumes frais, des saucissons (venant de chez Marcassou) sont déposés au CPAS par la **Province de Namur, via leur service « DISTRI-DENREES »**, (excédents de la criée de Malines – convention avec le C.P.A.S. de Assesse).

La distribution de ces vivres est planifiée tous les 15 jours (jeudi matin de 10h à 12h).

Le 10 juin 2021, une convention de partenariat entre le C.P.A.S. et la Fédération « **Les Restos du Cœur** » a été signée (pour une durée de 1 an renouvelable), dans le but de contribuer à la lutte contre la précarité de la population.

Distribution de colis alimentaires, via le « **Food Truck** », une fois par semaine tous les 15 jours, de 10h à 11h.30', sur le parking à l'arrière du bâtiment du CPAS, contre une participation financière des bénéficiaires

Le prix est fixé comme suit :

Par adulte et enfants de plus de 10 ans : 1 euro

Par enfant de moins de 10 ans : 0,50 euros

Par enfant en-dessous de 3 ans : gratuit

Pour l'année 2023, 52 familles ont été aidées pour un total de 123 personnes.

Le C.P.A.S. s'est engagé à participer financièrement aux charges engendrées par le fonctionnement du FOOD Truck (achat de marchandise, véhicule, personnel, carburant, ...). Cette intervention est égale au montant de participation des bénéficiaires = 2.270,00 €.

UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES.

Le service des distributions des colis alimentaires est assuré par une équipe **de 6 bénévoles** qui prépare les colis en fonction de la composition de la famille.

Celle-ci a manipulé +/- 1.449,52 kg de vivres en 2024 soit : 1.008 kg de vivres, 1.000 litres de lait, 495 litres d'huile de tournesol et de maïs, 240 kg de riz, 348 litres de soupe, vol au vent, salade de riz, tomates pelées, pois et carottes, haricots verts, pétales de blé au chocolat, farine, chocolat noir, café, boulettes sauces tomates, maquereaux, haricots rouges, confiture, biscuits confiture concentré de tomates, compotes ... et quelques kg de légumes, de saucissons.

Nos sincères remerciements à tous !

LES APPELS À PROJET DANS LE DOMAINE DE L'AIDE ALIMENTAIRE :

1. Subside fédéral SPPis – Aide alimentaire – 952.75 €

Utilisé dans les frais de fonctionnement (participation aux frais de distribution des « Restos du Cœur »).

4. Les avances sur les prestations sociales

	2024
Av. sur rémunérations et assimilées	209.90 €
Av. sur pensions	0.00 €
Av. sur alloc. accident de travail	0.00 €
Av. sur alloc. Familiales/primes de naissance	250.05 €
Av. sur alloc. chômage	1.100,00 €

Av. sur alloc. handicapés	0.00 €
Av. sur indem. maladie	0.00 €
TOTAL =	1.559,95 €

5. Les aides équivalentes aux revenus d'intégration.

Il s'agit ici de l'aide octroyée aux demandeurs d'asile, aide équivalente au montant du revenu d'intégration social auquel les bénéficiaires pourraient prétendre s'ils remplissaient toutes les conditions d'octroi du revenu d'intégration.

Subsidiées à 100 %.

Année	Dépenses	Recouvrements	Nb
2024	98.345,70 €	91.595,99 €	13 dont 6 familles ukrainiennes

6. Le Plan de Cohésion sociale.

Un comité d'accompagnement a été créé et est composé de :

Pour le C.P.A.S. :

Mme Françoise DAWANCE, Présidente,

M. Stéphane DIEUDONNE

Mme Natacha BEUGNIER

M. Philippe GEORGES, Conseillers

La Cheffe de projet : **Madame Apolline COLLARD.**

Pour rappel :

Pour la Commune :

M. Pascal LECLERCQ, Conseillers

Mme Laurence CHILIATTE, Conseillers

Les objectifs du Plan du Cohésion Sociale :

- Réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux.
- Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Le plan se décline en actions coordonnées visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale & aux droits fondamentaux, et est réparti en **7 axes** :

- Axe 1 : droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
- Axe 2 : droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
- Axe 5 : droit à la santé
- Axe 4 : droit à l'alimentation
- **Axe 5 : droit à l'épanouissement culturel, social et familial (6 actions)**
Voir les actions en détail ci-après
- Axe 6 : droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
- **Axe 7 : droit à la mobilité (1 action)** : voir l'action en détail ci-après

TABLEAU RÉCAPITULATIF

	Dépenses 2024	Dépenses 2023		Recettes 2024	Recettes 2023
Traitement	27.919,66 €	26.546,64 €	Subside SPW	12.845,99 €	16.230,47 €
Frais de fonctionnement	4.599,68 €	3.581,32 €	Subside Adm.com	7.547,23 €	7.547,23 €
Frais déplacements	162.61	172.85 €	Participat. aux ateliers	475,00 €	469.40 €
Remb. frais bénévoles	215.00	65.19 €			
Fourn. Adm.	-	-	Part.cours permis de conduire	360.00 €	
Frais téléphone	256.61	261.85 €			
Frais réception	145.63	142.00 €			
Fourn. Techn	182.94	66.46 €			
Assurance	93.00	93.00 €			
Denrées alimentaires	2.185,00	1.767,44 €			
Frais communication	1.356,00	897.53 €			
Location salle	0	0.00 €			
	0	115,00 €			
	32.519,34 €	30.127,96 €		21.228,22 €	24.247,10 €

Le budget du P.C.S. n'a jamais été équilibré : 11.291,12 €.

Le subside P.C.S. total de l'année du S.P.W n'a pas encore été confirmé, donc n'a pas été inscrit.

	<u>Lundis de la convivialité</u> 2020	<u>Ateliers culinaires :</u> 2021	<u>Ateliers bien-être</u> 2024
Partenaires :	Bénévole	Bénévole	ASBL IMBK
Quand :	4x/mois : 9h45-16h OCTC	1x/mois : mercredi 9h15-13h30 Ecole de Hamois	Ponctuels : août / novembre 2024 Avril / mai 2025
Quoi :	▪ Jeux de société, couture/tricot, activités créatives, créations de bijoux,... ▪ Goûters/dîner pour anniversaires, fêtes,... ▪ Exposition à divers événements SAJA- MRS - ...	▪ Recettes de saison avec des produits locaux ▪ 5 euros de participation	▪ Colorimétrie ▪ Morphologie ▪ Maquillage ▪ ... Vise le bien-être, estime/confiance en soi
Public :	Jusqu'à 30 participants Public mixte	10 places pour 17 intéressés Public mixte	A destination des femmes

Goûter inter-générationnel 2024

Partenaire :	Extra-scolaire
Quand :	1x/mois le mercredi 15h- 16h30 OCTC
Quoi :	▪ Activités variées + goûters
Public :	+10 aînés + 15 enfants A destination des aînés & des enfants de l'extra-scolaire

Activités Vivaise : Mon mardi à moi 2024

Partenaires	AMO Le Cercle
Quand :	1x/mois le mardi de 17h à 18h
Quoi :	▪ Jeux extérieurs ou intérieurs en cas de pluie + goûter : jeux de société, jeux à la plaine, chasses aux trésors, ramassage déchets, balade nature, ... ▪ Moments conviviaux lors des divers événements pour tous : St-Nicolas, apéros Noël, ...
Public :	Enfants – ados – adultes du quartier Vivaise +- 6 à 8 enfants participants

Sensibilisation au cyberharcèlement 2023

Partenaires :	Planning familiale & AMO Le Cercle Ecoles communales Echevine de l'enseignement PMS
----------------------	--

Quand :	1x/ 2 an – (2023-2025) Avril/mai
Quoi :	▪ Animation de 1h40 – participative & dynamique ▪ Suivi post-animation PMS
Public :	Ecoles communales – P5 & P6 (+-160 élèves)

Cours théorique pour le permis b - 2024

Partenaires :	Formation : Auto-école Raty Ciney → MP
Quand :	1x/an

Quoi :	▪ 24 h de formation dans un lieu didactique : 5 matinées théoriques (15h) + 3 séances d'exercices (9h) ▪ Livre théorique ▪ Possibilité de le passer en groupe avec transport organisé ▪ Certif^o d'enseignement Prix : 35 euros
Public :	A destination des habitants de la commune Places limitées à 10-12 personnes

7. Le service « Médiation de dettes »

2024	Fact. Interne	16.972,96 €	4.383,40 €	Subside
	Juriste	2.198,13 €	505.50 €	(2023)
	Cot. Médénam	324,51 €		Honoraires
	Contr.Plan Marschal	10.504,56 €		médiateur
	Frais gestion financière	5.74 €		
		<u>30.005,90 €</u>	<u>9.591,73 €</u>	

20 dossiers en médiation ou règlement collectif de dettes (par jugement du Tribunal de 1^{ère} Instance de Dinant), comptabilisés pour déterminer le montant du subsidé.

8. Les aides en matière de fournitures d'énergie.

2024	Dépenses	Recettes
Fonds énergie	15.321,51 €	44.444,89 €
Fonds complémentaires 2023	-	
Frais personnel (fac.interne)		
Non-valeurs	30.580,95 €	
	<u>45.902,46 €</u>	<u>44.444,89 €</u>

Le subsidé a été utilisé avec un dépassement d'un montant de 1.356,50 €.

9. Les allocations de chauffage.

FONDS SOCIAL MAZOUT CRÉÉ PAR LA LOI PROGRAMME DU 27 DÉCEMBRE 2004.

DEPENSES	
Montants octroyés	Subsidé/ allocation
25.704,50 €	27.277,74 €

10. Le Fonds socio-culturel

A.R. du 29/07/2019 et du 05/12/2019 (Origine : A.R. du 08 avril 2003).

Depuis, 2017, une subvention est octroyée aux CPAS en vue de favoriser la participation et l'activation sociale de leurs usagers.

DEPENSES	Dossiers	SUBSIDES (avances)
5.502,37 €	25	5.115,00 €

11. L'initiative locale d'accueil.

Structure d'accueil pour les demandeurs d'asile.

Le bâtiment est situé rue d'Hubinne, 18 à Hamois

Dépenses		Recettes	
Charges du personnel (A.S. 30 %)	22.944,81 €	Subsides	62.262,06 €
Frais fonctionnement	18.234,07 €	Facturation interne	11.061,22 €
Transferts (aides mensuelles – frais médicaux,...)	14.105,71 €	Prélèvements (utilisation de la provision)	2.290,58 €
Emprunt achat maison	11.527,51 €		
Facturations internes (coût ouvrière)	3.071,58 €		
TOTAL =	69.883,68 €	TOTAL =	74.323,98 €

12. Les aides aux familles et aux personnes âgées – Prestations des aides familiales et de gardes à domicile.

Des conventions sont conclues avec les services d'aides familiales et de gardes à domiciles suivants :

l'asbl Aides à domiciles en Milieu Rural – ADMR, Pont d'Amour, 56, 5500 Dinant - 082/ 61.15.52

Le Service Provincial d'Aides Familiales de Namur - SPAF, rue de Maredsous, 10, 5537 Denée – 082/74.38.38

Les participations financières réclamées sont fixées à 2.44 €/heure de prestation, diminuée d'1/4 de la contribution financière du bénéficiaire, plus un forfait administratif et d'encadrement de 0.44 €/h.prestée.

Dépenses	Heures prestées		
	ADMR	SPAF	TOTAL
11.734,94 €	10.499 h.	2.805 €	13.350 h.

13. Le service « repas à domicile »

Contrat avec le traiteur « L'EVEIL DES SENS » sprl, Habiémont, 41, 4987 Stoumont, depuis le 01/10/2015, renouvelé le 01/12/2020 pour une période de 3 ans.

Il s'agit de repas à réchauffer, livrés tous les jours, et également pour le week-end.

La distribution des repas est assurée par nos services.

Dépenses	Recettes	Repas distribués
106.984,90 €	54.451,16 €	5.884 repas (7.033 en 2023)

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Charges du personnel	60.801,97 €	Facturation des repas	48.308,00 €
Fournitures	972,24 €	Facturation interne	6.143,16 €
Prestations traiteur	43.317,96 €		
Carburant véhicule - pneus - entretien	1.453,53 €	TOTAL=	54.451,16 €

Non-valeurs	439.20 €		
	106.984,90 €	Résultat recettes-dépenses = BONI	-52.533,74 €

14. Le service « réinsertion socio-professionnelles des bénéficiaire du R.I.

	DEPENSES	RECETTES	
Charges salariales	5.922,69 €	0 €	R.W. (2023)
Facturation interne	5.805,16 €	6.126,33 €	Récup RIS 100%
		250.00 €	Contrib.partenaires
	11.727,85 €	6.376,33 €	

15. Le service « taxi social » .

Dépenses	Recettes
3.351 720 €	4.027,93 €

Boni de 576.73 €.

Charge salariale du chauffeur : 2.047,72 € (par la facturation interne)

Entretien véhicule : 774,51 € - Frais de carburant : 406.58 €

110 déplacements (103 déplacements en 2023)

16. Les logements adaptés pour personnes âgées.

Dépenses	Recettes
5.398,09 €	27.881,94 €

17. Le logement de transit.

Dépenses		Recettes	
Aménagement bâtiment	31.12 €	Les loyers perçus	7.140,34 €
Chauffage		Prov.charges	3.000,00 €
Electricité	2.252,59 €	N.C. électricité	
Eau	909.69 €		
Charges financières	3.917,54 €		
Non-valeurs			
TOTAL :	7.110, 94 €		10.140,34 €

18. DEPENSES – Répartition suivant la nature des dépenses.

En personnel	En fonctionnement	En transfert	Dettes
610.653,59 €	140.173,79 €	1.106.658,32 €	25.454,22 € €
37%	8%	54%	1%

19. RECETTES – Répartition suivant la provenance des recettes.

De Prestations	De transfert	De dettes
98.197,68 €	1.678.869,89 €	2.125,29 €
5%	94%	1%

20. LE SERVICE EXTRAORDINAIRE.

21.1 LES DEPENSES

Nos petits investissements :

1. Achat de 6 sièges de bureau ergonomiques

Attribution du marché de fourniture au soumissionnaire ayant remis une offre économiquement la plus avantageuse, **soit à JACLI sa, rue de France, 17, 5580 Rochefort, pour un montant de 2.011,20 € htva, ou 2.399,94 € 21%tvac**

2. Achat d'un râtelier vélos (5 places), fixé au sol, avec système d'ancrage des vélos et de sécurisation anti-vol des vélos électriques

Attribution du marché de fourniture au soumissionnaire ayant remis une offre économiquement la plus avantageuse. Il s'agit de **PONCELET, rue de l'Arbre Saint-Michel, 89, 4400 Flémalle, pour la somme de 408.50 € htva, soit 494.29 € 21% tvac.**

3. Fourniture et placement de 4 cuisines équipées dans les logements adaptés situés rue d'Achet, 11, c, d, e et f.

Attribution du marché de fourniture « Fourniture et placement d'une cuisine équipée dans 4 logements adaptés pour personnes âgées situés rue d'Achet, 11 de c, d e, à f, 5360 Hamois » au soumissionnaire ayant remis une offre économiquement la plus avantageuse. Il s'agit de **EGGO, avenue Schlögel, 117c, 5590 Ciney, pour la somme de 15.540,64 € htva, soit 17.067,48 € 6% tvac;**

21.2 LES RECETTES

a. Ces investissements ont été financés principalement par un prélèvement dans le Fonds de réserve extraordinaire pour un montant total de **19.961,71 €.**

b. Inscription d'une recette de **1.058,76 €** dans le cadre des travaux de rénovation des logements adaptés. Cette somme est le boni de l'exercice extraordinaire 2024.

Un marché de service « AUDIT ENERGETIQUE DES LOGEMENTS ADAPTEES POUR PERSONNES AGEES », situés rue d'Achet, 11/a à f, à 5360 Hamois, avait été attribué le 15/04/2022 au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse. **Il s'agit du Bureau d'études GN srl Beuylimont, 15, 6800 LIBRAMONT, pour un montant de 1.750,21 € HTVA ou 2.117,75 € TVAC.**

Le 08/02/2024, acceptation de **deux subsides d'un montant chacun de 529.38 €** correspondant aux 2 blocs de maisons (3 – 3), relatif à cet audit énergétique, dans le cadre **d'opération UREBA du S.P.W. territoire logement patrimoine énergie.**

21. CONCLUSIONS :

LES DÉPENSES TOTALES ont été effectuées à raison de **96.4 %** du budget initial avec modifications budgétaires.

La somme de 69.330,58 € n'a pas été dépensée par rapport à ce qui avait été prévu durant le cours de l'année 2024 (budget initial + 2 modifications budgétaires).

Pourtant certaines dépenses et notamment les dépenses en aides sociales ont dépassé les montants estimés :

Nature	Montants dépassés de :
R.I. 55%	4.325,79 €
R.I. 100% réfugiés reconnus	3.172,73 €
R.I. 100% sans abri	728,61 €
A.E.R.I. (candidats réfugiés)	6.183,31 €
TOTAL	14.410,44 €

Nature	Montants dépassés de :
Frais d'hospitalisation	1.804,16 €
Hébergement personnes âgées	12.672,65 €
TOTAL	14.476,81 €

Nature	Montants dépassés de :
Fonds énergie	1.457,56 €
Fonds socio-culturel	347,37 €
Aides via REDI	347,37 €
Subside ADMR	1.734,94 €
TOTAL	3.887,24 €

Il est vrai que le budget est l'estimation précise de toutes les recettes et de toutes les dépenses susceptibles d'être effectuées dans le courant de l'exercice financier (= année civile), cependant les résultats constatés ci-dessus confirment que l'estimation du montant des aides sociales peut être difficile, car elle dépend de plusieurs facteurs ...

Certes, il existe les modifications budgétaires en cours d'exercice qui viennent adapter les montants, mais la date limite de la dernière M.B. est fixée à novembre. Vu le temps de la préparation et le processus d'adoption in fine au Conseil communal, les chiffres pris en compte sont ceux du mois d'octobre, donc 3 mois avant la fin de l'année.

LES RECETTES TOTALES ont été perçues à concurrence de 95.50 % du budget initial avec modifications budgétaires :

Les services ci-après n'ont pas rapporté les recettes escomptées, entre autres :

1. Le Plan de cohésion sociale n'a perçu qu'un acompte du subside total
2. Le service « repas à domicile »,
3. Le service « médiation de dettes » : le subside SPW a nettement diminué.
4. Les aides octroyées via le subside REDI : montants acceptés de 7.563,44 € pour des dépenses octroyées de 13.441,73 € (subside de 12.918,76 €.)
5. La réinsertion socio-professionnelle : pas de subside SPW puisque pas de contrat article 60 sur 2023.

Services ou fonds (subsidies)	Montants prévus	Montants perçus
P.C.S	17.128,01 €	12.845,99 €
SUBSIDE REDI	12.918,76 €	7.563,44 €
SERVICE REPAS	62.000,00 €	48.308,00 €
MEDIATION DE DETTE	7.900,00 €	4.383,40 €
ALLOC.CHAUFFAGE frais de dossiers	1.500,00 €	0,00 €
Subside art.60	28.803,96 €	6.376,33 €
	130.250,73 €	79.477,16 €

Bien que le boni budgétaire de l'exercice 2024 soit relativement faible, il convient de souligner que le C.P.A.S. peut être satisfait de l'accomplissement de ses missions qui lui sont confiées par la Loi, Le C.P.A.S. s'est appliqué à répondre au mieux aux besoins de la population, à apporter l'aide sociale aux personnes en difficulté, ..., tout en essayant de maîtriser les frais de fonctionnement de ses services et cela malgré des contextes économique, social, familial, ..., toujours en évolution.



Rapport d'activités 2025 "Animations sportives" (dans le cadre des missions et objectifs fixés par l'Adeps)

Les stages

Les stages se déroulent pendant les diverses vacances de l'année et sont répartis sur 2 implantations, à savoir le hall de NATOYE et le hall de HAMOIS.

En 2025, les stages suivants ont été proposés :

- Du 24 au 28/02 – stage “Détente” NATOYE
- Du 28/04 au 02/05 (3 + 1 jours) – stage “Printemps” NATOYE
- Du 07 au 11/07 – stage “Été” HAMOIS
- Du 07 au 18/07 (2 semaines) – stage “Été” NATOYE
- Du 11 au 14/08 (4 jours) – stage “Été” HAMOIS
- Du 11 au 22/08 (2 semaines) – stage “Été” NATOYE
- Du 27 au 31/10 – stage “Automne” NATOYE
- Pas de stage aux vacances “Hiver”

Stage “Détente” :

5 groupes d'activités étaient proposés, à savoir de la gym-équilibre pour les 2.5 ans – 3.5 ans, de la gym-équilibre pour les 4 – 6 ans, Natoye Jadis pour les 6 – 10 ans, cibles-nerfs pour les 8 – 12 ans et Bien-être pour les 10 – 14 ans.

Au total, le stage a rassemblé 70 participants, encadrés par 6 animateurs

Stage “Printemps” :

5 groupes d’activités étaient proposés, à savoir Nature-multisports pour les 2.5 ans – 3.5 ans, Nature-multisports pour les 4 – 6 ans, Fun sports pour les 6 – 8 ans, Outdoor pour les 8 – 10 ans et Cibles-nerfs pour les 10 – 14 ans.

Ces stages ont rassemblé 51 enfants encadrés par 7 animateurs

Stage “Eté” :

A Hamois, deux semaines de stages ont eu lieu, à savoir la semaine du 07 au 11/07, consacrée au vélo (draisienne, apprentissage, code de la route) où 38 enfants ont participé encadrés par 4 animateurs et la semaine du 14 au 18/08 où des stages gym-équilibre et challenge Adeps. Ces stages ont rassemblé 26 enfants encadrés par 3 animateurs.

A Natoye, 4 semaines ont été couvertes. La première semaine de Juillet proposait un stage Cuisine pour les 2.5 – 3.5 ans, une stage Cuisine pour les 4 – 6 ans, un stage Arts créatifs pour les 6 – 8 ans, un stage foot-multi pour les 6 – 9 ans, un stage foot-multi pour les 10 – 12 ans et un stage Fun sports pour les 10 – 14 ans. Ce dernier a par ailleurs dû être annulé, faute de participants.

Cette semaine a accueilli 54 enfants encadrés par 6 animateurs.

Pour la deuxième semaine de Juillet, 52 enfants ont participé au stage. Les activités proposées étaient du multisports, de la cuisine, Fun sports et Secourisme. 5 animateurs encadraient les groupes.

Au mois d’août, les stages ont eu lieu l’avant dernière semaine et la dernière semaine des vacances.

L’avant dernière semaine, du 11 au 14/08 ne comptait que 4 jours de stages. 50 enfants étaient présents et encadrés par 6 animateurs lors des activités Nature, Jeux de société et 5 raquettes.

Du 18 au 22/08, on a proposé des activités cuisine, ballons et sciences. Le stage Teste tes limites pour les 10 – 16 ans a dû être annulé par manque de participants. 67 enfants étaient présents et encadrés par 7 animateurs.

Stage “Automne” :

63 enfants ont participé à cette semaine encadrés par 6 animateurs. Le stage proposait une activité mini-danse pour les 2.5 ans – 3.5 ans, mini-danse pour les 4 – 6 ans, mini multisports pour les 4 – 6 ans, nature pour les 6 – 8 ans, girly pour les 8 – 10 ans, équilibre-parkour pour les 8 – 12 ans et équilibre-parkour pour les 12 – 14 ans. Ce groupe a été supprimé, aucun participant n’étant inscrit.

Activités sportives

La RCA propose diverses activités pour les jeunes et moins jeunes. Celles-ci se déroulent sur 3 implantations à savoir le hall de Natoye, Hamois et Schaltin.

Programme :

- **Le lundi de 13h30 à 14h30 à NATOYE** – cours multi intégration. Ce cours, à l'attention des personnes présentant un handicap intellectuel léger, accueille 6 participants encadrés par notre animateur. Le cours coûte 50€ par participant à l'année ;
- **Le lundi de 15h45 à 16h45 à HAMOIS** – cours de psychomotricité pour les 2.5 ans – 3.5 ans. Ce groupe est constitué de 12 enfants encadrés par notre animateur. Le coût est de 60€ par semestre ou 100€ l'année. L'ensemble des participants a choisi l'option « annuel » ;
- **Le lundi de 17h30 à 18h30 à la salle « La Schaltinoise » à SCHALTIN** - cours fitness « Kids » adressé aux 8 – 14 ans. 6 participants sont inscrits et encadrés par notre animateur. Deux possibilités de paiement, 60€ par semestre ou 100€ l'année. L'ensemble des participants a choisi l'option « annuel » ;
- **Le lundi de 18h30 à 19h30 à la salle « La Schaltinoise » à SCHALTIN** – cours fitness adultes (15+). Ce cours rassemble 7 participantes encadrées par notre animateur. Les conditions de paiement sont identiques au cours précédent. L'ensemble des participants a choisi l'option « annuel » ;
- **Le mardi de 13h30 à 14h30 à NATOYE** – cours de sophrologie – relaxation pour adultes et seniors. Ce cours est en manque de participants ; seulement 2 à 3 personnes sont présentes, toujours encadrées par notre animateur. Le mode de paiement est soit une carte de 10 séances pour 50€, soit un abonnement annuel de 100€ ;
- **Le mardi de 15h45 à 16h45 à HAMOIS** – cours de multisports pour les 4 – 5 ans. Ce groupe regroupe 14 enfants encadrés par notre animateur. Deux possibilités de paiement, 60€ par semestre ou 100€ l'année. La majorité des participants a choisi l'option « annuel » ;
- **Le mercredi de 09h30 à 10h30 à NATOYE** – cours Sports doux pour adultes et seniors. Ce groupe constitué de 16 participants, majoritairement féminin, est encadré par notre animateur. La majorité a choisi l'option de paiement « carte de 10 séances à 50€ » ;
- **Le mercredi de 10h30 à 11h30 à NATOYE** – cours fitness adultes et seniors. 10 participantes y sont inscrites, encadrées par notre animateur. La majorité a choisi l'option de paiement « carte de 10 séances à 50€ » ;

- **Le mercredi de 13h00 à 14h00 à HAMOIS** – cours Parkour pour les 5 – 7 ans. Ce groupe est constitué de 5 enfants. L'ensemble a pris le tarif annuel pour l'inscription ;
- **Le mercredi de 14h00 à 15h00 à HAMOIS** – cours Parkour pour les 8 – 11 ans. Ce groupe est constitué de 9 enfants. La majorité a pris le tarif annuel pour l'inscription ;
- **Le mercredi de 15h00 à 16h00 à HAMOIS** – cours Parkour pour les 12 – 16 ans. Ce groupe est constitué de 4 enfants. L'ensemble a pris le tarif annuel pour l'inscription ;
- **Le jeudi de 15h45 à 16h45 à HAMOIS** - cours de multisports pour les 4 – 5 ans. Ce groupe regroupe 6 enfants encadrés par notre animateur ; il a été mis en place suite à une forte affluence au cours du mardi. La majorité des participants a choisi l'option « annuel » ;
- **Le jeudi de 17h à 18h à HAMOIS** – cours multisports intergénérationnel. Ce cours veut regrouper des familles pour participer à une activité sportive. A ce jour, seules 2 familles sont inscrites à ce cours.

La RCA propose également des sessions « Je cours pour ma forme » (JCPMF)

- Une session a eu lieu au Printemps 2025 ;
- Une session a lieu en Automne (09/2025 à 12/2025) ;
- Une session Hiver est programmée (12/2025 à 02/2026)

La RCA propose également dans le même ordre d'idée, une session « Jogging annuel » couvrant la période de 09/2025 à 06/2026.

Les sessions « Jogging » et « JCPMF » remportent un vif succès. 3 catégories sont donc proposées actuellement : le jogging annuel, le 5 – 10km et le Trail (10km+)

Le coût est de 35€ par session ou 75€ pour l'année (soit l'équivalent de 3 sessions consécutives).

Les participants peuvent également prendre une assurance complémentaire JCPMF de 5€.

Ces sessions bien qu'organisées par la RCA sont sous la supervision de Zapothek Event qui sollicite une participation pour les inscriptions aux sessions de 250€, nous permettant de bénéficier de la visibilité ainsi que d'une série de merchandising relatif à JCPMF (cartes, brevets, ...). Zapothek Event propose également des formations payantes pour les encadrants des groupes.

Les animations diverses :

La RCA participe également à diverses activités :

- Promotion de la mobilité douce organisée conjointement avec l'Administration communale et le PCS (Plan de Cohésion Sociale) (09/2025) ;
- Place aux enfants (10/2025) ;
- "Noël au Balcon" : remise des mérites sportifs et culturels (12/2025)

Les organes de la RCA des Sports de Hamois

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

BERTRAND Cédric (administrateur)

CHILIATTE Laurence (Présidente)

De KEERSMAEKER Laurent (administrateur)

DEHALU Lionel (observateur)

DEWEER Didier (administrateur)

DONY Elodie (administratrice)

GAUTHIER Jonathan (administrateur)

MONJOIE Anne-Sophie (administratrice et trésorière)

ROLAND Pierre-Henri (administrateur et vice-président)

VANDERSCHUEREN Alexandre (administrateur)

HALIN Marjorie (secrétaire)

Le Bureau Exécutif

CHILIATTE Laurence

DE KERSMAEKER Laurent

ROLAND Pierre-Henri

Les commissaires aux Comptes

CHERMANNE Christine

DEHALU Lionel

LAMBOTTE&MONSIEUR – réviseur d’entreprises

Le personnel

BOURGEOIS Romain, animateur sportif (0.5 ETP) > contrat de remplacement (MERLAND Justine)

DEFAYS Bruno, ouvrier de maintenance (1 ETP)

HALIN Marjorie, employée polyvalente f.f. (4/5 ème) > contrat à durée déterminée jusqu’au 30/07/2026

LESUISSE Frédérique, coordinatrice (1 ETP) > en interruption de carrière depuis le 01/08/2025 (1 an)

MERLAND Justine, animatrice sportive (0.5 ETP) > en congé parental depuis le 01/11/2025 (fin 31/12/2025)

MINE Aurore, technicienne de surface (0.5 ETP)

Rapport administratif

La RCA se charge de :

- l'établissement des horaires de mise à disposition des 5 infrastructures (Hall Hamois, Synthétique de Hamois, Hall 1 et 2 de Natoye, terrain de tennis de Natoye) ;
- la relation avec les clubs (conseils des utilisateurs, contrats, ROI, ...) ;
- la coordination avec la commune, via le contrat de gestion (formulaires de travaux, demandes au Collège, approbation au Conseil), la rédaction du Rapport annuel ;
- l'établissement des factures via le logiciel Exact ;
- le suivi des paiements (factures clubs et fournisseurs) ;

- l'encodage comptable (extraits de comptes, factures fournisseurs, factures internes, opérations diverses) et établissement de la déclaration TVA en coordination avec ISIRO ;
- le suivi des dossiers de subvention pour les travaux (Infrasports via le Guichet des Pouvoirs Locaux) ;
- le suivi des réunions de chantier et coordination de chantier ;
- gestion du personnel de la RCA : répartition des tâches, congés, récupérations, réunions, contrats et dimona, gestion des payes en coordination avec le Group S ;
- gestion des engagements du personnel extra – ordinaire : étudiants et articles 17 (contrats et dimona), horaire de travail, charte des animateurs, gestion des payes en coordination avec le Group S ;
- la relation avec le Secrétariat Social (relevés de prestations, rédaction des contrats de travail, commande des chèques-repas) et l'ONSSAPL (contrôle tous les 3ans) ;
- la rédaction de dossiers relatifs à l'octroi de subventions (subsidés Adeps pour les stages et le matériel et subsidés Fédération Wallonie-Bruxelles pour les salaires) ;
- respect des missions et objectifs fixés annuellement par l'Inspecteur de l'Adeps, rédaction du Rapport d'Activité et des documents officiels, création d'un Programme sportif annuel décliné en modules ;
- l'organisation d'activités sportives, la création des publicités, les inscriptions et le suivi des paiements (Je Cours Pour Ma Forme, stages sportifs, entraînements sportifs, ...), journées sportives pour les élèves des écoles primaires ;
- la promotion des activités (Gazette du Mayor, publications facebook, relation avec la presse locale) ;
- l'organisation ou la participation à des manifestations sportives communales (Trophée Communal du Mérite Sportif, Journée des Associations) ;
- le secrétariat du Bureau Exécutif de la RCA et du Conseil d'Administration de la RCA ;
- le secrétariat de la commission "Sport" communale.

ACTIVITES 2025

- Mise en place du nouveau conseil consultatif des aînés le 25/03/2025
- Élection du nouveau Président le 08/05/2025
- Goûter des aînés au Hall de Natoye le 14/05/2025
- Réunion CCA le 02/06/2025
- Séance plénière avec comme Orateur notre Directeur Général, le fonctionnement d'une commune. Le 10/10/2025
- Excursion CCA Somme-Leuze le 18/09/2025
- Réunion le 14/11/2025 pour les cérémonies des nocés qui auront lieu les 08 avril, 02 septembre et 02 décembre 2025
- 1^{ère} plateforme des aînés de la Province de Namur le 24/06/2025
- Plateforme des CCA à Hastière le 23/09/2025.

COMMISSION AGRICOLE

Un cahier des charges a été rédigé et sera présenté au collège communal.

ESSARTS COMMUNAUX

Mise à disposition d'essarts communaux dans notre entité :

- Pas de changement pour la période du 01.11.2024 au 31.10.2025.
- Coefficient de fermage applicable :
 - Année 2024 : Application des coefficients 3,98 (Condroz Namur) et 3,34 (Famenne Namur) pour la location des essarts communaux dans notre entité (M. B. du 15.12.2023).
 - Année 2025 : Application des coefficients 4,18 (Condroz Namur) et 3,45 (Famenne Namur) pour la location des essarts communaux dans notre entité (M. B. du 08.12.2022).

COMMUNICATION

Mise à jour du site internet communal PLONE 4 VERS PLONE 6 + IA.Teleservices + Espace Citoyen

Construction du nouveau site en continuant d'alimenter l'ancien site accessible au public.

En complément, développement d'un outil Téléservices pour les demandes en ligne de documents et d'un espace citoyen.

Plus de renseignement sur les outils : <https://docs.imio.be/iateleservices/>

https://docs.imio.be/iasmartweb/smartweb_v6/index.html

<https://www.imio.be/apps-et-services/ia-citizen>

Réunion de présentation par IMIO : PLONE 6/E-Guichet/Espace citoyen le 26/03/2025 à la Maison communale.

Note Collège pour choix du package choisi en date du 7/04/2025

Début du travail pour construction du nouveau site internet : septembre 2025 Date de fin du travail estimé pour le nouveau site internet : septembre 2026 Date de publication du site accessible au public : courant 2026 espérée

- Présentation PLONE 6 par IMIO le 26/03/2025 à la Maison communale.
- Présentation n°2 PLONE 6 par IMIO le 12/09/2025 à la Maison communale.

Formations et ateliers 2025 chez IMIO (Rue Léon Morel, Gembloux) : Formation initiale IA.Teleservices : 24/09/2025

Formation initiale PLONE6 : 6/11/2025 Atelier IA. Téléservices : 24/10/2025 Atelier IA. Téléservices : 21/11/2025 Atelier PLONE6 : 10/12/2025

Atelier IA. Téléservices : 15/12/2025

Les ateliers suivront en 2026 en fonction des disponibilités agent ...

Participation du service Communication à l'EcoTeam, objectif Zéro Déchet

Eco-Team : Service Travaux, ATL, RCA, CPAS, PCS, Communication et BEP. Appui Communication dans le cadre des actions/événements de l'EcoTeam

22/03/2025 : Opération BeWapp

- ⇒ Réalisation de la communication sur les différents médias communaux.
- ⇒ Edition de bon de commande pour la journée du 22/03/2025 : casiers de gatte, paniers garnis tombola, ...

Programme :

- Récoltes de déchets
- Visite de l'Atelier de Cheumont (portes ouvertes)
- Présence de partenaires (stands) : BEP, Contrat Rivière, 1 guidon pour 2 mains, Repair Café, Confrérie de la Gatte d'Or
- Tombola pour les personnes participantes à l'action
- Animations, verre de l'amitié et présence d'un château gonflable



15/09 au 22/09/2025 : Semaine de la Mobilité

Réalisation de la communication et coordination avec le PCS de Hamois.

« Hamois la Mobilité », le jeudi 18/09/2025 de 16h30 à 19h sur la place d'Emptinne

"HAMOIS LA MOBILITÉ"
LE JEUDI 18 SEPTEMBRE DE 16H30 À 19H

AU PROGRAMME :

DISTRIBUTION DE MYBIKE

- Outil d'identification pour lutter contre le vol de vélos

PRÉSENCE DE LA RCA

- Explication de leurs activités sportives autour de la mobilité douce

ESSAI VÉLO ÉLECTRIQUE

- Venez vous essayer au vélo électrique

PRÉSENCE DE L'ASBL "UN GUIDON POUR 2 MAINS"

- Possibilité de réaliser un diagnostic de votre vélo & de fixer un rendez-vous pour la réparation
- Proposition de vélos révisés à prix démocratique
- Démonstration soudure de cadre de vélos "NEW"

PLACE COMMUNALE, RUE DU RELAIS 1, EMPTINNE

Plus d'infos :
 J. Gauthier – échevin : 0494/59.38.62
 A. Collard – PCS : 0478/97.10.26

UNE ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE HAMOIS ET DU PCS DE HAMOIS










11/10/2025 : Nuit de l'Obscurité

Par Nature à moi ASBL en collaboration avec la commune de Hamois Marche nocturne dans le village de Mohiville.

Réalisation de la communication sur les différents médias communaux.

La Nuit de l'Obscurité

samedi 11 octobre 2025

Nous participons



WWW.ASCEN.BE/NO/

Éditeur responsable : Francis Verheir - ASCEN



25/10/2025 : Journée durable

De 10h à 17h à l'Atelier de Cheumont

Réalisation de la communication sur les différents médias communaux +
reportage photo sur place. Edition de bon de commande.

Reportage photo sur place le jour J.

Collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, Contrat Rivière Haute
Meuse, SPW Environnement et BEP.

Programme :

- Pressoir à pomme
- Distribution de plants
- Stands et animations sensibilisation zéro déchets
- ...



Appui « Communication » auprès du Parc Naturel Cœur de Condroz

- Communication sur les supports communaux + invitations groupées à destination des intervenants économiques de la commune
- Relais promotionnels sur l'ensemble de nos supports communaux.
 - ⇒ Co-organisation de la séance d'information MonCondroz.be le 1/04/2025 au Hall Omnisport de Hamois



Réalisation des 6 bulletins communaux + toutes boîtes via BPOST sur l'ensemble de l'entité (+- 3300 boîtes aux lettres). Les bulletins communaux sont visibles ici :

<https://www.hamois.be/vie-communale/services-communaux/communication/gazettes-du-mayeurs-en-ligne>

Gestion quotidienne et mise à jour du site internet communal PLONE4 (actualités, évènements, annuaire, enquêtes publiques, etc) + réponse aux questions des citoyens et relais éventuels vers les services concernés de l'Administration communale.

<https://www.hamois.be>

Gestion quotidienne de la page Facebook de l'Administration communale de Hamois + réponse aux questions des citoyens et relais éventuels vers les services concernés de l'Administration communale : 3313 followers (au 20/11/2025)

<https://www.facebook.com/administrationhamois>

Gestion de la page LinkedIn pour l'Administration communale de Hamois - Pour le relais offre d'emploi et actualités essentiellement. Nombres d'abonnés : 97 (au 20/11/2025)

<https://www.linkedin.com/company/82174383/admin/feed/posts/>



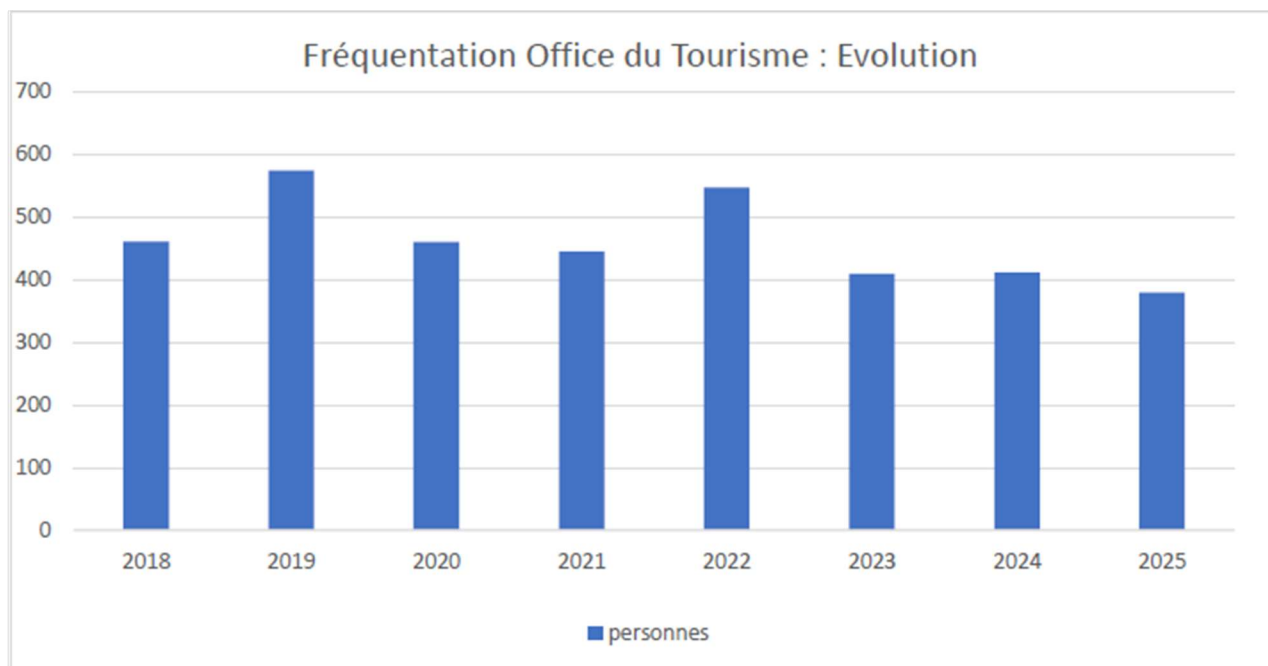
TOURISME

Office du Tourisme, Chaussée de Liège, 66, 5360 Hamois



Statistiques de fréquentation de l'Office du Tourisme :

- 2018 : 461p
- 2019 : 574p
- 2020 : 460p
- 2021 : 445p
- 2022 : 547p
- 2023 : 409p
- 2024 : 411p
- 2025: 379p



ACTIONS/PROJETS DU SERVICE TOURISME

Rappel des permanences de l'Office du Tourisme :

Lundi (10h-12h et 13h-15h) - Juin, Juillet, Août

Mercredi (13h-15h)

Vendredi (10h-12h et 13h-15h)

Samedi (9h-12h) - Vacances de Printemps, Juin, Juillet, Août

Dimanche (10h-14h) - Vacances de Printemps, Juillet, Août

Fermé les jours fériés

Permanences de l'Office du Tourisme assurées avec l'aide de plusieurs étudiants (1 étudiante fixe + 8 étudiants en réserve de recrutement) + Formation des étudiants et suivi du travail réalisé.

Brochures en vente ou gratuites à l'Office du Tourisme :

- Carte de promenades pédestre/VTT (Hamois, Ciney, Havelange) - FR/NDLS
- Carte Sentiers d'Art en Condroz-Famenne - FR/NDLS

- Carte points-nœuds en Province de Namur
- Carte points-nœuds Pays de Famenne à Vélo
- Carte IGN de Hamois
- 7 carnets « Balades au cœur » à la découverte des 7 villages de la commune.
En vente au prix de 0,50€/carnet.
- Guide touristique à la découverte des 7 communes de la Maison du Tourisme (Hamois, Ciney, Havelange, Somme-Leuze, Ohey, Gesves et Assesse) - FR/NDLS
- Kits « Mes aventures enchantées » et les « Carnets d'aventures » + brochures gratuites - FR/NDLS
- Brochures des attractions touristiques à +/- 30km à la ronde.
- Labélisé « Bienvenue Vélo » et « Famille Bienvenue »
- Vente des ouvrages de la Maison de la Mémoire
- Vente de la vignette Chevetogne pour les habitants de la commune de Hamois.

Nouveau Code Wallon du Tourisme (entrée en application au 1/07/2025)

Processus lancé pour demande de certification « Office du Tourisme ».

Pour ce faire :

- Travail relatif à la réalisation d'une nouvelle convention de partenariat Office du Tourisme de Hamois/Maison du Tourisme Condroz-Famenne
- Edition d'un plan d'action à visée touristique sur 3 ans
- Harmonisation des jours et heures de permanences de l'Office du Tourisme en tenant compte des nouvelles directives régionales mais aussi des autres structures touristiques du territoire.
- Envoi du dossier à Tourisme Wallonie en décembre 2025 pour une certification en janvier 2026 pour une durée de 3 ans => 2026-2029.

Réalisation des 7 carnets balades « Au cœur » avec un graphiste et un imprimeur (circuits pédestres patrimoine et possibilité de boucle PMR et poussette) ! Disponible au prix de 0,50€/pièce à l'Office du Tourisme de Hamois et chez les partenaires touristiques de la région.



Suite > Groupe de travail trans-communal pour la réalisation d'un réseau points-nœuds pédestres sur les 7 communes de la Maison du Tourisme.

Première réunion préparatoire le 19/06/2024. Une analyse de l'existant a été menée de juin à septembre. Le Groupe Sentier Citoyen de Hamois pilote ce projet avec l'appui de l'Administration communale de Hamois.

Réunion le 20/01/2025 avec la FRW avec une analyse spécifique du territoire de la commune de HAMOIS. Présence de M. Jonathan Gauthier (echevin) et M. Marcel Bonnechère (bénévole, Groupe Sentiers Citoyens Hamois).

Réunion le 23/06/2025 > présence de M. K. MASSART (agent) et M. Marcel Bonnechère (bénévole, Groupe Sentiers Citoyens Hamois). Présentation méthodologie pour la phase de test du réseau qui aura lieu durant l'été 2025, afin de vérifier tous les tracés.

Balises du circuit en 2026 ...

Finalisation de 2 circuits trail sur l'entité de Hamois (Haie-Jadot et Schaltin) en collaboration avec la Maison du Tourisme Condroz-Famenne.

Ces 2 circuits ont été proposés par des traileurs engagés par la MT. Les circuits ont été validés par la DNF.

Balises et édition d'une carte en 2026.

This topographic map illustrates the Bois de la Chapelle area, with several forest plots delineated by green boundaries. The plots are labeled as follows:

- Bois Brûlé**: Located in the upper right quadrant.
- Bois Poncelet**: Situated in the upper left quadrant.
- Jaurmont**: Located in the center-right area.
- Chérisou**: Situated in the lower right quadrant.
- Béolettes**: Located in the lower right quadrant, near a red line.
- Sart de Bairo**: Located in the bottom right corner.
- Haut Jado**: Located in the lower left quadrant.
- Large Fond**: Located in the lower left quadrant.
- les Hazettes**: Located in the upper left quadrant.
- Chat du Hickem**: Located in the upper left quadrant.

The map also shows various geographical features, including roads, rivers, and contour lines. A red line is visible near Béolettes, and a yellow line runs through the center-right area.

Collaboration avec le Domaine provincial de Chevetogne

Les vignettes sont maintenant en vente au prix de 81€ pour les habitants de l'entité de HAMOIS.

Elles donnent accès au Domaine à partir de la date d'achat jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

A partir du 1er septembre de l'année en cours, la vignette passe au prix de 54€ (pass été indien).

Vente des vignettes pour Chevetogne à l'Office du Tourisme de Hamois dès janvier 2025.

Nombre de pass vendus en 2025 : 91

Nombre de pass vendus les années précédentes : 86 (2024), 83 (2023), 101 (en 2022), 55 (en 2021).

Les nouvelles vignettes 2026 au prix de 82€/vignette sont en vente à l'Office du Tourisme de Hamois depuis le 24/11/2025.



Balade guidée dans les 7 villages de la commune de HAMOIS

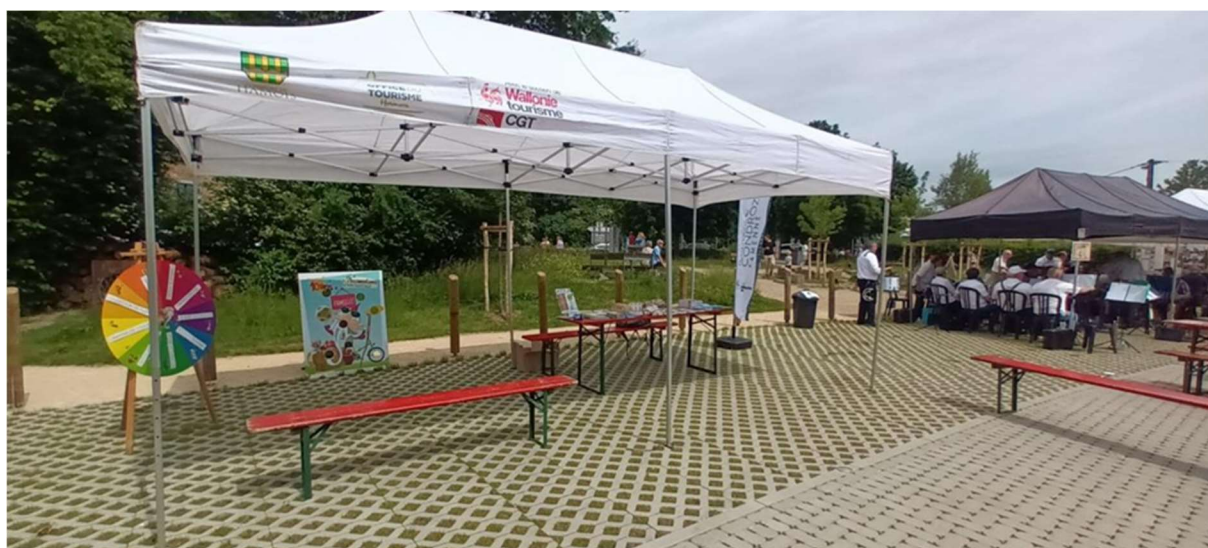
Promotion FB, site internet et bulletin communal des balades guidées de Thierry Descamps, ambass'acteur du territoire, à la découverte des 7 villages de HAMOIS. 13 balades en 2024 :

- 26/01 à Hamois : 8 adultes et 2 enfants
- 23/02 à Emptinne : 2 adultes
- 23/03 à Scy : 1 adulte
- 27/04 à Mohiville : 3 adultes
- 25/05 à Achet : 4 adultes
- 22/06 à Schaltin : 3 adultes

- 29/06 à Hamois (Hirondelles et Martinets) : 0
- 27/07 à Natoye : 5 personnes
- 24/08 à Scy : 0
- 28/09 à Mohiville : 1 personne
- 26/10 à Achet : 1 personne
- 16/11 à Hamois : 4 personnes
- 14/12 à Emptinne : à venir ...

Evènements

- Stand « Tourisme » et animation dans le cadre de la venue de la 101e Airborne à Hamois le samedi 31 mai 2025 de 12h à 14h. Distribution de brochures et jeux.
Lieu : Plaine d'Hubinne





CULTURE

EVÈNEMENTS DU SERVICE CULTURE

Pour rappel :

Le Centre Culturel de Dinant est à l'origine et en appui de ce projet. Le but de ce conseil est de réfléchir à des actions culturelles à mener sur le territoire tout en profitant de l'expertise du CCD. Le but à long terme est que ce Conseil Culturel puisse devenir plus tard autonome et se constituer en ASBL indépendante.

- Réunion citoyenne n°2 pilotée par le CCD le mardi 11/03/2025 à 19h à la salle des Scyoux à SCY. Personnes présentes : 25
- Réunion citoyenne n°3 pilotée par le CCD le lundi 12/05/2025 à 19h à la salle de l'extrascolaire à l'Office de la Culture de Hamois.
Personnes présentes : 8

⇒ **Suite au manque de participation des citoyens et des associations, le Conseil Culturel de Hamois a été suspendu avec l'accord du Collège communal.**

- Décision a été prise par le Collège en accord avec le Centre Culturel de Dinant d'organiser en place et lieu du Conseil Culturel, des petits-déjeuners de réseautage qui permettront aux associations et citoyens d'apprendre à se connaître, s'entraider ... pour les projets culture menés sur le territoire.

- De ces moments de réseautage, le CCD et la commune de Hamois espèrent qu'un noyau dur se formera qui pourra aboutir, plus tard, à la base d'un Conseil Culturel pour la commune.
- Rendez-vous le 14 mars 2026 pour ce premier petit-déjeuner de réseautage !



Participation à la dynamique Namur, capitale européenne 2030

Points de Confluences sur le territoire de

candidature. Réunion le jeudi 20/02 au Centre

Culturel de Dinant

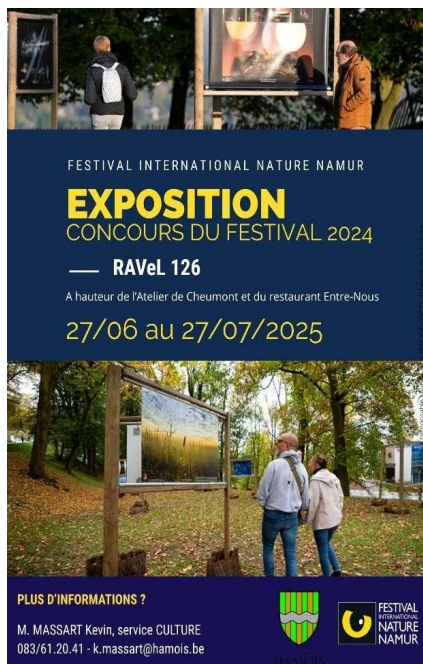
Une matinée de travail avec les opérateurs et les opératrices culturelles namuroises.



Malheureusement, la Ville de Namur n'a pas été sélectionnée.

EXPOSITION DU SERVICE CULTURE

- **Expo Festival nature : Décentralisation à Hamois du 27/06 (en même temps que l'accueil des nouveaux habitants) au 27/07/2025** en extérieur le long du RAVeL 126 à Hamois à hauteur de l'Atelier de Cheumont. Public : +- 500 personnes.



- **Organisation de Noël au Balcon** par la commune de Hamois (service Culture et RCA) le vendredi 19/12/2025 sur la Plaine d'Hubinne en même temps que le Marché de Noël de Hamois.

Remise des mérites sportifs et culturels pour la saison 2024/2025 + concert de Noël + gourmandises de saison (plateau fromage et charcuterie)
+ invitation courriers listing commune + mailing commune.



EVÈNEMENTS

- Aide auprès du SECRETARIAT GENERAL pour l'organisation et la mise en place des Vœux communaux le 24/01/2025 à 15h à la Maison des Jeunes de Hamois.
Rédaction et envois des invitations, réception des inscriptions, rédaction et envois des demandes sollicitation service travaux et demandes de matériels.



- **Organisation de la 81^e Commémoration sur les Sarts à Emptinne**, le dimanche 22/06/2025 à 10h30
Présence de la Confrérie de la Gatte d'Or pour le catering. Présence de la Fanfare Royale de Hamois (quelques musiciens) Dépôt d'une gerbe de fleur
+ invitation courriers listing commune + mailing commune.



Organisation de l'accueil des nouveaux habitants le samedi 28/06 de 10h30 à 12h à l'Atelier de Cheumont.

Nouveaux habitants concernés : mai 2024 jusque avril 2025.

Evénement réalisé en parallèle du vernissage de l'exposition itinérante « Festival International Nature Namur » sur le RAVeL126 du 27/06 à 27/07/2025.

Présentation de la commune par Mme la Bourgmestre et des échevins dans la salle de l'Atelier de

Cheumont. Verre de l'amitié et sandwich garnis. Personnes

présentes : 40 Remise de brochures touristiques gratuites.

+ invitation courriers papiers aux nouveaux habitants (150 courriers) + mailing commune



Aide auprès du CPAS de Hamois pour l'organisation d'une après-midi festive par et au CPAS de Hamois à destination de l'ensemble du personnel communal le vendredi 4/07 à partir de 12h30.
 Note Collège + communication et réception des inscriptions.
 Organisation par le CPAS de Hamois et les services Festivités, Travaux, Communication Invitations
 : tout le personnel communal + CPAS + RCA



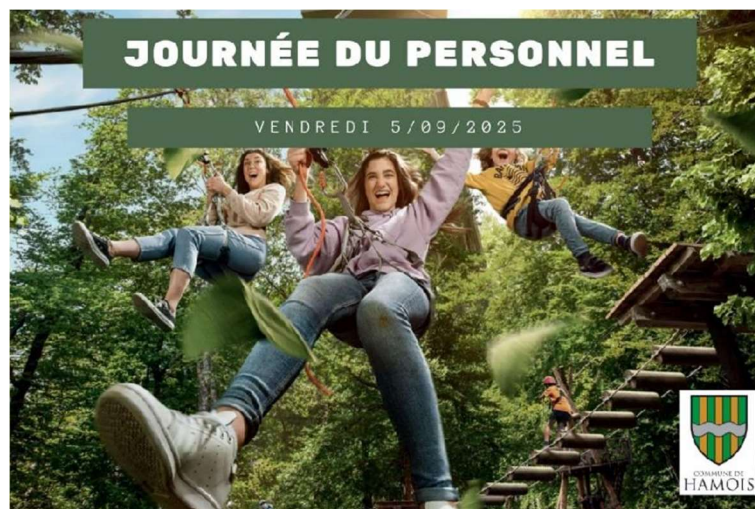
- **Organisation des festivités de la Fête Nationale à l'église Saint-Pierre de MOHIVILLE, le 21/07/2025.**

Présence de la Confrérie de la Gatte d'Or pour le catering. Dépôt d'une gerbe de fleur.

+ invitation courriers listing commune + mailing commune.



- **Organisation de la journée du personnel** le vendredi 5/09/2025. Programme : Journée de team-building au Durbuy Aventure. Accueil croissant/pains au chocolat à la Maison communale (Espace comtal). Arrivé à Durbuy aventure avec choix entre activité « Accrobranches » ou « Circuit aventure ». Repas de midi barbecue à la Fabrique sur place. Nombre de participants : 40



- **Organisation du Relais Sacré** le vendredi 7/11 en matinée.

Tour en bus dans les 7 villages de la commune. Participation massive des 5 écoles communales.

Dépôt de 7 pomponettes auprès de 7 monuments aux morts + invitation courriers listing commune + mailing commune.

Prestation musicale de la Fanfare Royale de Assesse.



- **Organisation de l'Armistice** le 11/11
Présence de la Confrérie de la Gatte d'Or pour le catering. Dépôt d'une gerbe de fleur.
+ invitation courriers listing commune + mailing commune.



- **Organisation de l'«Action des commerçants »** (fin novembre) et livraison de sapins et tapis rouges aux commerçants participants, aux 7 églises, aux écoles de l'entité et aux différents services communaux. Nombre de commerces participants : 17
Nombres de sapins distribués : 70

- **Aide auprès du service Manifestations pour l'organisation du repas de Noël du personnel communal** le vendredi 19/12 à partir de 12h30. Communication et réception des inscriptions. Organisation par le service Manifestations.



LA MAISON DE LA MEMOIRE

La Maison de la Mémoire de Hamois (M.M.H.), fondée le 20 novembre 2002, se veut un organisme local dont le but est de promouvoir la connaissance historique de la commune, de ses diverses entités et de retrouver notre riche passé en terre namuroise et « principautaire ». Sa devise est « VOTRE MEMOIRE, C'EST NOTRE PATRIMOINE ».

Les membres actifs actuels de la M.M.H. sont, par ordre alphabétique : BOHET, Julien, BOUCKAERT Pierre, CELLIER Gilbert, DAWANCE Jean-Pol, de CARTIER d'YVES Jacques, DELLOYE Rudi, HOUTART François-Jean, JANSSEN Pascal, LACROIX Christine, LAMY Véronique, de LHONEUX Paul, MICHAUX Jean-François, NICAISE Marie, PIETTE Alain, ROLAND Pierre-Henri, ROSSOMME Daniel, ROUARD Claude, ROUARD Martin, ROUARD Patricia, SCHMITT Walter, SPEECKAERT Eric, WARNON Claudine.

Les réunions ordinaires ont lieu le dernier jeudi de chaque mois (depuis le mois de septembre 2011) à la Maison Communale ou à l'Espace Comtal à Emptinne (la réunion de décembre a traditionnellement lieu à Buresse chez le président, Jacques de Cartier d'Yves) sur convocation écrite du président-secrétaire envoyée par e-mail à tous les membres actifs. Les P.V. des réunions et délibérations sont transmis de la même manière après chaque réunion et approuvés lors de la réunion suivante à la majorité des membres présents.

Les réunions se sont tenues normalement cette année. Suivant l'usage, il n'y a pas de réunion au mois de juillet. Celle de décembre aura lieu en janvier 2026 chez le président, avec le traditionnel tirage des rois.

LE LOCAL DE LA M.M.H.

Le siège de la M.M.H. est établi sur le territoire de la Commune de Hamois, rue de Hubinne, 25 à 5360 Hamois. La personne de contact est la coordinatrice de l'OC, Marie Bal (Tf/Fax :083/612041 ; GSM :0477/844083)

L'Office Communal de la Culture offre non seulement un bureau-bibliothèque au 1er étage, mais aussi des greniers pour le stockage d'archives de tous types.

Le local mis à la disposition de la M.M.H. devrait permettre la concentration de la gestion courante et le dépôt de matériel, qui, on l'espère, deviendra de plus en plus important et le plus représentatif possible des domaines explorés.

L'équipement (de seconde main) – armoires, bureau, etc - permet le travail courant de la M.M.H. et de ses membres, ainsi que le stockage des livres et références appartenant à la M.M.H.

L'utilisation des différentes applications du P.C. permet le développement d'activités circonstanciées (présentations lors d'expositions, conférences) grâce à l'achat réalisé du matériel adéquat (PC, scanner et imprimante) et le prêt par la commune d'un écran et d'un projecteur numérique.

Publications

Il n'y a pas eu de publications de la M.M.H. – série MVHB - en 2025. En revanche, le catalogue « Expos 14-18, IVème partie - années 1919 à 1933 » (préfacé par la professeure Laurence van Ypersele de l'UCL) est en voie d'achèvement et sera publié au cours du premier semestre 2026

Repas de Corps annuel

Le repas de Corps annuel 2024 de la M.M.H., pour différentes raisons, a eu lieu le 15 janvier 2025 à Dinant.

Expositions, excursions, visites et conférences

Tout au long de l'année, des membres de la M.M.H. ont néanmoins pu participer à quelques activités, dont le détail suit :

Visites d'expositions et de musées

- Namur, Archives de l'Etat, 8 janvier, visite guidée de l'exposition « Le Saint-Gilles 1724 : Parle-m'en ! ».
- Namur, TreM.a-Musée des Arts anciens, 8 janvier, visite guidée de l'exposition « Reflets d'Orient au Moyen-Âge – L'Egypte à la croisée des cultures ».
- Namur, Les Bateliers – Musée archéologique de Namur, 6 février, vernissage de l'exposition « Coup d'éclat pour les portraits des élus namurois au 17è siècle ».
- Namur, TreM.a-Musée des Arts anciens, 20 mars, vernissage de l'exposition « Louise d'Orléans, première Reine des Belges ».
- Natoye, La Spirale – Centre des métiers d'Art, séance académique pour les 35 ans de La Spirale.
- Havelange, Maison rurale, 9 mai, conférence « 1945, la sortie du chaos ? ».
- Namur, Archives de l'Etat, 13 mai, visite guidée de l'exposition « Jules Jourdain, mémoires sculptées ».
- Namur, TreM.a-Musée des Arts anciens, 13 mai, visite guidée de l'exposition « Louise d'Orléans, première Reine des Belges ».
- Charleroi, Musée Mémorial des Chasseurs à Pied – Le Prix de la Liberté », 21 mai, visite guidée.
- Charleroi, Musée Patrimoine « Le Bois du Cazier », 21 mai, visite guidée.

- Liège, musée de la Boverie, 10 juin, visite de l'exposition « Ars mecanica – La force d'innover »
- Schaltin, Salle la Schaltinoise, 12 septembre, vernissage de l'exposition « Schaltin et Frisée – mémoire de nos villages »

Musée Baie de Somme 1917 - Albert



Varia

Des membres de la Maison de la Mémoire ont participé à différentes dates aux réunions d'information pour la mise en place d'un Conseil Culturel dans la commune de Hamois.

Excursion annuelle

L'excursion annuelle de la M.M.H. a permis aux 14 participants de découvrir en trois jours, du 11 au 13 août, plusieurs sites historiques et musées de la bataille de la Somme : le mémorial national du Canada de Vimy, la grand place d'Arras, la visite guidée de la cathédrale d'Amiens, le chemin de fer historique de la Baie de Somme, la basilique d'Albert, la visite guidée du musée « Somme 1916 » d'Albert. Le dernier jour de cette excursion annuelle nous a également fait découvrir le musée « Bullecourt 1917 – Musée Jean et Denise Letaille » (mémorial australien de Bullecourt).

Mémorial national du Canada de Vimy



Baie de Somme



Exposition organisée par ou avec la collaboration de la Maison de la Mémoire de Hamois
Nihil

Journées européennes du Patrimoine en Wallonie 2025

La M.M.H. n'a pas participé aux Journées européennes du Patrimoine en Wallonie 2025 dont le thème « Patrimoine gourmand » était peu parlant ou porteur pour notre commune.

Devoir de Mémoire

Le 29 mai, lors de la réunion mensuelle, le professeur Luc Michel est venu présenter son livre « L'emprunt Socrate en Belgique occupée (1943) » aux membres de la Maison de la Mémoire.

Le 30 mai, des membres de la Maison de la Mémoire ont participé au « Memorial Day » au monument du Mardasson à Bastogne.

Le 31 mai, la Maison de la Mémoire a participé à l'évènement organisé à Hamois-Hubinne dans le cadre du 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Un défilé et une exposition de véhicules militaires historiques de l'Armée américaine étaient organisés par le groupe de reconstitution « 101 Airborne 326 Eng ». Un stand avec exposition de panneaux de photos et de documents d'époque a été organisé.

80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale :





Le 22 juin, des membres de la Maison de la Mémoire ont participé à la commémoration - messe et cérémonie (Public adress) - du 81ème anniversaire des combats de Maibelle, autour de la ferme de « Sur les Sarts »

Le 21 juillet, des membres de la Maison de la Mémoire de Hamois ont participé aux cérémonies traditionnelles organisées à l'occasion de la Fête Nationale à Mohiville, cette année. Le public adress était assuré par un membre de la M.M.H.

Le 31 août, des membres de la Maison de la Mémoire ont participé à la commémoration du 81ème anniversaire des combats de Jannée (messe et cérémonie, suivi d'un repas). Le livre de Jean-Charles Burkel « Survie au bagne de Breendonk », réédité avec la collaboration d'Alain Piette, a été présenté à cette occasion.

Le 4 novembre, la Maison de la Mémoire a participé au colloque « Petites voix, grandes mémoires » organisé par le service des Musées et du Patrimoine culturel de la province de Namur. A cette occasion, un Power point reprenant les activités « Mémoire » - avec participation des enfants - des 15 dernières années dans la commune de Hamois a été présenté.

Le 7 novembre, la Maison de la Mémoire a guidé les classes de 5è et 6è primaires de 3 écoles de l'entité d'Assesse sur le site de la bataille de « Sur les Sarts » à Maibelle.

Cette année encore, la M.M.H. a pu assurer, la semaine avant le congé de Toussaint, les séances de préparation du Relais Sacré (déplacé du dimanche avant le 11 novembre au vendredi pour permettre une plus large participation des enfants des écoles de l'entité) et des cérémonies du 11 novembre dans les écoles de l'entité (niveau 5ème et 6ème primaires). Ces cérémonies particulières ont connu à nouveau un beau succès de foule, en présence d'un très nombreux public, dont beaucoup d'enfants de nos écoles communales. La M.M.H. a assuré le Public adress de la cérémonie du souvenir au monument aux morts des deux Guerres à Hamois le 11 novembre. L'accent était mis cette année sur

le 80ème anniversaire de la libération des camps et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et en Asie.



Jacques de Cartier d'Yves
Président de la Maison de la Mémoire de Hamois